



Couverture médiatique des
migrations en Afrique de l'Ouest

Guide du facilitateur

Les opinions exprimées dans le rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des éléments tout au long du rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour : aider à relever les défis opérationnels de la migration ; faire progresser la compréhension des questions de migration ; encourager le développement social et économique par la migration.

Éditeur
L'organisation internationale de la migration
17 route des Morillons
Boîte postale 17
1211 Genève
19 Suisse
Tél : +41 22 717 9111
Télécopie : +41 22798 6150
Email : hq@iom.int
Site Web : www.iom.int

Auteur (s) : Michelle Betz, Emmanuel Wongibe, Ibrahima Sané, Mia Barrett et Hannah Murphy

Traduction : Ibrahima Sané et Michelle Betz

Mise en page et conception : Jorge Sebastián Domínguez Santiago et Thaís Mesquita

Couverture: © IOM 2018/Julia BURPEE

© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Ce rapport a été financé par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands



MIGRANTS AS
MESSENGERS

Couverture médiatique des migrations en Afrique de l'Ouest

Guide du facilitateur

Citations



Il est très important pour les journalistes et les médias de couvrir des sujets liés à la migration au Libéria, car cela aidera à informer la population sur les causes profondes de la migration et connaîtra également la trajectoire migratoire du pays. L'information sur l'endroit, pourquoi, qui sont impliqués dans les questions connexes sera diffusée à la population. »

Fanta Keita, Journaliste (Liberia)



Les journalistes doivent comprendre ce qui est sous l'égide de la migration, il y a souvent un manque de compréhension de la migration et des différents termes qui l'englobent. Lorsqu'ils couvrent la migration, les journalistes doivent être prudents pour ne pas renforcer la stigmatisation que la migration est mauvaise, et ils doivent comprendre qu'il est essentiel de respecter l'intégrité et la dignité de tous les migrants. »

Joseph Ki-Zerbo, Migrants as Messengers, OIM (Burkina Faso)



La couverture de sujets liés à la migration donnerait un aperçu de la situation sociétale de la migration dans une localité particulière, comme les facteurs menant à la migration, et suggérerait également une panacée possible. Les journalistes devraient travailler avec des organisations de migrants renvoyés pour obtenir des informations vraies et réalistes. »

Brown Okojie, Migrant de retour (Nigeria)



Souvent simplifié en chiffres ou en statistiques, le reportage sur la migration nous enseigne que derrière chaque visage se cache une histoire unique et touchante d'une véritable lutte pour la survie et d'une aspiration à la dignité. »

Emmanuel Wongibe, Consultant en médias (Cameroun)



Lorsque les journalistes couvrent la migration, ils devraient savoir qu'ils ont une lourde responsabilité, que la migration implique plus que les acteurs directement concernés (comprenez par-là les autorités locales, les collectivités territoriales, la société civile, les migrants eux même, les jeunes hommes et femmes, les organisations communautaires de base, les ministères). Parler de la migration c'est également créer les plateformes d'échanges, soulever les vrais débats de la migration. »

Codou Loum, Journaliste (Sénégal)



Il est bon de couvrir les sujets liés à la migration parce que cela permet à la population d'avoir des informations sur les questions et de savoir si oui ou non il faut partir mais aussi s'il n'y pas autres choses à faire ici. »

**Ramatoulaye Diene, Journaliste et bénévole
pour Migrants as Messengers (Sénégal)**

Table des matières

CITATIONS.....	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES ET PHOTOS.....	v
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	vii
Objectifs généraux des modules de formation.....	2
Public cible	2
Rôle du facilitateur.....	2
Espace d'immersion.....	3
INTRODUCTION AU GUIDE DU FACILITATEUR.....	1
Aperçu des modules.....	5
Comment utiliser le guide du facilitateur	8
Une approche participative.....	9
Activités du module.....	9
Conseils pour animer virtuellement ce cours.....	10
MODULE 0: Introduction au cours	13
Contenu.....	14
MODULE 1: Migration en Afrique de l'Ouest.....	17
1.1 Le phénomène migratoire.....	18
1.2 Quels sont les différents types de migrants ou pourquoi les personnes migrent-elles ?.....	20
1.3 Migration en Afrique de l'Ouest.....	25
1.4 Migration, environnement et changement climatique en Afrique de l'Ouest.....	27
MODULE 2: Droits de l'homme, migration et médias	32
2.1 Droits de l'homme et migration.....	33
2.2 Le rôle et la responsabilité des médias dans la couverture des questions de migration.....	34
2.3 Pourquoi rendre compte des problèmes de migration en Afrique de l'Ouest ?.....	36
MODULE 3: Considérations juridiques et éthiques entourant la migration.....	38
3.1 Problèmes juridiques liés à la migration en Afrique de l'Ouest.....	39
3.2 Questions éthiques liées à la migration et déclaration de la migration.....	43

MODULE 4: Migration dans la région.....	48
Côte d'Ivoire.....	49
Gambie.....	50
Guinée.....	51
Libéria.....	53
Nigéria.....	55
Sénégal.....	57
Sierra Leone.....	58
MODULE 5: Surmonter les défis liés à la couverture médiatique de la migration	61
5.1 Risques et défis liés à la couverture médiatique des sur les questions de migration.....	62
5.2 Rester en sécurité lors des reportages sur la migration.....	65
MODULE 6: Une narration efficace : idées, mots et visuels.....	69
6.1 Les mots justes	70
6.2 Trouver des idées de sujets.....	71
6.3 Recherche de sources	74
6.4 Genre et migration	75
6.5 L'impact des images.....	78
MODULE 7: Médias sociaux, technologie et migration	81
7.1 Migration et technologie : une introduction.....	82
7.2 Vérification des faits : identification d'éventuelles erreurs et désinformations.....	87
MODULE 8: Voix des migrants : interviewer les migrants et leurs familles...89	
8.1 Identification et protection.....	90
8.2 Poser les bonnes questions.....	90
8.3 Traumatisme et autres sensibilités.....	93
MODULE 9: Travailler avec vos rédacteurs en chef	95
9.1 Rôle des gardiens	96
9.2 Présenter votre reportage.....	97
MODULE 10: Conclusion.....	101
10.1 Conclusion	102
10.2 Formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de l'atelier	102
10.3 Certificats et fermeture d'atelier.....	102
GLOSSAIRE.....	103
ANNEXES.....	107
Annexe I - Test pré / post.....	107
Annexe II - Exemple d'ordre du jour.....	108
Annexe III - Auto-évaluation.....	110
Annexe IV - Formulaire d'évaluation de l'atelier.....	111
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES.....	115

Listes des figures et photos

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Vue d'ensemble: Population migrante internationale.	19
Figure 2. La migration comme adaptation.....	21
Figure 3. Les migrants réguliers et irréguliers.....	22
Figure 4. Impacts régionaux du changement climatique en Afrique.....	63
Figure 5. La télévision comme source d'information sur la migration.....	84
Figure 6. Fréquence de l'accès des migrants aux médias sociaux.....	85
Figure 7. Couverture médiatique sur les migrations.....	86

LISTE DES PHOTOS

Photo 1. Marché des téléphones portables.....	79
Photo 2. Migrants sur la plage.....	80
Photo 3. Migrants en route.....	80

Acronymes et abréviations

ACS	American Colonialization Society
APD	Aide Publique du Développement
CAE	Communauté d'Afrique de l'Est
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	La Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
CNRC	Conseil norvégien pour les réfugiés
CNULD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
COVID-19	Maladie du coronavirus 2019
DESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'Homme
GIJN	Réseau mondial de journalisme d'investigation
GPS	Système de positionnement global
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ICMPD	Centre international pour le développement des politiques migratoires
IDE	L'investissement étranger direct
IDMC	Centre de surveillance des déplacements internes
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Les Nations Unies
OUA	Organisation de l'unité africaine
PDI	Personne déplacée à l'intérieur du pays
PIB	Produit intérieur brut
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PMM	Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

- TIC** Technologies de l'information et de la communication
- UA** Union africaine
- UE** Union européenne
- UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- USD** Dollar américain
- VIH** Virus de l'immunodéficience humaine

Introduction au guide du facilitateur

Sans aucun doute, la migration est une question déterminante de ce siècle : un milliard de personnes, soit une personne sur sept, sont des migrants. Les médias sont des acteurs clés dans la couverture de cette question et jouent un rôle essentiel pour s'assurer que les communautés comprennent les complexités de la migration, pour combattre les stéréotypes et pour raconter ces histoires de manière globale, factuelle et éthique. Les médias sont essentiels pour vérifier les faits et équilibrer les arguments ainsi que pour mettre en lumière les réalités auxquelles sont confrontés les migrants dans différentes parties du monde, en particulier dans les endroits où les gens sont souvent persécutés pour avoir dénoncé l'injustice.

Trop souvent, cependant, les médias ont contribué à la création d'un discours déséquilibré sur la migration. Des reportages médiatiques inexacts et biaisés peuvent conduire à de la désinformation et, au pire, peuvent être un instigateur de discrimination et de traitement injuste.

L'objectif de ce cours est de s'assurer que les journalistes ont une compréhension globale des complexités de la migration, de l'importance de la migration en tant que moteur du développement, à l'impact positif des migrants sur les secteurs du travail et de l'importance des envois de fonds à l'impact de la migration sur les politiques publiques : économie, démographie, environnement, sécurité, éducation et culture des pays touchés et au-delà.

Ce document fournit un contenu, en anglais et en français, organisé et développé à partir de diverses sources pour créer un programme complet, mais dynamique, qui peut être mis à jour avec un contenu pertinent en fonction des besoins. Les ressources comprennent : des directives, des conseils, des glossaires, des infographies, des images, des vidéos, des activités et des présentations PowerPoint en deux langues. Des articles de presse sélectionnés fournissent diverses approches pour couvrir le sujet et sont des études de cas sur des reportages bons, mauvais et neutres. Le programme est divisé en modules et sections qui peuvent être transformés en cours et ateliers en ligne à travers l'Afrique de l'Ouest et ailleurs, et adaptés à divers scénarios.

Les journalistes ont l'obligation de rendre compte des questions de migration, de réfugiés et de trafic des êtres humains d'une manière précise, juste, équilibrée, humaine et éthique. Ce sont des histoires complexes. Les études et l'actualité indiquent que la question de la migration affecte les pays du monde entier sur les plans politique, économique, démographique, sécuritaire, social, culturel et autres. Il est donc important que les médias se familiarisent le plus possible avec le sujet et sensibilisent leurs communautés respectives en en rendant compte de la meilleure façon possible.

Mais avant d'aller dans les détails, les journalistes doivent faire leurs devoirs, puis allouer le temps, les efforts, la persévérance et les ressources nécessaires. Étant donné que tous les journalistes ne peuvent pas consacrer toute leur attention à cette histoire, ils doivent au moins acquérir des informations et des compétences de base importantes qui les aideront à se préparer à la mission. Pour commencer, les journalistes doivent comprendre les raisons de la migration irrégulière qui poussent les personnes à se rendre à un autre endroit et les itinéraires qu'ils empruntent pour atteindre leurs destinations, ce qui garantira une couverture précise des personnes en déplacement.

Objectifs généraux des modules de formation

Le programme vise à atteindre les objectifs suivants :

- ▶ Comprendre les complexités de la migration.
- ▶ Expliquer comment la migration peut être couverte par des récits basés sur les personnes et les droits.
- ▶ Avoir une solide compréhension de l'endroit et de la façon de trouver des idées et des sources d'histoires liées à la migration.
- ▶ Comprendre l'importance du rôle des médias dans la couverture de la migration.

À la fin de ce cours, les participants auront développé des aptitudes supplémentaires pour :

- ▶ Comprendre les lois et procédures entourant les différentes formes de migration.
- ▶ Appliquer des considérations éthiques lors de leur couverture.
- ▶ Adopter une approche sensible au genre et inclusive dans leurs traitements des sujets.

Public cible

Ce cours est spécialement conçu pour les journalistes des sept pays cibles de la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, le Sénégal et la Sierra Leone.

La taille optimale du groupe est de 12 à 15 participants et il est fortement recommandé de ne pas avoir plus de 20 participants.

Rôle du facilitateur

Pour dispenser la formation, les facilitateurs doivent avoir une expertise thématique dans le domaine de la migration et, idéalement, une certaine connaissance et compréhension de la profession journalistique.

Tout ce dont vous avez besoin pour animer le cours se trouve dans ce guide, du calendrier aux activités en passant par ce dont vous aurez besoin en salle. Quoi qu'il en soit, vous devez vous préparer à l'avance et avoir une bonne compréhension du matériel que vous présenterez ainsi que des activités que vous dirigerez.

Comme le cours ne dure que deux jours, idéalement le même animateur guidera tout le cours. Cependant, étant donné que le cours sera probablement donné au niveau national, des conférenciers invités, qui sont des experts, en la matière peuvent apporter une dimension supplémentaire au cours. Des sujets tels que la migration et le changement climatique / l'environnement et le genre bénéficieraient des conférenciers invités. Dans tous les cas, si vous prévoyez d'avoir des conférenciers invités, vous devrez les identifier dès le début.

Pour préparer la prestation du cours, les facilitateurs doivent :

- ▶ Étudier les informations de base de chaque module.
- ▶ Lire les instructions pour les activités et rassembler tout le matériel nécessaire pour les activités.
- ▶ Rassembler tout matériel supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin pour dispenser le cours, en veillant particulièrement à ce qu'il s'adapte au contexte / pays spécifique dans lequel vous dispensez le cours.
- ▶ Préparer le programme d'activités du jour du cours une fois que les dates et le lieu ont été déterminés. Un exemple d'ordre du jour est fourni en annexe.

Cette préparation garantira un cours qui se déroule sans heurts et est efficace pour partager les informations qu'il faut. Chaque fois que vous sentez que vous avez besoin de plus d'informations sur un sujet particulier, la section des ressources fournit des liens vers de nombreux sites Web où vous pouvez obtenir les informations de base dont vous avez besoin pour vous sentir en confiance et en mesure de répondre aux questions et d'orienter les discussions.

Ce cours est basé sur les résultats d'une évaluation des besoins qui a examiné les besoins des journalistes dans les sept pays cibles pour couvrir la migration de manière professionnelle et responsable. Il ressort clairement de l'évaluation des besoins qu'il y a un manque de couverture médiatique des migrations dans la sous-région ainsi qu'un manque de connaissances sur les complexités de la migration.

Idéalement, à la fin du cours, les participants auront produit un travail à emporter avec eux. Il est peu probable, étant donné la courte durée du cours, qu'ils aient produit une histoire entière. Ils devraient cependant avoir, à tout le moins, une orientation et un angle solides, une liste de sources et un cadre simple avec lequel continuer à travailler.

La flexibilité est la clé de toute formation ou atelier réussi. Quel que soit votre degré de préparation, des choses continueront de se produire : les projecteurs cessent de fonctionner et vous ne pouvez donc pas projeter votre présentation PowerPoint ou vos vidéos, les participants semblent en savoir plus que ce que vous attendiez etc. L'entraînement est amusant, mais il peut aussi être stressant et imprévisible. Être flexible est la clé d'une formation réussie.

Espace d'immersion

Si possible, le facilitateur fournira un espace « d'immersion » qui facilitera la rencontre des journalistes et des migrants de retour dans un espace sûr. Cet espace d'immersion verrait 2-3 migrants assister à la formation. Les migrants serviraient d'experts et pourraient répondre aux questions d'un point de vue personnel, leur conférant ainsi des aspects pratiques et expérimentiels. Si cela n'est pas possible pour l'ensemble de l'atelier, le facilitateur doit essayer d'assurer la participation des migrants à des modules spécifiques, tels que 6 et 8.

Inclure les migrants de cette manière donnerait un visage humain à la migration ainsi qu'une dimension pratique permettant aux journalistes de s'entretenir avec les migrants. Cela donnerait également l'occasion de s'attaquer à l'élitisme médiatique qui existe souvent et dans lequel les journalistes comptent trop souvent sur les autorités et les fonctionnaires pour obtenir des informations plutôt que de parler à des personnes ayant une expérience vécue. Ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit de sujets complexes tels que la migration.

Aperçu des modules

	Titre	Description générale	Module principal ou facultatif
Module 0 (30 minutes)	Introduction au cours	Ce module présente les objectifs du cours. L'activité est un brise-glace pour préparer les participants à l'approche participative de l'atelier.	Module de base
Module 1 (90 minutes)	Migration en Afrique de l'Ouest	Ce module présente la migration en tant que phénomène mondial et continue à discuter de la migration en Afrique de l'Ouest.	Module de base
Module 2 (90 minutes)	Droits de l'homme, migration et médias	Ce module examine les divers principes des droits de l'homme liés à la migration et poursuit en discutant du rôle des médias et des reportages fondés sur les droits des migrants.	Module de base
Module 3 (90 minutes)	Questions juridiques et éthiques liées à la migration	Ce module examine les principaux cadres juridiques internationaux et régionaux ainsi que les considérations éthiques relatives à la couverture médiatique des questions liées à la migration.	Module de base
Module 4 (45 minutes)	Migration dans la région	Ce module examine les considérations de migration propres à chaque pays dans chacun des sept pays cibles.	Optionnel
Module 5 (60 minutes)	Surmonter les défis liés à la couverture médiatique	Ce module aborde les risques et les défis liés à la couverture médiatique de la migration et comment les surmonter.	Module de base

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la session, les participants devraient être capables de :

1. Expliquer l'importance de la participation au cours.
2. Nommer quelques-uns des participants au cours.
3. Connaître et accepter les règles de la session et les questions de santé et de sécurité sur le site.

1. Expliquer la migration comme un phénomène mondial.
2. Comprendre et expliquer les complexités de la migration en Afrique de l'Ouest.
3. Décrire le processus et l'impact de la migration dans la sous-région.
4. Comprendre la nécessité d'une implication des médias dans la couverture de la migration.

1. Comprendre les principes clés des droits de l'homme concernant la migration.
2. Identifier le rôle des médias dans la couverture de la migration.
3. Expliquer comment la migration peut être couverte par des histoires basées sur les personnes et les droits.

1. Décrire les lois et procédures entourant les différentes formes de migration.
2. Comprendre et applique les considérations éthiques dans le traitement du sujet
3. Traiter des questions éthiques telles que la protection des sources et l'impartialité et des considérations sur ses propres émotions.

1. Décrire les problèmes liés à la migration dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

1. Comprendre les risques liés aux rapports sur les problèmes de migration et savoir comment y faire face.
2. Identifier les défis auxquels les journalistes peuvent être confrontés et savoir comment les surmonter.

	Titre	Description générale	Module principal ou facultatif
Module 6 (180 minutes)	Une narration efficace : idées, mots et visuels	Ce module examine les stratégies et les bonnes pratiques pour trouver des idées de sujets, des sources et raconter efficacement des histoires liées à la migration.	Module de base
Module 7 (60 minutes)	Médias sociaux, technologie et migration	Ce module examine le rôle des médias sociaux et d'autres technologies dans la couverture de la migration.	Optionnel
Module 8 (60 minutes)	Voix des migrants: interviewer les migrants et leurs familles	Ce module examine les bonnes pratiques en matière de conduite d'interviews sur des questions liées à la migration.	Module de base
Module 9 (60 minutes)	Travailler avec les rédacteurs en chef	Ce module discute des stratégies possibles pour travailler efficacement avec les supérieurs.	Module de base
Module 10 (45 minutes)	Conclusion	Ce module conclut l'atelier. S'assure que tous les problèmes en suspens ont été résolus et que les participants ont la possibilité de faire des observations.	Module de base

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la session, les participants devraient être capables de :

1. Comprendre et utiliser la terminologie appropriée.
2. Avoir une solide compréhension de l'endroit et de la manière de trouver des idées d'histoires liées à la migration.
3. Accéder à des sources d'informations précises.
4. Couvrir la migration de manière éthique et professionnelle.
5. Trouver des idées d'histoires de migration.

1. Comprendre le rôle que jouent la technologie et les médias sociaux dans la migration.
2. Utiliser efficacement les médias sociaux pour aider à raconter les histoires des migrants.
3. Avoir une conscience accrue des avantages et des pièges des médias sociaux en ce qui concerne la couverture de la migration.
4. Savoir quels outils peuvent être utilisés pour la vérification

1. Appliquer une approche sensible aux traumatismes lors des entretiens avec les personnes concernées par la migration irrégulière.
2. Interviewer efficacement un migrant ou un membre de sa famille.
3. Protéger l'identité des personnes interviewées.

1. Comprendre et être conscient des défis auxquels les rédacteurs en chef sont confrontés.
2. Présenter efficacement les histoires de migration

1. Avoir des réponses aux questions en suspens.
2. Évaluer l'apprentissage des participants en matière de couverture de la migration.
3. Donner un avis.

Comment utiliser le guide du facilitateur

En plus de l'introduction au cours, il y a dix modules : huit modules de base et deux modules optionnels. Les modules sont structurés de manière à s'appuyer sur les aptitudes et les connaissances acquises dans les modules précédents. En tant que tels, les modules doivent être administrés dans l'ordre dans lequel ils sont présentés. Les deux modules optionnels sont : Module 4 : Migration dans votre pays (qui comprend des informations spécifiques aux sept pays cibles) et Module 7 : Médias sociaux, technologie et migration. Il est toutefois fortement recommandé que tous les modules soient inclus.



Il existe plusieurs outils de soutien que le facilitateur est encouragé à utiliser avec ce guide

- Une présentation PowerPoint peut être utilisée tout au long du cours si les ressources le permettent.
- Un manuel du journaliste a été produit et contient une grande partie du contenu qui existe dans le guide du facilitateur afin de renforcer l'apprentissage.
- Un jeu en ligne (également disponible en version papier) appelé « L'itinéraire d'un migrant ». Ce jeu met les participants dans la peau des migrants et les oblige à faire des choix qu'un migrant pourrait faire. Le facilitateur est encouragé à demander aux participants de jouer au jeu au début du cours ou avant le cours, puis à nouveau à la fin. Demandez-leur s'ils auraient fait des choix différents.



Le jeu est disponible sur les sites de Migrants as Messengers et Yenna (<https://yenna.org/migrantjourney>)



Une série de cinq vidéos disponibles en anglais et en français. Ceux-ci ont été intégrés tout au long du cours

- Vidéo 1 : « Le point de vue d'un journaliste » - Les défis de la couverture de la migration du point de vue d'un journaliste.
- Vidéo 2 : « Le voyage » - Une interview d'un rapatrié sur le voyage vers son nouveau pays de destination.
- Vidéo 3 : « Le Retour » - Plusieurs personnes décrivent leurs expériences de retour dans leur lieu d'origine pendant le COVID-19.
- Vidéo 4 : « COVID-19 » - L'impact de COVID-19 sur les migrants de retour.
- Vidéo 5 : « Le point de vue d'un rédacteur en chef » - Que recherche un rédacteur en chef dans une histoire de migration ? Que veut-il et que lui faut-il ?

Une approche participative

L'apprentissage par la pratique s'est avéré particulièrement efficace pour inculquer de nouvelles idées et aptitudes. En tant que tel, ce cours utilise une approche participative. Cela signifie que tout au long du cours de deux jours, les participants seront des apprenants actifs - participant à des discussions, à un brainstorming, travaillant avec d'autres pour trouver des solutions et développant activement une idée de sujet solide qu'ils pourront emporter avec eux lorsqu'ils partiront.

Le rôle principal du facilitateur est précisément cela - de faciliter la discussion et de partager ses propres expériences sur le terrain. Le cours de deux jours comprendra un mélange de théorie, de discussions, de travaux de groupe, de devoirs individuels, de jeux de rôle et équilibrera les aspects pratiques et conceptuels de la couverture de la migration.

Activités du module

L'approche participative adoptée pour ce cours signifie qu'il y aura une variété d'activités tout au long du cours. Celles-ci incluent :

- ▶ **Discussion ciblée** : L'essentiel de l'apprentissage se fera dans le cadre d'une discussion ciblée au cours de laquelle le facilitateur dirige la discussion à travers le contenu de base de chaque session dans chaque module. Des questions suggérées sont fournies pour déclencher la discussion et la conversation.
- ▶ **Brainstorming** : Le facilitateur posera une question ou un problème aux participants qui réfléchiront ensuite pour trouver des réponses ou des solutions. Le facilitateur notera les réponses dans un « parking », ce qui lui donnera la possibilité de revoir les réponses.
- ▶ **Travail de groupe** : Le facilitateur demandera aux participants de travailler en petits groupes de 3 à 5 personnes, selon l'activité. Dans de nombreux cas, l'un des membres du groupe présentera les conclusions à la plénière.
- ▶ **Développement d'un reportage individuel** : Il y a plusieurs activités tout au long du cours qui permettent aux participants de commencer à développer une histoire sur la migration. L'inclusion de ces activités garantira que les participants ont un produit en main (ou le début d'un produit) lorsqu'ils quittent l'atelier.
- ▶ **Projection audiovisuelle et discussion** : Il y a cinq vidéos qui ont été produites pour ce cours. Les vidéos durent environ 2 à 3 minutes. Il est recommandé que les vidéos soient projetées aux endroits suggérés tout au long du cours, puis suivies d'une discussion.
- ▶ **Jeu l'itinéraire d'un migrant** : Un jeu de rôle en ligne a été développé pour ce cours. Le jeu est également disponible en version papier. Il est suggéré que le facilitateur demande aux participants de jouer à ce jeu pour les devoirs après le premier jour de formation. Le facilitateur peut ensuite passer quelques minutes à en discuter avec les participants le lendemain. Le facilitateur peut encourager les participants à recommencer le jeu pour essayer d'obtenir des résultats différents. Encouragez les participants à réfléchir aux raisons pour lesquelles ils ont fait les choix qu'ils ont faits. Disponible sur: <https://yenna.org/migrantjourney>

- ▶ **Ce que j'ai appris :** À la fin de chaque journée, il est utile de faire un exercice où les participants écrivent sur des post-it ce qu'ils ont aimé ou appris au sujet du premier jour ou ce sur quoi ils étaient confus ou incertains. Cela peut aider à identifier les domaines qui pourraient devoir être traités le jour 2.

Conseils pour animer virtuellement ce cours

Pendant la pandémie de Covid-19, nous sommes nombreux à avoir dû adapter à la conduite de notre travail dans un environnement virtuel – et la formation en fait partie. Bien que la formation dans un environnement virtuel puisse sembler difficile, il y a en fait certains avantages. Jetons un coup d'œil à ce que vous pouvez faire pour maximiser la formation virtuelle.

Trouvez un environnement d'apprentissage idéal

Lorsque vous animez une formation virtuelle, vous devez trouver votre propre espace et votre propre équipement. Trouvez un endroit où vous vous sentez à l'aise et avez accès à une connexion Internet fiable et stable.

Pour des conversations claires, utilisez un casque

Testez votre casque et assurez-vous qu'il fonctionne, que les gens peuvent vous entendre et que vous vous sentez à l'aise de l'utiliser.

Connectez-vous tôt

En vous connectant 15 à 20 minutes avant le début de la session, vous aurez le temps de tester votre audio et de vous familiariser à nouveau avec les outils de la plateforme. Si vous comptez utiliser des salles de réunion, vous pouvez les configurer au préalable. Si vous souhaitez partager votre écran, rappelez-vous comment procéder.

La vidéo peut ne pas être possible

Comprenez que la vidéo peut ne pas être possible, en particulier dans les pays à faibles ressources où la bande passante peut être limitée. Si suffisamment de personnes dans le groupe ont une faible bande passante, le téléchargement de vidéos peut être plus un obstacle qu'un avantage à la formation virtuelle. Si la vidéo n'est pas une option à temps plein pour le cours, augmentez la sensation de groupe en utilisant le chat micro de la salle, coupez et réactivez le son des participants pour les questions audio et les discussions. Continuez ces discussions dans la salle de chat.

Fixez des objectifs clairs, des règles de base et des attentes

Il peut être tentant pour les participants de travailler sur d'autres projets pendant la formation virtuelle, alors assurez-vous de définir des règles de base claires dès le départ. Il peut s'agir de demander à chacun de fermer tous les autres programmes, y compris ses e-mails, et de ranger ses appareils. Vous devrez peut-être également montrer aux participants comment utiliser certaines des fonctions de la plate-forme avant de commencer.

Utilisez la fenêtre de chat

Profitez de la puissance du chat en ligne, une ressource qui n'est pas disponible en présentiel, formation en salle. Une question peut être publiée qui n'est pas directement lié au sujet discuté dans le chat pour y répondre plus tard. La boîte de discussion peut également être utilisée comme « Parking » pour les questions en suspens. Les questions et commentaires peuvent être publiés pendant une pause, pour ne pas les oublier. De même, les réponses sont alors accessibles à tous les apprenants quand tout le monde revient de la pause. Liens supplémentaires ou exemples collés dans le chat peuvent être facilement copiés par les autres participants.

Encouragez la participation active

Impliquez les participants tôt et souvent. Lorsque la formation n'est pas en face à face, le formateur est en compétition pour attirer l'attention avec tout ce qui se passe autour des participants et sur leur écran. En règle générale, essayez d'impliquer les participants toutes les quatre minutes. Encouragez les participants à poser des questions, à partager leurs expériences et à collaborer. Si possible, utilisez des vidéos / webcams, car cela aidera à garder les gens engagés. Demandez aux participants qui ne se sont pas encore portés volontaires de répondre à des questions, de leur faire savoir que vous les voyez et que leur opinion compte. Vous pouvez utiliser des outils tels que :

- ▶ Vote à main levée
- ▶ Boîte de discussion
- ▶ Salles de sous-commission en ligne
- ▶ Tableau blanc partagé
- ▶ Sondages
- ▶ Quiz
- ▶ Partager des photos ou des vidéos

Partagez votre écran

N'oubliez pas que vous pouvez partager des présentations PowerPoint, des vidéos et de l'audio si vous partagez votre écran. Assurez-vous de vous sentir à l'aise avec cette fonctionnalité et soyez conscient des limites de la bande passante.

Utiliser la fonction de salle de réunion / d'atelier

La participation de la formation virtuelle est essentielle au succès, alors assurez-vous de vous familiariser avec les fonctions de la salle de réunion. Cela vous permettra d'avoir des groupes de discussion et de demander aux participants de travailler en groupe. Les ateliers sont précieux, en particulier dans la formulation des idées, et permettent une véritable créativité et l'application de ce qui est enseigné. Envisagez d'inclure 4 à 6 participants par « salle » pour maximiser l'engagement. Une fois terminé, assurez-vous que tous les groupes sont présents à toute la classe de formation.

Ne travaillez pas trop. Prendre des pauses !

L'environnement virtuel peut être encore plus épuisant que les environnements en personne surtout si vous n'avez pas la bande passante pour utiliser la vidéo. Comprenez cela et intégrez des pauses régulières - même seulement 5 minutes par heure peuvent faire une différence.

MODULE 0

Introduction au cours



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce cours, les participants seront en mesure de :

- ▶ Savoir qu'attendre du cours
- ▶ Connaître certains des participants
- ▶ Comprendre et convenir des règles internes de conduite



MÉTHODOLOGIE

Le module comprendra les éléments suivants :

- ▶ Brise-glace
- ▶ Établir des règles de base
- ▶ Test pré / post pour évaluer connaissance avant et après la formation
- ▶ Agenda des cours
- ▶ Activité



MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Agenda des cours
- ▶ Tableau Padex ou autre matériel pouvant être utilisé comme parking
- ▶ Test pré / post



TIMING

Le temps alloué pour ce module est de 30 minutes :

- ▶ Introduction 5 minutes
- ▶ Brise-glace 10 minutes
- ▶ Règles de base et emploi du temps 5 minutes
- ▶ Activité 10 minutes

Contenu

Commencez le cours en vous présentant et en expliquant pourquoi la couverture de la migration est si importante. Ensuite, allez directement à votre brise-glace. Vous avez plusieurs options :



Brise-glace n° 1

Chacun s'assoit à côté d'une personne qu'il ne connaît pas. Dites à chacun de regarder à sa droite et d'annoncer qu'il passera les 5 prochaines minutes à établir rapidement des liens avec cinq autres participants. L'objectif : 5 conversations en 5 minutes. Réglez une minuterie ; chaque fois que la sonnerie retentit, il est temps pour les gens de trouver un nouveau partenaire de conversation. Les sujets peuvent inclure : les aliments préférés, les films préférés, la musique préférée.



Brise-glace n° 2

Divisez les participants en groupes et dites-leur de découvrir combien de choses ils ont en commun. Cela pourrait inclure des éléments tels que : le type de travail, l'endroit où ils vivent, les langues parlées, la musique / nourriture préférée. Les caractéristiques physiques et les couleurs des vêtements ne comptent pas ! Le groupe qui découvre le plus de choses en commun gagne, il est donc avantageux d'être persévérant et réfléchi. Chaque groupe annoncera ce qu'il a en commun avec le reste du groupe. Demandez à tous les autres de lever la main s'ils ont aussi la chose en commun.



Conseil d'entraînement virtuel

Si vous dirigez une formation virtuelle, utilisez le brise-glace n° 2 et demandez-leur de le faire en groupes dans des salles de sous-commission. Cela servira également à les mettre à l'aise avec cette fonction.

Une fois que vous avez terminé le brise-glace, travaillez avec les participants pour élaborer collectivement des règles de base. Celles-ci peuvent inclure des choses comme : éteindre ou mettre sous vibreur les téléphones portables, ponctualité, écouter les collègues, respecter le temps, participer, poser des questions, accepter de ne pas être d'accord. N'hésitez pas à demander aux participants s'ils ne proposent rien. Écrivez les règles sur un morceau de papier qui est affiché dans la salle pendant la durée de la formation. Faites également le ménage pour le lieu, la santé et la sécurité, l'emplacement des toilettes et des installations de cuisine etc.

Demandez aux participants de faire le test pré / post. Cela ne devrait pas prendre plus de 5 à 10 minutes.

Enfin, terminez la session par l'activité : [Attentes des participants](#).



Activité : Attentes des participants

Chaque participant décrit brièvement un sujet ou une aptitude concernant la couverture de la migration qu'il aimerait explorer pendant le cours. Les sujets doivent être notés tels que présentés et tous ceux qui ne sont pas contenus dans le contenu du cours doivent être ajoutés à une liste appelée « Le parking » pour les sujets qui doivent être vidés (traités) avant la fin du cours.



Note d'activité

Cette activité encourage les participants à noter les préoccupations partagées, permet aux formateurs d'indiquer où certains intérêts s'inscrivent dans les objectifs du cours, ajoute de nouveaux sujets à traiter pendant l'atelier où ils existent.

MODULE 1

Migration en Afrique de l'Ouest



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront en mesure de :

- ▶ Expliquer la migration comme un phénomène mondial
- ▶ Comprendre et expliquer les complexités de la migration en Afrique de l'Ouest
- ▶ Décrire le processus et l'impact de la migration dans la sous-région
- ▶ Comprendre le besoin d'implication des médias dans la couverture de la migration



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Discussions
- ▶ Résultats des travaux de groupes



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée, activités de groupe, projection de AV et discussion



MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Vidéo # 2 : Le voyage



TIMING

Le temps total alloué pour le module 1 est de 90 minutes :

- ▶ La session 1.1 dure 30 minutes : 20 minutes seront consacrées à la présentation de la session 1.1; 10 minutes pour l'activité 1a
- ▶ La session 1.2 dure 30 minutes
- ▶ La session 1.3 dure 30 minutes. 15 minutes seront consacrées à la présentation de la session 1.3 et 15 minutes pour l'activité 1b (5 minutes pour le travail de groupe et 10 minutes pour le compte rendu)

1.1 Le phénomène migratoire

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la migration est : « le mouvement de personnes loin de leur lieu de résidence habituelle, soit à travers une frontière internationale ou à l'intérieur d'un État », il y a donc à la fois une migration internationale et interne.

Concentrez-vous sur le phénomène global de la migration avant de définir les différentes catégories de personnes qui migrent. Placer le décor à l'échelle mondiale afin que les participants puissent mieux comprendre comment la migration dans la sous-région fait partie d'un phénomène mondial.

« Depuis les temps les plus reculés, l'humanité est en mouvement, certaines personnes se déplacent à la recherche de nouvelles opportunités économiques et d'horizons. D'autres se déplacent pour échapper aux conflits armés, à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, aux persécutions, au terrorisme ou aux violations et abus des droits humains. D'autres encore le font en réponse aux effets néfastes du changement climatique. »

OIM

Nous vivons à une époque de mobilité humaine sans précédent. La mobilité, partie intégrante du développement humain, a toujours été une méthode d'adaptation aux sphères environnementale, politique et économique. Elle contribue à la richesse, au dynamisme, à la survie et à la stabilité des sociétés.

L'OIM estime qu'une personne sur sept dans le monde est un migrant - une personne qui a traversé une frontière internationale ou s'est établi à l'intérieur d'un État loin de son lieu de résidence habituel. Les migrants peuvent se déplacer mais rester dans leur pays d'origine (migrants internes) ou quitter leur pays d'origine ou le pays de résidence habituel vers un autre pays (migrants internationaux): 763 millions de personnes sont des migrants internes et 272 millions sont des migrants internationaux (équivalent à 3,5 pour cent de la population mondiale); 60 millions sont des personnes déplacées de force qui ont fui une situation de conflit et / ou de persécution (dont plus de 20 millions ont fui hors de leur pays d'origine dénommées «réfugiés»).

Il est également important de noter que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît pour la première fois la contribution de la migration au développement durable. La migration est une question transversale, pertinente pour tous les Objectifs de développement durable (ODD). Onze des 17 objectifs contiennent des cibles et des indicateurs pertinents pour la migration ou la mobilité. La référence centrale des ODD à la migration est faite dans la cible 10,7 : faciliter une migration et une mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables des personnes, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées, qui apparaît sous l'objectif 10 de réduire les inégalités à l'intérieur et entre les pays.

La **migration** est tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par delà une frontière internationale.

La **migration internationale** est définie par l'OIM comme le mouvement de personnes qui quittent leur lieu de résidence habituelle pour se rendre dans un pays dont elles n'ont pas la nationalité, franchissant par conséquent une frontière internationale.

La **migration interne** est le mouvement de personnes à l'intérieur d'un État aux fins d'y établir une nouvelle résidence, temporaire ou permanente (adapté de l'OIM, 2015). Les mouvements de migration interne peuvent être temporaires ou permanents et inclure ceux qui ont été déplacés de leur lieu de résidence habituel, tels que les personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que les personnes qui décident de déménager vers un nouveau lieu, comme dans le cas de la migration rurale-urbaine. Le terme couvre également à la fois les nationaux et les non-nationaux se déplaçant à l'intérieur d'un État, à condition qu'ils quittent leur lieu de résidence habituel. Ces mouvements internes ou internationaux peuvent être volontaires, forcés ou quelque part entre les deux. Nous devons comprendre que ces mouvements internes ou internationaux peuvent être volontaires, forcés ou quelque part entre les deux.

VUE D'ENSEMBLE: POPULATION MIGRANTE INTERNATIONALE

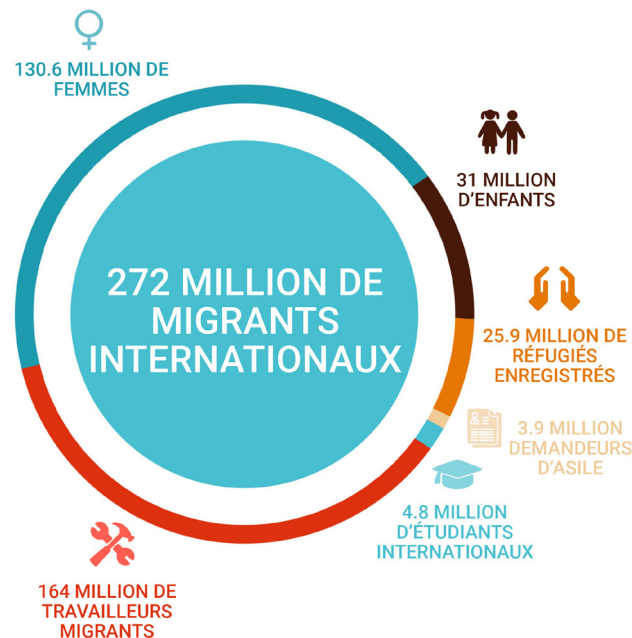


Figure 1. Vue d'ensemble: Population migrante internationale. Source : OIM, 2019, HCR, 2019.

Près de la moitié des migrants sont des femmes et des filles, et les femmes migrent de plus en plus seules ou en tant que chefs de famille. Les femmes migrantes sont confrontées à des risques majeurs, notamment l'exploitation sexuelle, la traite et la violence. Les femmes migrantes sont confrontées à une double discrimination : en tant que femmes et en tant que migrantes. La question du genre sera abordée plus en détail dans le module 6.

Faire la distinction entre les définitions de travail ci-dessus (comme la migration interne ou internationale) et les définitions énoncées dans le droit international ci-dessous (travailleur migrant, réfugié, apatride), les premières pouvant changer en fonction de l'évolution des pratiques et des recherches universitaires sur la migration.



Activité 1a

Projection et discussion de Vidéo # 2 : Le Voyage (20 minutes)



Quelques faits et chiffres qui peuvent être utilisés pour illustrer le phénomène de la migration

- Une personne sur sept est un migrant. Pris ensemble, les 272 millions de migrants internationaux (130,6 millions de femmes et 31 millions d'enfants) (DESA, 2019) et les 763 millions de migrants internes (UNDP, 2009 et DESA, 2013) totalisent plus d'un milliard de personnes qui ont quitté leur domicile habituel.
- Sur les 272 millions de migrants internationaux en 2017, 25,9 millions étaient des réfugiés et 3,5 millions étaient des demandeurs d'asile (HCR, 2019) ; en d'autres termes, environ 10 pour cent étaient des migrants forcés.
- La plupart des migrants internationaux - environ 90 pour cent - étaient des travailleurs migrants et des membres de leur famille ou des étudiants internationaux.
- Les migrants internationaux représentent 3,5 pour cent de la population mondiale en 2019, contre 2,8 pour cent en 2000.
- Entre 2000 et 2017, le nombre relatif de migrants internationaux originaires d'Afrique a connu la plus forte augmentation (+68 pour cent), suivi du nombre de migrants nés en Asie (+62 pour cent), en Amérique latine et dans les Caraïbes (+52 pour cent) et en Océanie (+51 pour cent) (DESA, 2017).
- En 2016, il y avait 4,8 millions d'étudiants internationaux ; ils sont également considérés comme des migrants.
- Contrairement à une idée répandue dans le monde entier, seule une minorité de migrants – 34 pour cent en 2015 - migre d'un pays du Sud vers un pays du Nord, contre 38 pour cent de migration Sud-Sud (World Bank, 2016 et DESA, 2017).

1.2 Quels sont les différents types de migrants ou pourquoi les personnes migrent-elles ?

Il y a **de nombreux types de migrants**. Certains partent temporairement, certains définitivement, certains sont forcés, certains volontaires et certains vont loin tandis que d'autres restent plus près de chez eux.

Les journalistes doivent également noter que la plupart des personnes qui traversent une frontière le font dans leur région immédiate, vers les pays voisins vers lesquels ils peuvent trouver plus facile de voyager et d'où il peut être plus facile de revenir. En effet, pour les personnes déplacées **fuyant une catastrophe ou une crise**, comme un conflit ou une violence extrême, ou des dangers en évolution rapide tels que des événements météorologiques ou des catastrophes liées au climat, l'important est d'atteindre rapidement la sécurité. Les gens ont également tendance à chercher des endroits plus sûrs à proximité, soit dans le même pays, soit de l'autre côté d'une frontière (OIM 2018).

Les journalistes doivent noter que, bien que le mot « migrant » soit utilisé dans le droit international, par exemple dans la résolution 61.17 de l'Assemblée mondiale de la Santé du 24

mai 2008, sur la santé des migrants, il n'y a toujours pas de définition juridiquement reconnue de celui-ci. Pour les besoins de ce guide, la définition de travail de l'OIM est utilisée.

La **définition de l'OIM du migrant** est : « Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux ».

Se déplacer pour s'adapter

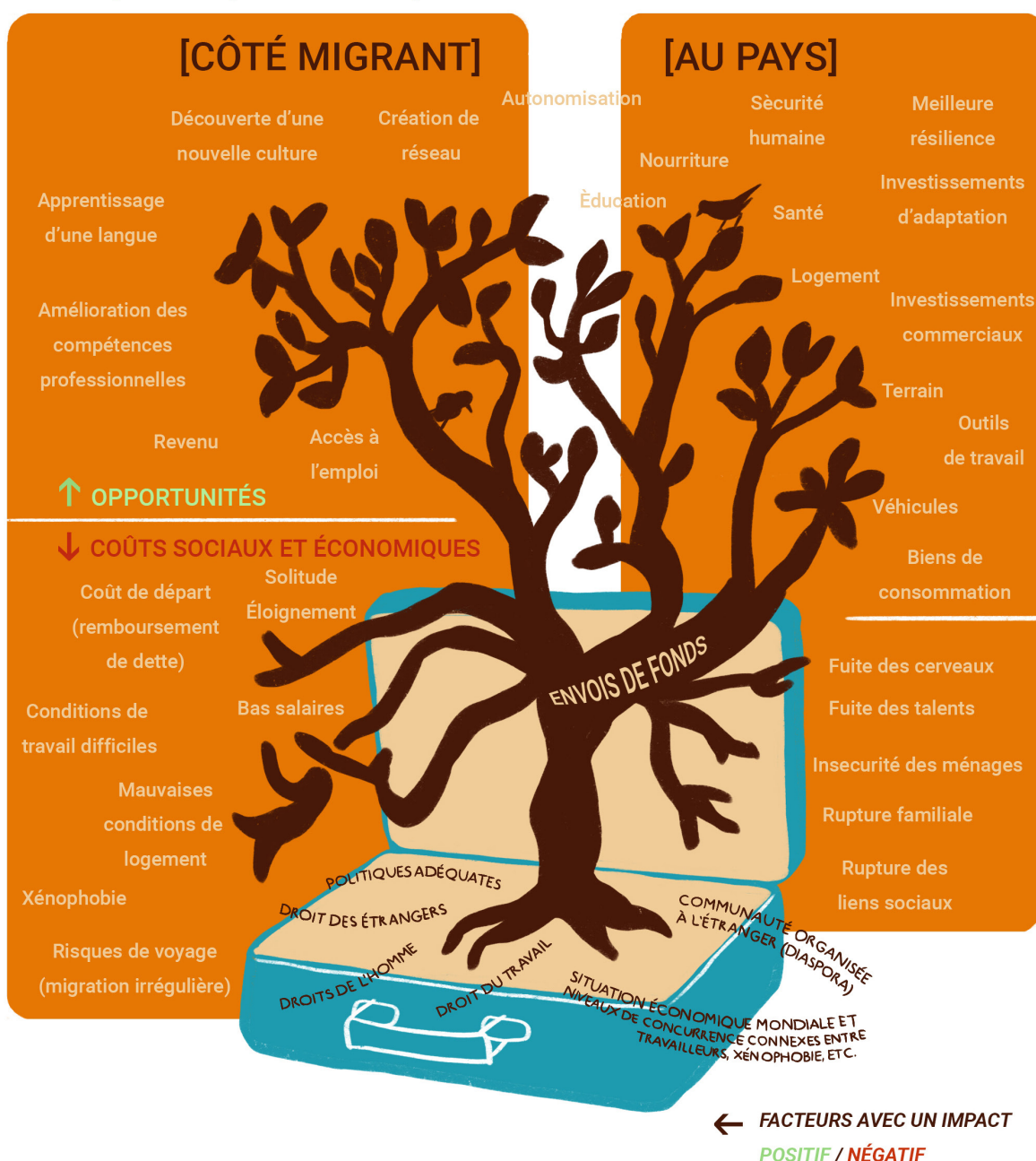


Figure 2. La migration comme adaptation. Source : OIM Environmental Migration Portal. Produit par Zoë Environment Network, © OIM, 2015.

Nous devons comprendre que ces mouvements internes ou internationaux peuvent être volontaires, forcés ou quelque part entre les deux. Il y a ce que nous appelons « **Facteurs push-pull** » où certains éléments tels que les bas salaires, la rareté des opportunités d'emploi ou les effets du changement climatique (par exemple, la sécheresse forçant les agriculteurs à trouver de meilleurs climats) « pousseront » les gens à migrer tandis que des salaires plus élevés et des opportunités d'emploi dans les pays ou régions de destination seraient des facteurs d'attraction.

Migration régulière et irrégulière

La **migration régulière** est une migration qui se produit conformément aux lois du pays d'origine, de transit et de destination.

Un **migrant en situation régulière** est une personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale et est autorisée à entrer ou à séjourner dans un État conformément à la législation dudit État et aux accords internationaux auxquels il est partie.

Il n'y a pas de définition universellement acceptée de **migration irrégulière**. Cependant, elle peut être définie comme le mouvement de personnes contrevenant aux lois, aux réglementations ou aux accords internationaux qui régissent l'entrée ou la sortie du pays d'origine, de transit ou de destination. Du point de vue du pays de destination, la migration irrégulière se produit lorsque les migrants entrent, résident et travaillent dans le pays de manière irrégulière, c'est-à-dire sans les autorisations ou documents requis par la loi sur l'immigration pour entrer, vivre et travailler dans le pays concerné.

Un **migrant en situation irrégulière** est une personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale sans autorisation d'entrée ou de séjour dans le pays en application de sa législation ou d'accords internationaux dont il est partie.



Figure 3. Les migrants réguliers et irréguliers. Source: Centre mondial d'analyse des données sur la migration (CMADM) de l'OIM, 2018.

La **migration forcée** (ou déplacement) représente 10 pour cent des migrations internationales. Sur les 763 millions de migrants internes, 41,3 millions étaient des personnes déplacées à l'intérieur du pays (HCR, 2019), contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel, par exemple en raison d'un conflit ou d'une catastrophe.

Définition des migrants

Il y a **de nombreux types de migrants**. Certains partent temporairement, certains définitivement, certains sont forcés, certains volontaires et certains vont loin tandis que d'autres restent plus près de chez eux.

Le terme **travailleur immigré** désigne une personne qui doit être engagée, exerçant ou a exercé une activité rémunérée dans un État dont elle n'est pas ressortissante. Selon la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, les travailleurs migrants :

- a) Sont considérés comme documentés ou en situation régulière s'ils sont autorisés à entrer, à séjourner et à exercer une activité rémunérée dans l'État d'emploi conformément au droit de cet État et aux accords internationaux dont cet État est partie ;
- b) Sont considérés comme non documentés ou en situation irrégulière les migrants qui ne remplissent pas les conditions prévues à l'alinéa (a) du présent article.

Les 26 millions **réfugiés** et 4.2 millions de demandeurs d'asile en 2019 sont également des migrants et constituent une catégorie particulière et vulnérable de migrants car ils ont dû fuir en franchissant une frontière et ont perdu la protection de leur pays d'origine ou ne peuvent en bénéficier (HCR 2020).

Selon le **Convention de 1951 relative au statut des réfugiés**, un réfugié est une personne qui a « une crainte fondée d'être persécutée pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou d'opinion ou à cause de cette peur, ne veut pas se prévaloir de la protection de ce pays ». La situation des réfugiés est souvent si périlleuse et intolérable qu'ils franchissent les frontières nationales pour chercher la sécurité dans les pays voisins et deviennent ainsi internationalement reconnus comme réfugiés. Ils sont reconnus comme tels précisément parce qu'il est trop dangereux pour eux de rentrer chez eux, et ils ont donc besoin d'un refuge ailleurs. Ce sont des personnes pour lesquelles le refus d'asile a des conséquences potentiellement mortelles.

Un **réfugié « de facto »** est un demandeur d'asile qui peut ne pas répondre aux critères de la Convention sur les réfugiés et peut ne pas avoir droit au statut de réfugié, mais peut être persécuté s'il devait être renvoyé dans son pays d'origine. Dans ce cas, il peut se voir accorder un statut juridique « de facto » pour pouvoir bénéficier de la protection du pays d'asile.

Personne déplacée à l'intérieur du pays (PDI) est une personne qui est forcée de fuir son domicile mais qui reste à l'intérieur des frontières de son pays. Les personnes dans cette situation sont souvent appelés réfugiés, bien qu'elles ne relèvent pas des définitions juridiques du réfugié.

Le migrant environnemental : Le changement climatique est un problème majeur en Afrique de l'Ouest comme dans le monde. Les Nations Unies estiment qu'il pourrait y avoir 250 millions de migrants environnementaux dans le monde d'ici 2050. Les facteurs environnementaux comprennent l'exposition aux risques naturels, l'exposition à la dégradation de l'environnement et la disponibilité des services écosystémiques. Alors que les deux premiers sont susceptibles

de pousser les personnes à se déplacer, les services écosystémiques peuvent agir dans les deux sens, selon le niveau de disponibilité de ces services.

Les facteurs environnementaux sont souvent intimement liés aux facteurs économiques, notamment par les effets de la baisse de la productivité des terres sur les revenus, les prix et l'emploi en milieu rural. Les déplacements à grande échelle peuvent également exercer des pressions importantes sur l'environnement dans les zones d'accueil, que ce soit dans les camps ou non, en particulier lorsque les ressources naturelles sont déjà rares / épuisées. La question de la migration et de l'environnement et du changement climatique sera abordée plus en détail dans le module 5.

Au plan juridique, le terme « réfugié climatique » est inapproprié car il n'est pas couvert par la définition de réfugié de la Convention de 1951 sur les réfugiés. Dans le cas des migrants environnementaux, la plupart des personnes risquent d'être déplacées à l'intérieur de leur propre pays, plutôt que de traverser une frontière internationale. Il est également important de noter que le facteur « climatique » interagit souvent avec d'autres facteurs tels que la famine et la pauvreté.



Il y a aussi formes de migration abusives - les délits de traite des personnes (internes ou transnationales) et de trafic de migrants

Le trafic de migrants se réfère à l'acquisition, en vue d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage matériel, de l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont la personne n'est ni un ressortissant ni un résident permanent. Le trafic d'êtres humains implique nécessairement le franchissement d'une frontière.

Dans le cas de **traite des êtres humains**, deux éléments supplémentaires au-delà de la contrebande doivent être présents : il doit y avoir une forme de recrutement inappropriée, comme la coercition, la tromperie ou un abus de pouvoir ; et l'activité doit avoir été entreprise à des fins d'exploitation, bien que cet objectif n'ait pas nécessairement été atteint.

Le trafic de migrants, bien que souvent entrepris dans des conditions dangereuses ou dégradantes, implique des migrants qui ont consenti au trafic. Les victimes de la traite, en revanche, n'ont jamais consenti ou, si elles ont initialement consenti, ce consentement a été rendu dénué de sens par les actions coercitives, trompeuses ou abusives des trafiquants.

Traite des personnes : Un crime complexe exigeant simultanément :

- Acte : recrutement, mutation, transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes
- Moyens : altère le consentement
- Objectif : l'exploitation

Les victimes de la traite peuvent être des ressortissants exploités dans leur propre pays ou des migrants internationaux en situation régulière ou irrégulière.

Travail forcé : Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), près de 25 millions de personnes (migrants et nationaux) sont victimes du travail forcé dans le monde.

1.3 Migration en Afrique de l'Ouest

Ce serait le bon moment pour lancer une discussion ciblée. Utilisez le flip chart ou la fonction de discussion sur Zoom pour noter ce que les participants notent comme problèmes ou thèmes de migration clés en Afrique de l'Ouest. En outre, les participants peuvent parler de l'impact de la migration dans leur pays.

L'Afrique de l'Ouest a la population la plus mobile du continent. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (La CEDEAO) est la seule communauté économique régionale (CER) en Afrique qui a mis en œuvre le protocole de libre circulation, bien qu'avec des défis dans son application. Ces protocoles et réglementations sur la libre circulation renforcent les taux élevés de mobilité dans la sous-région, les principaux pays de destination étant la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. Ces pays sont également les principaux pays d'origine de migrants de la sous-région (Awumbila, 2014).

Les moteurs de la migration intra régionale en Afrique de l'Ouest sont principalement environnementaux et économiques. Le recours à des passeurs pour traverser les frontières, même dans des zones de libre circulation comme la CEDEAO, n'est pas rare, en particulier dans des circonstances où les personnes ne possèdent pas de documents d'identité. Il est important de souligner, cependant, que la plupart des Africains de l'Ouest qui sont passés clandestinement par voie terrestre commencent leur voyage en tant que migrants réguliers dans le cadre du protocole de libre circulation et ne violent les lois d'immigration qu'après avoir quitté la zone CEDEAO. En outre, un certain nombre de frontières en Afrique de l'Ouest sont extrêmement poreuses, permettant des mouvements non autorisés entre les pays, plusieurs frontières de la CEDEAO traversant des zones politiquement instables et peu peuplées, qui sont également caractérisées par des carences en matière de sécurité.

L'insurrection de Boko Haram, qui a débuté en 2009 dans l'État de Borno, dans le nord du Nigéria, combinée à des opérations de contre-insurrection et des affrontements communautaires au sujet de ressources limitées, a également entraîné d'importants déplacements dans la région du Lac Tchad. Avec plus de 2,2 millions de personnes déplacées, le Nigéria se classait parmi les 10 premiers pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées en raison des conflits et de la violence à la fin de 2018. Une partie de la violence et des déplacements en Afrique de l'Ouest est liée au conflit entre les éleveurs et les agriculteurs pour la terre et les ressources, bien que ces conflits aient souvent aussi des dimensions ethniques et religieuses.

Entre le début de 2017 et le 30 juin 2017, environ 47000 migrants ouest-africains sont arrivés irrégulièrement en Italie., La Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Nigéria et le Sénégal ont tous été placés dans les dix premiers pays d'origine au cours de cette période, ce qui fait des migrants irréguliers ouest-africains les principaux contributeurs à la « crise migratoire » dans l'UE depuis la réduction spectaculaire des arrivées de Syrie, d'Afghanistan et d'Irak en Grèce (EC, 2017).

Il y a aussi des apatrides. L'apatridie est le plus susceptible de se produire parmi un certain nombre de catégories identifiées, telles que : les migrants historiques et leurs descendants ; les enfants de parents inconnus ; populations frontalières ; les réfugiés et les rapatriés, en particulier les enfants réfugiés nés à l'étranger, les personnes déplacées et certaines catégories de migrants contemporains ou de personnes victimes de la traite.

L'un des aspects positifs les plus significatifs de la migration en Afrique subsaharienne est la contribution financière des migrants grâce aux envois de fonds. Les envois de fonds sont des

transferts transfrontaliers, privés, monétaires ou non monétaires (en nature) effectués par les migrants au profit de leur famille ou de leur communauté.

Ces envois de fonds contribuent à diversifier et à augmenter considérablement les revenus des ménages, permettant aux familles d'investir dans l'éducation ou le logement. Ils protègent également les gens de l'instabilité, du mauvais fonctionnement des marchés, des politiques étatiques défaillantes et du manque de sécurité sociale fournie par l'État. Au niveau national, les envois de fonds se sont avérés être une source de devises de plus en plus importante et fiable. Bien que les migrants envoient des transferts aux membres de leur famille, ces ressources déclenchent un processus qui affecte l'ensemble de l'économie.

En 2019, les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) ont dépassé les investissements directs étrangers (IDE) en tant que principale source de capitaux entrants, ayant déjà dépassé l'aide publique au développement (APD) et l'équilibre du portefeuille privé. Cependant, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne ont chuté de près de 25 pour cent en 2020 à la suite de la crise économique de la COVID-19 (Ratha et. al., 2020).



Activité 1b : Travail de groupe (40 minutes)

Discutez de l'impact de la migration sur la politique, l'économie, la démographie, l'environnement, la sécurité, l'éducation et les cultures de votre pays ? Impact sur la sous-région ? Le monde ? Les groupes rendent compte à la plénière et discutent de leurs conclusions. Si les participants viennent de divers pays, ils peuvent également discuter des différences qu'ils ont pu constater d'un pays à l'autre.

Plus récemment, nous avons vu comment la **COVID-19** a affecté la migration en Afrique de l'Ouest. Les données collectées à 35 points de transit clés en Afrique de l'Ouest et centrale par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) indiquent que la migration régionale a diminué de près de 50 pour cent au cours du premier semestre 2020 (par rapport à 2019) en raison des restrictions de voyage des gouvernements pour empêcher la propagation du virus.

La réponse à la pandémie a considérablement perturbé la mobilité et le commerce transfrontaliers. La Banque mondiale prévoit que les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne chuteront de 23 pour cent en 2020. Bien que les restrictions à la mobilité telles que la fermeture des frontières aient contribué à limiter la propagation du virus, elles ont eu des répercussions dévastatrices sur le commerce régional et les moyens de subsistance. Les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) subissent de manière disproportionnée les effets de ces restrictions. Les communautés frontalières et le commerce transfrontalier ont été touchés dans une région où 60 pour cent de l'économie est informelle.

En juin 2020, selon les estimations, au moins 33000 migrants étaient bloqués aux frontières, y compris dans des centres de transit surpeuplés en raison des restrictions à la mobilité COVID-19, selon l'OIM. (UN, 2020)

«Most of them have lost their jobs or incomes, which can also be an obstacle to accessing health services.»

Sophie Nonnenmacher

Acting Regional Director for IOM's Regional Office for West and Central Africa

1.4 Migration, environnement et changement climatique en Afrique de l'Ouest¹

Les liens entre la migration et l'environnement ne sont pas nouveaux. Les personnes du monde entier ont toujours bougé à cause de l'environnement. Cela est également vrai pour la région de l'Afrique de l'Ouest, qui porte une longue histoire de mobilité, que ce soit sous la forme de travailleurs migrants se déplaçant pendant la saison de récolte, de pasteurs se déplaçant avec leurs troupeaux pour des pâturages plus verts, ou du déplacement plus tragique dû aux inondations et à la sécheresse. (OIM, 2020b).

Au cours des dernières décennies, les effets néfastes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ont intensifié les événements et processus environnementaux en Afrique de l'Ouest, tels que les sécheresses, la désertification, la déforestation, la pénurie d'eau, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et les inondations, obligeant directement ou indirectement des personnes à quitter leur domicile (OIM, 2020b).

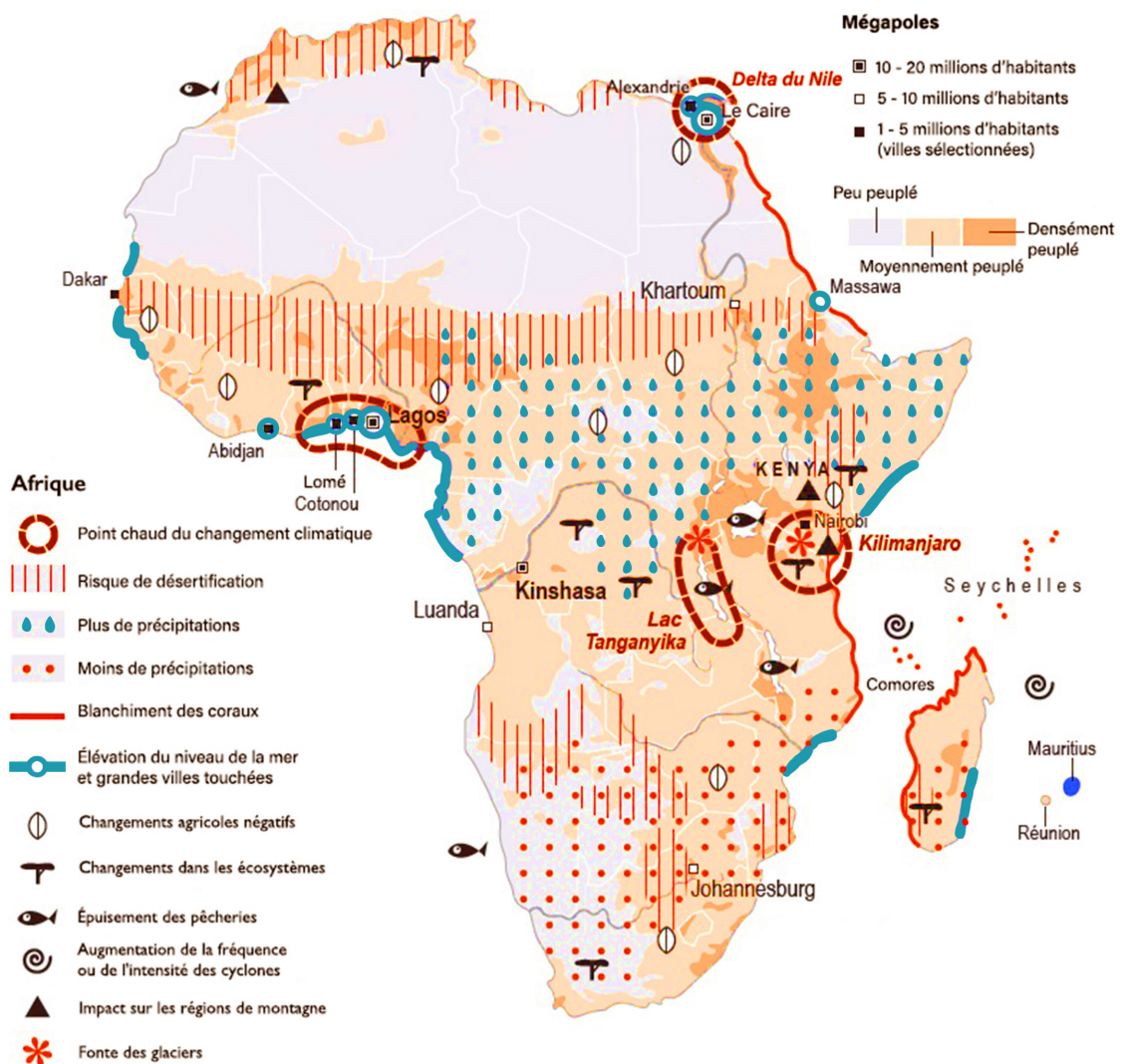


Figure 4. Impacts régionaux du changement climatique en Afrique. Carte extraite de « The Atlas of Environmental Migration » (Ionesco D., Mokhnacheva D. and Gemenne F., Routledge, Abingdon, 2017), p. 63. © IOM (Mokhnacheva, Ionesco), Gemenne, Zoi Environment Network, 2015. Sources: IPCC (2013, 2014).

¹ Développé en collaboration avec la Division de la migration, de l'environnement et du changement climatique de l'OIM, Ileana Sinziana Puscas, chargée de projet pour la migration, l'environnement et le changement climatique.

Migration environnementale

Il n'existe pas de définition légale ni acceptée au niveau international pour les personnes en déplacement en raison de facteurs environnementaux. En 2007, l'OIM a proposé une définition pratique : « Les migrants environnementaux sont des personnes ou des groupes de personnes qui, principalement pour des raisons de changement soudain ou progressif de l'environnement qui nuit à leur vie ou à leurs conditions de vie, sont obligés de quitter leur domicile habituel, ou choisissent de le faire, temporairement ou définitivement, et qui déménagent soit dans leur pays, soit à l'étranger » (OIM, 2007 : 33).

La migration environnementale peut prendre différentes formes : forcée et volontaire, temporaire et permanente, interne et internationale. La migration environnementale peut être provoquée par des événements et processus à évolution lente (élévation du niveau de la mer, augmentation des températures, dégradation des terres, etc.) ou des événements soudains (inondations, cyclones, tempêtes, etc.), tous deux exacerbés par les effets néfastes. Du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

La migration dans le contexte de l'environnement peut donc être à la fois un problème et une solution. Si elle n'est pas bien gérée, la migration peut placer les personnes dans des situations vulnérables lorsqu'elles doivent fuir leur foyer ; mais elle peut également renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des populations en permettant la diversification des revenus (OIM, 2014).

En outre, la migration peut avoir un impact positif sur les zones de départ en allégeant la pression sur la diminution des ressources naturelles, et les envois de fonds peuvent ouvrir d'autres sources de revenus, réduire la dépendance à l'environnement pour la subsistance et contribuer à l'action climatique.

Faits et chiffres clés

Le stress environnemental a rarement un impact direct sur la mobilité. Il existe une multitude de facteurs de migration, notamment économique, politique, démographique, et social, auquel s'ajoute le stress environnemental conduisant ainsi à une décision de migrer.

Il n'y a pas de chiffre global des migrants environnementaux. Nous ne savons pas combien de personnes se déplacent en raison d'événements et de processus à évolution lente, tels que l'élévation du niveau de la mer et la désertification. Ce que nous savons, c'est que 24,9 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays rien qu'en 2019 en raison de catastrophes soudaines, selon l'Observatoire des déplacements internes (IDMC) (2020), dont quelque 327 000 se trouvaient en Afrique de l'Ouest (OIM, 2020b). La majorité des personnes déplacées à la suite de catastrophes restent dans leur pays ou région. Même si les mouvements transfrontaliers bénéficient souvent d'une couverture médiatique importante, ces mouvements sont moins fréquents.

De manière significative, la Banque mondiale prévoit que quelque 143 millions de personnes pourraient devenir des migrants climatiques d'ici 2050, si nous ne prenons aucune mesure climatique (Rigaud et al., 2018). Les projections pour l'Afrique de l'Ouest montrent que 54,4 millions de personnes pourraient devenir des migrants internes d'ici 2050 en raison du changement climatique (Rigaud et al., 2018 : 109).

Solutions et cadres internationaux et régionaux

Il existe trois solutions principales pour la migration environnementale : i) des solutions pour que les gens restent - protéger l'environnement afin que les gens n'aient pas à se déplacer ; ii) des solutions pour que les gens se déplacent - permettant aux gens de se déplacer de manière régulière, sûre et ordonnée ; et iii) des solutions pour les personnes en déplacement - offrir aide et protection aux personnes déplacées (OIM, 2018).

Au niveau international, les États ont reconnu les liens entre migration et environnement (OIM, 2018a). Le [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (PMM) adopté en 2018, reconnaît pour la première fois dans un cadre de migration internationale, les catastrophes, le changement climatique et la dégradation de l'environnement comme des moteurs de la migration. [L'Accord de Paris](#) de 2015 sur le changement climatique reconnaît les droits humains des migrants lorsqu'ils agissent pour le climat, et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) de 1994 identifie également le lien entre la désertification, la dégradation des terres, la sécheresse et les migrations. Le [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#) traite des déplacements à la suite de catastrophes.

Au niveau régional, l'Union africaine (UA) et la CEDEAO ont également reconnu les liens entre migration et environnement (OIM, 2020a). Le [Cadre de politique migratoire pour l'Afrique 2018-2027](#) et la [Convention de 2009 pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique \(la Convention de Kampala\)](#) établissent un cadre important pour faire face aux migrations et aux déplacements dans le contexte des catastrophes et du changement climatique. En Afrique de l'Ouest, le Protocole de libre circulation de 1979 est une politique clé permettant aux personnes, y compris les migrants environnementaux, de se déplacer librement dans la sous-région ; et le protocole de transhumance de 1998 permet aux éleveurs et à leur bétail de traverser les frontières.

Histoires de migration environnementale en Afrique de l'Ouest

La mobilité dans les pays d'Afrique de l'Ouest est depuis longtemps une [stratégie traditionnelle](#) d'adaptation aux facteurs de stress climatiques. Les changements environnementaux actuels mettent à rude épreuve le secteur agricole, qui représente 35 pour cent du PIB de l'Afrique de l'Ouest et emploie plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre (OIM, 2020c). L'emploi dans l'agriculture est si élevé que la dégradation de la production agricole est l'un des facteurs qui conduit à la migration forcée - qui donne accès à des revenus complémentaires ou à de meilleures opportunités (OIM, 2020c).

[Les catastrophes ont des effets de déplacement immédiats](#) et peuvent perturber les schémas de migration établis et, combinés à une multitude de facteurs socio-économiques, poussent un nombre toujours plus grand de personnes à migrer à l'intérieur et à travers les frontières. Bien que souvent liés entre eux, étant donné que le changement climatique progressif peut augmenter le risque de certaines catastrophes, leur apparition et leurs conséquences ont des implications très variables pour les migrations régionales et l'élaboration des politiques internationales (Heimann, 2015).

Par exemple, les zones côtières ouest-africaines, qui ont longtemps fourni des moyens de subsistance aux pêcheurs et ont tendance à être plus densément peuplées, sont également menacées. Selon un récent article de la Brookings Institution (2019), les écosystèmes côtiers utilisés sont pour fournir une gamme de services essentiels, y compris une énorme ressource

halieutique. Les écosystèmes de pêche productifs (mangroves, deltas et estuaires) sont essentiels aux secteurs de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Ils sont frappés par l'élévation du niveau de la mer, qui déclenche des inondations, de l'érosion, une salinité accrue, la disparition de certaines espèces et une perturbation des schémas de migration naturelle des espèces, etc.

Un exemple de cela se passe à Saint-Louis, ville de 230 000 habitants et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville s'étend sur une mince péninsule entre le fleuve Sénégal et l'océan Atlantique et est particulièrement vulnérable à l'élévation du niveau de la mer et à la surpopulation urbaine. Les dégâts étant désormais inévitables, le gouvernement sénégalais et la Banque mondiale se mobilisent pour réinstaller près de 10 000 personnes de la zone la plus risquée de la ville (Pronczuk, 2020).

Effets de la migration sur l'environnement

Les mouvements de population ont à la fois des effets directs sur l'environnement (l'installation des migrants dans les espaces naturels peut entraîner la déforestation, des pertes de biodiversité, la pollution de l'eau et l'érosion des sols) et indirects (l'extension de la communauté empiétant sur les espaces naturels). Les populations déplacées peuvent également gérer les ressources naturelles de manière non durable, ce qui peut créer des risques pour les migrants et leurs communautés : élimination non durable des déchets polluant l'eau, érosion des sols et incendies de forêt causant la pollution de l'air (OIM, 2007).

Facteurs interconnectés

Les changements environnementaux en Afrique de l'Ouest ont un impact sur les moyens d'existence humains et la mobilité. Par exemple, bien que les événements de précipitations au **Sahel** augmentent lentement, ils deviennent de plus en plus imprévisibles, conduisant à de fréquentes sécheresses et inondations. Au Niger, on estime que 40 000 déplacements dus à des catastrophes ont été enregistrés à la fin de 2018, tandis qu'au Nigéria, il y a eu environ 600 000 déplacements à la suite d'inondations la même année (OIM, 2020b).

Dans le même temps, la **croissance démographique rapide** a conduit à l'intensification des cultures, à la déforestation et au surpâturage, contribuant à la dégradation des terres (OIM, 2020).

Malgré l'augmentation des activités d'agriculture dans la sous-région, l'insécurité alimentaire reste endémique. Par exemple, à la fin de 2018, plus de 3 millions de personnes étaient touchées par l'insécurité alimentaire dans le bassin du Lac Tchad. Des millions de personnes en Afrique de l'Ouest dépendent du Lac Tchad. Cependant, le volume du lac a diminué de 90 pour cent en superficie au cours des 40 dernières années, en raison de l'augmentation de la sécheresse et de causes humaines, telles que l'augmentation des prélèvements pour l'irrigation (OIM, 2020).

Le rétrécissement du lac a non seulement affecté les moyens de subsistance de millions de personnes, mais a également eu un impact sur la **transhumance du bétail** et est de plus en plus une source de **tensions et de conflits communautaires**. La détérioration des conditions de vie a rendu difficile l'adaptation des personnes vivant le long du lac aux conditions plus dures et a créé un environnement idéal pour l'émergence de groupes armés (OIM, 2020).

Les **changements environnementaux complexes et interconnectés** - comme les sécheresses et les inondations, la surexploitation des ressources et le changement climatique - sont des facteurs qui contribuent au développement de l'exode rural et cyclique à l'intérieur des pays et

à travers les frontières de la sous-région. La migration est une stratégie utilisée pour accroître les moyens de subsistance et réduire les risques dans le Sahel occidental, en particulier à la lumière des rendements agricoles incertains. Il existe également un lien entre les impacts du changement climatique sur les moyens d'existence tributaires des ressources naturelles et l'insécurité alimentaire et les conflits et la mobilité.



Temps de réflexion

Pensez à l'impact de la migration sur la politique, l'économie, la démographie, l'environnement, la sécurité, l'éducation et les cultures de votre pays. Impact sur la sous-région ? Le monde ?

MODULE 2

Droits de l'homme, migration et médias



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront en mesure de :

- ▶ Comprendre les principes clés des droits de l'homme concernant la migration
- ▶ Identifier le rôle des médias dans la couverture de la migration
- ▶ Expliquer comment la migration peut être couverte par des récits basés sur les personnes et les droits



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Échanges en discussion
- ▶ Résultats des exercices de groupe



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée, brainstorming et activité de groupe



MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Flip chart ou autre moyen pouvant être utilisé comme «parking»



TIMING

Le temps alloué pour ce module est de 90 minutes :

- ▶ La session 2.1 dure 30 minutes
- ▶ La session 2.2 dure 30 minutes
- ▶ La session 2.3 dure 30 minutes : 15 minutes pour une discussion ciblée et 15 minutes pour une activité

2.1 Droits de l'homme et migration

Les journalistes devraient envisager la migration sous l'angle des droits de l'homme.

Les droits humains internationaux s'appliquent à tous les êtres humains, quel que soit leur statut d'immigration. Chacun devrait jouir des droits humains fondamentaux tels que le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne ; liberté de l'esclavage ou de la torture ; le droit à une égale protection de la loi et à l'absence de discrimination ; absence d'arrestation et de détention arbitraires ; la présomption d'innocence ; et la liberté d'association, de religion et d'expression. D'autres normes internationales relatives aux droits de l'homme comprennent le droit de partir, le droit au retour et le droit à la libre circulation à l'intérieur d'un pays.

La [législation internationale sur les droits de l'homme](#) s'applique non seulement aux ressortissants d'un État, mais à toutes les personnes relevant de la juridiction de l'État, y compris les migrants, que leur statut soit régulier, irrégulier, documenté ou sans papiers. Leurs droits humains ne sont pas isolés des droits d'autrui et, à l'exception du droit d'entrer dans un autre pays, de voter et de se présenter aux élections politiques, les migrants devraient jouir des mêmes droits humains et du travail que les nationaux.

Ces droits de l'homme sont protégés par des traités internationaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Les articles 13 et 14 de la [Déclaration universelle des droits de l'Homme](#), par exemple, sont assez importants. L'article 13 stipule :

- ▶ Chacun a droit à la liberté de mouvement et de résidence à l'intérieur des frontières de chaque État.
- ▶ Chacun a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de retourner dans son pays.

Et l'article 14 stipule :

- ▶ Chacun a le droit de chercher et de bénéficier dans d'autres pays de l'asile contre la persécution.

Il existe plusieurs autres traités qui traitent spécifiquement des droits de l'homme des migrants, notamment la Convention relative au statut des réfugiés et la [Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille](#). Ces traités décrivent des droits d'une importance particulière pour les migrants, y compris une procédure régulière, le regroupement familial et l'asile. Par exemple, l'article 8 de la Convention internationale de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille stipule :

1. Les travailleurs migrants et les membres de leur famille sont libres de quitter tout État, y compris leur État d'origine. Ce droit ne peut faire l'objet d'aucune restriction, à l'exception de celles qui sont prévues par la loi, sont nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques ou les droits et libertés d'autrui et sont compatibles avec les autres droits reconnus dans la présente Convention.

2. Les travailleurs migrants et les membres de leur famille ont le droit à tout moment d'entrer et de rester dans leur État d'origine.

Il y a aussi le [Déclaration sur les droits de l'homme des personnes qui ne sont pas ressortissantes du pays dans lequel elles vivent](#). Cette déclaration garantit à ces personnes plusieurs droits civils et politiques ainsi que le droit à des conditions décentes sur le lieu de travail.

Mais même avec tous ces droits, vous devez également garder à l'esprit que les migrants et leurs familles sont souvent [vulnérables et victimes de discrimination](#). Bien que les migrants ne soient pas intrinsèquement vulnérables, ils peuvent être vulnérables aux violations des droits humains. Les migrants en situation irrégulière ont tendance à être disproportionnellement vulnérables à la discrimination, à l'exploitation et à la marginalisation, vivant et travaillant souvent dans l'ombre, craignant de se plaindre et privés de leurs droits humains et libertés fondamentales.

[Les violations des droits humains](#) contre les migrants peuvent inclure un déni des droits civils et politiques tels que la détention arbitraire, la torture ou l'absence de procédure régulière, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels tels que les droits à la santé, au logement ou à l'éducation. Le déni des droits des migrants est souvent étroitement lié à des lois discriminatoires et à des attitudes profondément enracinées de préjugés ou de xénophobie.

Les journalistes doivent également être conscients de la stigmatisation. Lorsque les personnes n'ont pas réussi à atteindre la destination souhaitée et retournent à leur lieu d'origine ou à reviennent après une période d'absence, elles peuvent faire face à la stigmatisation (HCR, 2014).

En général, les rapatriés volontaires et forcés connaissent souvent une vulnérabilité psychologique et sociale. De nombreux rapatriés se disent stigmatisés lorsqu'ils rentrent chez eux après un voyage qu'ils jugent infructueux. Ils éprouvent souvent des sentiments de honte et de « perdre la face » au sein de leurs communautés et de leurs familles.

2.2 Le rôle et la responsabilité des médias dans la couverture des questions de migration

Commencez cette session par une activité.



Activité 2a

Demandez aux participants de répondre à la question : Quels sont le rôle et la responsabilité des médias en ce qui concerne la couverture de la migration ? Mettez les réponses sur un « parking ». Continuez ensuite avec une discussion ciblée en passant en revue les réponses. Les journalistes ont dû noter une variété de rôles et de responsabilités. Validez les différents points au fur et à mesure qu'ils se présentent. Alternativement, demandez aux participants de discuter du rôle que les médias ont joué dans la couverture de la migration dans leur pays. Comparez et contrastez et essayez d'expliquer la couverture variable.



Note d'activité

L'introduction des perceptions individuelles des différents rôles des médias dans une démocratie permet une comparaison facilitée sans jugement des rôles perçus. Il permet

également aux participants d'établir un consensus sur le rôle idéalisé des médias dans la société. Les concepts présentés ici reflètent le rôle des médias d'information dans une économie capitaliste démocratique idéalisée. Ces présomptions de conditions doivent être continuellement reconnues par le facilitateur, et les participants devraient être encouragés à noter et à discuter des réalités de l'environnement médiatique dans lequel ils travaillent et des rôles perçus des médias d'information.

Lorsque vous avez terminé l'activité, suggérez certains rôles et responsabilités qui n'ont peut-être pas été évoqués, tels que :

- ▶ **Assurer une couverture équilibrée.** Évitez la victimisation et la simplification excessive. Dans la plupart des cas, les migrants sont perçus à l'extrême, soit comme un problème, soit comme des victimes. Remettez en question ces notions et mythes et couvrez d'autres aspects de la migration tels que les histoires d'artistes à succès, de diasporas, les envois de fonds et la contribution des migrants au développement.
- ▶ La **mission de service public** des médias et la responsabilité des médias de servir leurs communautés sont particulièrement importantes lorsque l'on examine un sujet complexe comme la migration.
- ▶ Promouvoir un discours **public fondé sur des faits**. Les journalistes doivent utiliser des informations et des ressources précises, comprendre que la corrélation ne signifie pas un lien de causalité, être transparents et partager avec les ressources publiques pour approfondir le sujet en question. Confronter, vérifier les faits et analyser les déclarations pour responsabiliser les autorités, éduquer le public et contribuer à une compréhension plus approfondie de la migration.
- ▶ Fournir un contexte et utiliser des faits fiables et précis.
- ▶ Utiliser une terminologie correcte liée à la migration.
- ▶ Informer le public de la valeur ajoutée des migrants pour le pays d'accueil et partager les avantages d'une politique ouverte en matière de migration.
- ▶ Dénoncer la haine. Procurer une perspective basée sur les faits et les données pour soutenir une vision plus équilibrée de la migration.
- ▶ Au lieu de parler au nom des migrants, leur donner une voix : montrer leur humanité.
- ▶ Assurer un traitement humain des informations : protéger la dignité et la sécurité des migrants.

Rappelez aux journalistes qu'il est essentiel de protéger les sources, en particulier les sources vulnérables comme les migrants. Les journalistes doivent s'assurer **d'obtenir un consentement éclairé avant** toute interview. Cela peut prendre la forme d'un formulaire de consentement papier ou d'un consentement verbal enregistré. Les journalistes doivent cependant être conscients que même avec leur consentement, ils doivent toujours évaluer les risques potentiels auxquels la source peut être confrontée en réalisant l'interview. Parfois, les sources ne réalisent pas les conséquences de la publication de leur histoire ou de leurs informations sur les réseaux sociaux, par exemple.

Outre la vulnérabilité des migrants, il peut également y avoir des problèmes de sécurité. Cela sera discuté plus en détail dans le module 5.

Sciemment ou non, les médias peuvent jouer leur rôle dans la création d'un discours déséquilibré sur la migration, y compris la migration de main-d'œuvre. Des reportages inexacts et biaisés dans les médias peuvent conduire à la désinformation ou à la mésinformation et, au pire, peuvent être à l'origine de discrimination et de traitement injuste.

La désinformation est une information fausse et délibérément créée pour nuire à une personne, un groupe social, une organisation ou un pays. La mésinformation est une information qui est fausse mais qui n'a pas été créée dans l'intention de causer un préjudice.

Nous constatons que la désinformation est de plus en plus utilisée dans le cadre de la poursuite tactique du pouvoir, avec des impacts négatifs sur le discours public, politique et des médias sociaux, sur les valeurs sociétales et sur des questions de politique publique telles que la migration, les déplacements et les migrants (y compris les réfugiés).

En général, les médias ne disent pas aux gens quoi penser, mais à quoi penser.

- ▶ Les normes du journalisme, y compris l'objectivité ou l'impartialité et l'équité, sont essentielles à la crédibilité des médias et au soutien public des médias. La première responsabilité des médias d'information est de ne prendre aucun parti et de rapporter la vérité autant que possible.
- ▶ L'objectivité est un idéal, une technique essentielle pour éliminer les préjugés dans la recherche de la vérité. L'objectivité, bien qu'elle ne soit pas absolument réalisable, est un engagement du journaliste à mettre de côté des valeurs personnelles ou autres qui façonneraient le récit différemment.
- ▶ Les journalistes ont également la responsabilité de ne pas produire d'informations ou de voir leurs informations utilisées pour induire le public en erreur, pour attiser les conflits.
- ▶ Des reportages sensationnels, biaisés, étroitement définis et provenant de l'élite se produisent pour de nombreuses raisons, notamment les impératifs des propriétaires de médias, la censure gouvernementale, l'intimidation et le manque de compréhension de l'endroit où trouver les sources.



Rappelez-vous : non seulement l'importance politique de la migration est grande et fréquemment fébrile, mais la capacité de diffuser rapidement la désinformation pour influencer le discours public s'est élargie. Le rôle du journaliste est de s'assurer de la véracité des informations qu'il partage avec son public.

2.3 Pourquoi rendre compte des questions de migration en Afrique de l'Ouest ?

Étant donné le rôle fondamental des médias dans la création du discours public et la formation de l'opinion publique, il est essentiel que les journalistes aient les connaissances et les aptitudes

nécessaires pour rendre compte de la migration de manière factuelle et fondée sur les droits de l'homme. Il y a tellement de complexités.

Globalement, les flux migratoires sont principalement urbains et cela n'est pas différent pour l'Afrique de l'Ouest : les migrants, tant internes qu'internationaux, s'installent principalement dans les villes et les zones urbaines, contribuant ainsi à leur diversité et à leur dynamisme économique. Et les médias se trouvent en grande partie dans les principaux centres urbains et couvrent les problèmes de ces centres, il serait donc logique que les journalistes couvrent des sujets de migration.

Depuis 2000, les migrations internationales au sein de la région africaine ont considérablement augmenté. La migration en Afrique implique un grand nombre de migrants se déplaçant à la fois à l'intérieur et à partir de la région. En 2019, plus de 21 millions d'Africains vivaient dans un autre pays africain, une augmentation significative par rapport à 2015, où environ 18,5 millions de migrants africains vivaient dans la région. Le nombre d'Africains vivant dans différentes régions a également augmenté au cours de la même période, passant d'environ 17 millions en 2015 à près de 19 millions en 2019 (OIM, 2020).

Depuis 1990, le nombre de migrants africains vivant en dehors de la région a plus que doublé, la croissance vers l'Europe étant la plus prononcée. En 2019, la plupart des migrants nés en Afrique vivant en dehors de la région résidaient en Europe (10,6 millions), en Asie (4,6 millions) et en Amérique du Nord (3,2 millions).

Les migrations intra régionales dominent pour plusieurs raisons, notamment les mouvements sans visa parmi les membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la taille relativement petite de nombreux pays de la sous-région et les réseaux solides entre les nombreux groupes ethniques dispersés dans la sous-région. Surtout, la migration intra régionale au sein de la CEDEAO est principalement due à la mobilité de la main-d'œuvre, les travailleurs migrants saisonniers, temporaires et permanents se déplaçant en grande partie de pays comme le Niger et le Mali vers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Tout cela pour dire que la migration a des impacts significatifs sur tous les aspects de la société : culturel, économique, politique, social, sanitaire et bien plus encore.

En plus de comprendre l'importance de la couverture de la migration en Afrique de l'Ouest, les journalistes devront également réussir à convaincre les rédacteurs en chef pour s'assurer que leurs articles sont retenus. Cela sera discuté dans le module 9.

MODULE 3

Considérations juridiques et éthiques entourant la migration



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Décrire les lois et procédures entourant les différentes formes de migration
- ▶ Comprendre et appliquer les considérations éthiques lors du traitement du sujet
- ▶ Traiter des questions éthiques telles que la protection des sources et l'impartialité et des considérations sur ses propres émotions



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Échanges de discussion
- ▶ Résultats des activités de groupe



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée, brainstorming et activité de groupe



MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Flip chart
- ▶ Si possible, ayez des scénarios éthiques supplémentaires concernant le pays dans lequel vous dirigez la formation. Ces scénarios peuvent inclure la discussion d'images de migrants morts, montrant les visages de mineurs ou comment maintenir l'équilibre et la neutralité tout en faisant preuve d'empathie et de respect



TIMING

Le temps alloué pour cette session est de 90 minutes :

- ▶ La session 3.1 dure 30 minutes
- ▶ La session 3.2 dure 60 minutes : 30 minutes pour une discussion ciblée sur l'éthique de la couverture des migrations et 30 minutes pour permettre aux participants de travailler et de présenter une activité sur le dilemme éthique

3.1 Problèmes juridiques liés à la migration en Afrique de l'Ouest

La migration est une réalité historique

Aujourd'hui, c'est une réalité durable reconnue en droit international. Les droits des migrants sont accordés principalement par la législation sur les droits de l'homme dont nous avons parlé plus tôt, ainsi que par des traités d'autres branches du droit public international, y compris mais sans s'y limiter :

- ▶ Droit des réfugiés
- ▶ Droit pénal transnational, en particulier les traités relatifs à la traite et au trafic d'êtres humains
- ▶ Droit humanitaire
- ▶ Droit du travail

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)

Le droit international reconnaît le droit de chacun de quitter n'importe quel pays, y compris le sien, et de retourner dans son propre pays. S'inspirant du droit international public, le PIDCP, qui a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1966 et est en vigueur depuis 1976, les journalistes doivent être conscients des trois droits relatifs à la liberté de circulation (article 12) :

1. Toute personne se trouvant légalement sur le territoire d'un État a, sur ce territoire, le droit à la liberté de circulation et à la liberté de choisir sa résidence.
2. Chacun est libre de quitter tout pays, y compris le sien.
3. Nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays.

Cependant, le droit international n'instaure pas un droit d'entrée dans un autre pays. Au contraire, il confirme la prérogative souveraine des États de décider des critères d'admission et d'expulsion des non-ressortissants, y compris les migrants.

Convention de Genève relative au statut des réfugiés

La [Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés](#) et le [Protocole de 1967](#) stipulent qu'il est interdit aux États de renvoyer quiconque vers des pays où ils craignent avec raison d'être persécutés pour des raisons de race, de religion, de nationalité, d'appartenance à un groupe social particulier ou d'opinion politique, se trouve en dehors du pays de sa nationalité et ne peut se prévaloir de la protection de ce pays.

Les États sont également censés appliquer une procédure régulière dans les processus d'éloignement ou d'expulsion et éviter les expulsions collectives. L'interprétation générale du droit international stipule également qu'il existe certains motifs de discrimination inacceptables, tels que la race, le sexe, la religion ou l'état de santé (par exemple, le statut VIH réel ou supposé) concernant les personnes pouvant être admises ; ceux-ci devraient également être évités dans les procédures ou les quotas de sélection des migrants (Inter-Parliamentary Union, 2015).

Les journalistes devront garder à l'esprit que les États ne sont pas tenus d'admettre des non-nationaux à moins qu'ils n'aient le statut de résident dans le pays, n'aient demandé l'asile ou ne soient des mineurs non accompagnés ou des enfants séparés de leur famille. En effet, le Comité des droits de l'enfant, dans son Observation générale n° 6, a indiqué que « permettre à l'enfant d'accéder au territoire est une condition préalable à [l'évaluation] initiale » de l'intérêt supérieur de l'enfant (ONU, 2005). Les États ont donc le droit de contrôler l'entrée, le séjour et l'expulsion des non-nationaux. Ce pouvoir discrétionnaire doit être encadré par la loi et ne peut être exercé arbitrairement.

Le droit de contrôler l'entrée, le séjour et l'expulsion des non-ressortissants ne doit pas être exercé en violation d'autres droits fondamentaux de la personne, tels que le droit à l'unité familiale, le droit à la santé, et le [principe de non-refoulement](#).

Principe de non-refoulement

Les journalistes doivent également garder à l'esprit que les États ne sont pas tenus d'admettre des non-nationaux à moins qu'ils n'aient le statut de résident dans le pays, n'aient demandé l'asile ou ne soient des mineurs non accompagnés ou des enfants séparés de leur famille. Les États ont donc le droit de contrôler l'entrée, le séjour et l'expulsion des non-nationaux. Ce pouvoir discrétionnaire doit être encadré par la loi et ne peut être exercé arbitrairement. Le droit de contrôler l'entrée, le séjour et l'expulsion des non-ressortissants ne doit pas être exercé en violation d'autres droits fondamentaux de la personne, tels que le droit à l'unité familiale et le droit à la santé. Le [principe de non-refoulement](#), en vertu du droit international coutumier, garantit que nul ne devrait être renvoyé dans un pays où il risquerait de subir la torture, des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et d'autres préjudices irréparables.

Pactes mondiaux des Nations Unies

Le monde a été témoin de [changements historiques au niveau mondial](#), les États Membres des Nations Unies se réunissant pour finaliser deux pactes mondiaux sur les manifestations internationales de la migration et du déplacement : [Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières](#) (PMM) et le [Pacte mondial sur les réfugiés](#). La finalisation des pactes, en décembre 2018, est le premier document intergouvernemental négocié, élaboré sous les auspices des Nations Unies, à couvrir toutes les dimensions des migrations internationales de manière holistique et globale. Le PMM est censé être cohérent avec la cible 10,7 du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) dans lequel les États membres se sont engagés à coopérer au niveau international pour faciliter une migration ordonnée, sûre et responsable.

Le PMM est un instrument juridiquement non contraignant fondé sur les valeurs de souveraineté de l'État, de partage des responsabilités, de non-discrimination et de droits de l'homme, qui reconnaît qu'une approche coopérative est nécessaire pour optimiser les avantages globaux de la migration, tout en faisant face à ses risques et défis pour individus et communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination.

Le PMM garantit que les droits de l'homme sont respectés à toutes les étapes de la migration, que leurs besoins spécifiques sont correctement compris et satisfaits, et qu'ils sont habilités en tant qu'agents du changement.

Le droit international contribue également à créer des [dénominateurs communs](#), à travers les

définitions prévues par des instruments internationaux qui lient les États qui y sont parties. Parmi les exemples les plus significatifs figurent la définition du réfugié dans la Convention de 1951 sur les réfugiés ou celles contenues dans les deux Protocoles sur le trafic illicite de migrants et la traite des personnes à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Il existe également le **Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer**, qui complète la Convention contre la criminalité transnationale organisée.

La **Convention sur les migrations pour l'emploi de l'Organisation internationale du travail (OIT)**, a seulement été ratifiée par le Nigéria et le Burkina Faso en Afrique de l'Ouest. La convention a été suivie par la **Convention sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975** et la **Convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille**. Cette dernière est également importante et si la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont signé, nombre d'entre eux n'ont pas encore ratifié la convention.



Note

Les journalistes peuvent trouver tous ces traités et informations actualisées sur : <https://treaties.un.org>

Il convient également de noter la nouvelle **proposition de pacte de la Commission européenne sur la migration et l'asile**, qui vise à mettre en place une approche globale, fondée sur les droits et sur l'ensemble des routes de la migration. La complexité du cadre proposé reflète la nature de la gouvernance des migrations elle-même. Assurer la cohérence des politiques parmi le grand nombre d'acteurs investis dans sa gestion efficace, bien qu'essentiel, posera probablement des défis importants. Cependant, le pacte proposé n'a pas été sans ses critiques, beaucoup disant que le pacte est irréaliste (Riegert, 2020).

Les journalistes doivent noter que la liberté de mouvement et d'établissement fait l'objet d'intenses débats et discussions, notamment au sein de l'Union africaine (Commission de l'Union africaine et OIM, 2018). Au cours de la dernière décennie, la migration a été élevée dans l'agenda régional, ce qui s'est traduit par une multiplicité de cadres politiques. L'Union africaine a adopté en **2018 le Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement (Protocole de l'UA sur la libre circulation)** qui comprend: «la libre circulation des personnes, le droit de séjour et droit d'établissement, qui prévoit le droit d'entrée et la suppression des exigences de visa, un passeport commun africain, la libre circulation des communautés frontalières, l'harmonisation des législations et politiques nationales d'immigration, la libre circulation des étudiants, des chercheurs et des travailleurs, la mutuelle reconnaissance des compétences, droit de séjour, portabilité de la sécurité sociale, protection de la propriété, envois de fonds et droit d'établissement » (UNCTAD, 2018).

La mise en œuvre du protocole dans les différentes Communautés économiques régionales (CER) a été lente. Toutes les CER, à l'exception de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ont adopté des protocoles de libre circulation. Cependant, le taux de ratification est très inégal. Les CER qui ont fait des progrès sont la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la CEDEAO. L'Union africaine a adopté le **Cadre de politique migratoire pour l'Afrique** en 2006, qui fournit

à ses États membres et aux communautés économiques régionales des directives générales et intégrées non contraignantes pour relever les défis de la migration et promouvoir la migration et le développement dans la région.

En 2018, l'UA a adopté la version révisée du cadre de politique migratoire.

Comparée à d'autres régions du monde, l'Afrique de l'Ouest dispose en fait d'un cadre juridique de protection des réfugiés relativement avancé. Tous les États membres de la CEDEAO ont adhéré à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951) et à son Protocole additionnel (1967), ainsi qu'à la Convention de l'OUA régissant les aspects spécifiques des problèmes des réfugiés en Afrique (1969), qui prévoit des mesures spécifiques pour les mouvements de réfugiés en Afrique. Mais de nombreux pays n'ont pas signé les Conventions des Nations Unies relatives au statut des apatrides de 1954 et 1961 (HCR).

La CEDEAO a quelque chose appelé le Protocole de libre circulation qui est entré en vigueur en 1980. Il fournit le cadre juridique de la libre circulation dans la sous-région. En 1979, les États membres de la CEDEAO ont signé le [Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement](#) à Dakar, qui fournit le cadre juridique permettant aux citoyens de la communauté de la CEDEAO d'entrer, de résider et d'établir des activités économiques sur le territoire d'autres États membres.

Le Protocole prévoit la mise en œuvre progressive de ces droits) en trois phases équivalant à 15 ans :

- ▶ **Phase 1** inclut l'élimination du besoin de visas pour les séjours d'une durée maximale de 90 jours dans les États membres de la CEDEAO par des citoyens de la Communauté ;
- ▶ **Phase 2** comprend le droit de résider dans d'autres États membres aux fins de rechercher et d'accepter un emploi rémunéré ;
- ▶ **Phase 3** inclut le droit des citoyens de la CEDEAO à mener des activités économiques, y compris la création d'entreprises dans d'autres États membres de la CEDEAO.

En ce qui concerne le droit d'entrée, tous les pays ont mis en œuvre la suppression des visas et des exigences d'entrée pour un séjour de 90 jours. En ce qui concerne le droit de séjour, un permis de séjour spécifique pour les citoyens de la CEDEAO n'est accordé qu'au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Nigéria.

En 2008, la CEDEAO a adopté l'approche commune des États membres en matière de migration.

Il est important que les journalistes connaissent la loi sur l'immigration dans leur propre pays, les pays dans lesquels ils opèrent et, surtout, les pays où leur matériel sera publié. Une interview ou une photo innocente pourrait conduire au rejet de la demande d'asile d'une personne ou pire – cette personne pourrait être confrontée à la violence ou même être tuée. Assurez-vous toujours que la personne interviewée sait où ses images seront publiées et comprend quelles peuvent être les implications (Dart Center for Journalism and Trauma, 2016).

Les lois et politiques nationales ne sont pas suffisamment alignées sur les cadres politiques internationaux, régionaux et sous-régionaux pour la protection des travailleuses migrantes, et une application efficace fait défaut. Alors que les lois sur la migration et le travail sont en place, les

dispositions relatives au travail ne s'appliquent qu'aux travailleurs migrants hommes et femmes travaillant dans l'économie formelle, alors que la plupart des migrants, femmes et hommes, travaillent dans le secteur informel (OIT, 2020).

Selon un récent rapport de l'OIT, les dispositions de la législation du travail concernant les travailleuses, tant nationales que migrantes, sont inadéquates. Ces dispositions sont liées à l'égalité de rémunération entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale, à la protection contre la discrimination dans l'emploi et la profession et à la protection contre la violence et le harcèlement sexistes. Des mécanismes de mise en œuvre doivent également être mis en place et des informations sur les mesures prises doivent être largement diffusées auprès des travailleurs, des employeurs et des autorités gouvernementales (OIT, 2020).

3.2 Questions éthiques liées à la migration et déclaration de la migration

Comment couvrir la migration de manière éthique

La couverture médiatique de la migration ouvre souvent la porte à des faux pas regrettables : images et titres tendant vers le sensationnalisme, la stigmatisation, les mots xénophobes qui attisent les flammes du sentiment anti-migrant. Les migrants, et en particulier ceux en situation irrégulière, se trouvent souvent dans des situations de grande vulnérabilité.

Les règles éthiques fondamentales de la profession restent les mêmes, mais elles revêtent ici une importance particulière, compte tenu du préjudice potentiel qui peut être fait. Le respect du droit à la photo, le souci de la sécurité des personnes et le respect des mineurs doivent être présents à tout moment dans l'esprit du journaliste. Le non-respect de la demande d'un migrant de ne pas être nommé, par exemple, peut avoir de graves conséquences pour lui et sa famille.

Nous devons nous rappeler que les migrants peuvent être vulnérables et devenir rapidement les boucs émissaires du déclin social et économique, de la criminalité et du chômage, de la pression sur les services de santé et de bien-être et du manque de sécurité. Comme nous l'avons vu, les médias jouent un rôle essentiel pour expliquer la migration et raconter les histoires des migrants. Les journalistes peuvent aider les gens à mieux comprendre les complexités de la migration en appliquant des principes éthiques, en évitant les stéréotypes, en développant de bonnes pratiques de rédaction et en interagissant avec le public.

Ceci est également important parce que les décideurs prêtent attention aux médias et que les journalistes indépendants qui font des reportages avec soin, humanité et professionnalisme ont un pouvoir énorme pour raconter des histoires qui peuvent avoir un impact significatif non seulement sur les politiques mais sur la vie des personnes.

Le Ethical Journalism Network a élaboré un ensemble de lignes directrices que les journalistes doivent appliquer et respecter lorsqu'ils couvrent des questions liées à la migration. En fait, ces lignes directrices sont cinq principes fondamentaux de tout journalisme :

- ▶ **Responsabilité** : transparence des médias et engagement à corriger les erreurs.
- ▶ **Humanité** : journalisme sensible et prudent qui évite de causer un préjudice indu.
- ▶ **Impartialité** : un traitement équitable qui raconte toutes les facettes de l'histoire.

- ▶ **Indépendance** : journalisme libre de toute autocensure et pression politique.
- ▶ **Précision** : reportages, analyses et commentaires factuels.

Poser les bonnes questions : l'éthique des interviews avec les migrants

Nous entendons généralement les migrants dans les médias raconter leurs histoires et parler d'événements souvent déchirants. Ce qu'ils disent n'est généralement pas très politique, et pourtant ils ont évidemment plus à dire que le simple récit d'une victime. Nous parlons « pour » eux ou « à propos » d'eux, mais leur donnons rarement l'occasion d'analyser ou de réfléchir à leur situation. Cela doit changer.

Les migrants sont interviewés dans des situations critiques, mais moins souvent invités à parler de leur réinstallation, de leurs expériences, de leur intégration dans la société du pays d'arrivée ou de leurs expériences de retour et de réinstallation. Assurons-nous de permettre aux migrants de raconter leur histoire, mais soyons sûrs de le faire de manière éthique. Le fait d'entendre les voix et les histoires de migrants renforce non seulement la crédibilité de votre histoire, mais est plus susceptible d'attirer l'attention des décideurs politiques et d'autres décideurs.

Comment pouvons-nous interroger les migrants le plus efficacement possible tout en abordant les questions éthiques telles que la protection des sources, l'impartialité et les considérations sur nos propres émotions ?

La première étape consiste à obtenir un **consentement éclairé**. Le consentement éclairé des sources doit être obtenu avant de collecter des données, y compris des informations personnelles, des vidéos, des photographies et des enregistrements audio d'entretiens ou de discussions. Le consentement éclairé signifie que les gens reçoivent des informations claires sur l'histoire, comment les informations seront utilisées et où elles seront publiées. Vous avez le devoir d'informer la source potentielle de son droit de ne pas participer, de retenir des données personnelles ou de retirer son consentement à tout moment du processus.

Légalement, les enfants (de moins de 18 ans) n'ont pas la capacité de consentir à moins que la législation nationale de leur pays n'indique spécifiquement qu'ils peuvent donner leur consentement au-delà d'un certain âge (par exemple, au-dessus de 16 ans). Les parents ou tuteurs légaux doivent donner leur consentement en leur nom et doivent représenter en tout temps l'intérêt supérieur de l'enfant. Si vous travaillez avec des enfants et des adultes qui ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé, vous devez appliquer les directives et normes internationales pour travailler de manière éthique et prudente afin de déterminer si la participation est appropriée et correctement soutenue dans ces situations.

Gardez à l'esprit que chaque phase du cycle de migration, du pré-départ au retour, présente des défis et des menaces différents et nouveaux pour la santé mentale et le bien-être psychosocial des migrants. Sachez que peu importe depuis combien de temps une perte traumatique ou une blessure violente s'est produite, la personne qui raconte à nouveau l'histoire de ce qui s'est passé est susceptible d'éprouver des émotions intenses. Vous devez rester calme et vous comporter avec empathie. Encore une fois, ne supposez pas que vous comprenez et ne dites pas que vous comprenez. Ce n'est probablement pas le cas.

Demandez à votre source comment elle préfère être référée ou à quoi elle s'identifie : victime / survivant / traite domestique et utilisez ce terme dans l'histoire.

Expliquez ce que vous faites, pourquoi vous le faites et les conséquences potentielles de votre travail.

Toutes ces actions vous aideront à **renforcer la confiance** avec vos sources.



Il existe également une série de questions que les journalistes devraient considérer qui les aideront à identifier les cas de traite. Si « oui » est la réponse à l'une des questions suivantes, alors les journalistes doivent faire preuve de prudence

- La personne avec qui j'ai affaire a-t-elle été forcée, que ce soit par la violence, l'intimidation psychologique ou d'autres formes de contrôle, dans cette situation ?
- Est-elle victime de violence et d'intimidation ?
- A-t-elle été soumise à la contrainte de quelqu'un dans une situation plus forte et avec un pouvoir sur eux ?

La personne interviewée peut souffrir de flashbacks ou de pensées intrusives, par lesquelles elle revit l'événement ou ne peut s'empêcher d'y penser. Néanmoins, certaines actions peuvent être entreprises pour minimiser ces risques :

- ▶ Assurez-vous que l'espace est sûr, accessible et confortable.
- ▶ Assurez-vous que vous êtes à une distance raisonnable d'elle - pas trop près.
- ▶ Limitez les contacts physiques.
- ▶ Assurez-vous que les rôles, les procédures et les objectifs sont clairement expliqués et compris.
- ▶ Assurez-vous que les attentes sont comprises et gérées.
- ▶ Familiarisez-vous avec les techniques de base au cas où l'individu commence à montrer des signes de stress excessif, afin que vous puissiez réorienter l'individu vers la réalité du moment. Les actions qui vous remettent en harmonie avec votre corps - comme s'étirer, serrer, secouer un membre ou utiliser une technique d'automassage, comme se tapoter avec un poing légèrement enroulé - peuvent interrompre le stress.
- ▶ Écoutez tout ce dont la personne interrogée pourrait vouloir vous parler, même si cela n'est pas pertinent pour votre entretien.
- ▶ Soyez respectueux et faites preuve d'empathie, pas de pitié.
- ▶ Rappelez à la personne qu'elle peut interrompre l'entretien à tout moment. N'insistez pas si la personne est anxieuse ou mal à l'aise avec une question particulière.
- ▶ Clôturez l'entretien sur un sujet moins sensible (par exemple, quelque chose sur la vie quotidienne, l'heure, la météo).



Activité 7a : Que feriez-vous ?

Afin de renforcer la confiance lorsque vous interviewez des réfugiés, vous présentez votre formulaire de consentement éclairé et expliquez votre sujet et comment les interviews seront utilisées. Vous êtes surpris lorsqu'un réfugié répond en disant : « Nous sommes fatigués que les journalistes viennent enregistrer nos histoires au milieu de tous les problèmes que nous rencontrons - rapatriements forcés, dormir dans la brousse de peur d'être raflés la nuit, réduction de nos rations alimentaires, interdiction d'accéder à la terre et aux services sociaux. Tout le monde s'en fout. Vous obtenez simplement nos histoires et vidéos sur la façon dont nous souffrons et [vous] disparaissent. Comment votre histoire va-t-elle nous aider ? »

Comment répondez-vous ?

RÉPONSE : Il n'y a pas de bonne réponse comme c'est souvent le cas dans les dilemmes éthiques. Vous pouvez choisir de rechercher d'autres personnes à interviewer ou vous pouvez prendre le temps d'expliquer que vous ferez également part de leurs préoccupations aux fonctionnaires concernés lorsque vous les interviewerez. Expliquer le rôle des journalistes et à quel point leurs histoires sont essentielles pour aider à créer le changement est important et souvent très utile avec des sources sceptiques.

Contre les stéréotypes

Les journalistes peuvent également tomber dans le piège de l'utilisation de clichés et de stéréotypes qui ne sont généralement pas vrais. Demandez-vous comment vous présentez le sujet. Pourquoi le traitez-vous de cette façon ? Résistez à la tentation d'utiliser des stéréotypes et vérifiez vos propres stéréotypes. L'application des bonnes pratiques journalistiques en matière de vérification, d'exactitude, d'équilibre, d'identification des sources appropriées peut grandement contribuer à maintenir votre intégrité en tant que journaliste et à garantir un journalisme responsable.



Temps de réflexion

Demandez aux participants de réfléchir à une histoire récente qu'ils ont traitée et demandez-leur s'ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour s'assurer qu'ils respectaient les bonnes pratiques éthiques. Qu'auraient-ils changé, le cas échéant ? Pourquoi l'auraient-ils changé et comment ?

MODULE 4

Migration dans la région



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Décrire les problèmes liés à la migration dans des pays spécifiques de l'Afrique de l'Ouest



INDICATEURS

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Échanges de discussion
- ▶ Exercices de groupe



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée



MATÉRIEL DE FORMATION

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Flip chart



TIMING

Le temps alloué pour ce module est de 45 minutes :

- ▶ La session 4.1 dure 45 minutes : 25 minutes pour la discussion des problèmes spécifiques aux pays en matière de migration et 20 minutes pour l'activité 4a

Chaque pays en Afrique de l'Ouest a ses propres spécificités en matière de migration. Cette section vise à souligner certaines de ces spécificités dans sept pays : la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Leone.

Côte d'Ivoire

Histoire

Depuis les années 50, la Côte d'Ivoire est un pays de destination pour les immigrés des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Depuis l'époque coloniale et le développement du secteur des plantations, l'économie du pays dépend en grande partie de la main-d'œuvre étrangère. Les travailleurs des pays voisins, comme le Burkina Faso, avec des ressources naturelles limitées et une surabondance de main-d'œuvre, ont largement contribué au développement économique national de la Côte d'Ivoire (ICMPD, 2015). Un nombre important de migrants sont également venus du Mali, de la Guinée, du Libéria et du Bénin (DESA, 2015). Selon un recensement réalisé en 2014, la Côte d'Ivoire abrite plus de 5 millions de citoyens étrangers, ce qui représente près de 25 pour cent de la population totale du pays (OIM, 2018d).

Un coup d'État en 1999 a déclenché un cycle de turbulences politiques dans le pays. L'instabilité vécue en Côte d'Ivoire depuis le coup d'État de 1999 a contribué à l'émergence de migrations forcées dans l'arrière-pays, et a augmenté le flux d'émigration ivoirienne vers l'Europe et certains pays africains voisins (OIM, 2009),

Le flux de migrants dans le pays a diminué et certains migrants établis ont quitté le pays avec l'aide de l'OIM et aussi de leur pays d'origine. La Côte d'Ivoire a également été un pays d'émigration, les principales destinations étant le Burkina Faso, le Libéria, la France, le Mali et l'Italie (DESA, 2015).

La Côte d'Ivoire compte l'un des plus grands nombres d'apatrides au monde. Une étude de 2019 menée par les autorités nationales et soutenue par le HCR a identifié 1,6 million de personnes comme apatrides ou à risque d'apatridie en Côte d'Ivoire (HCR, 2020).

L'apatridie est le plus susceptible de se produire parmi un certain nombre de catégories identifiées, telles que: les migrants historiques et leurs descendants; les enfants de parents inconnus; populations frontalières; les réfugiés et les rapatriés, en particulier les enfants réfugiés nés à l'étranger et les personnes déplacées; certaines catégories de migrants contemporains ou de personnes victimes de la traite.

Facteurs moteurs

Les principaux facteurs de migration sont la recherche d'une vie meilleure, le chômage et les conflits violents.

► Une vie meilleure

La plupart des migrants ivoiriens partent à la recherche d'emplois ou d'opportunités économiques. Pour les femmes, la deuxième raison du départ est le regroupement avec les membres de leur famille (7%) et pour les hommes, la poursuite des études vient en deuxième position (5%) (OIM 2018d). La Côte d'Ivoire souffre d'une fuite des cerveaux qui affecte particulièrement le personnel médical. (OIM, 2009).

► Chômage

Avec une croissance démographique rapide et des crises politiques récurrentes, la Banque mondiale et d'autres sources indiquent que le chômage en Côte d'Ivoire a augmenté régulièrement entre 2000 et 2012 avant de baisser pendant quatre ans. Aujourd'hui, le chômage est de nouveau à la hausse, ce qui conduit à chasser le gros des migrants du pays.

► Un conflit armé

S'il n'y a pas eu de guerre entre deux groupes armés identifiés en Côte d'Ivoire, des violences éclatent régulièrement entre les partisans de divers partis ou coalitions de partis, en particulier autour des élections. On estime que la crise actuelle entourant l'élection présidentielle de 2020 a entraîné la fuite de plus de 3000 Ivoiriens vers les pays voisins (HCR, 2020).

La réponse

La régulation des questions liées à la migration est un enjeu central de la politique ivoirienne, qui va plus loin que la régulation de l'entrée et du séjour des étrangers et leur accès au marché du travail national. En effet, depuis la fin des années 1990, les questions les plus discutées, controversées et urgentes concernent l'accès des étrangers à la propriété foncière, l'identification des nationaux et des étrangers, la naturalisation et l'accès aux droits politiques (Bruni et al., 2017).

Le cadre politique du phénomène migratoire est, en partie, régi par des textes de coopération régionaux (CEDEAO) et internationaux. En effet, la politique migratoire ivoirienne met l'accent sur la gestion régionale des questions migratoires, le cadre national étant inapproprié pour aborder toutes les questions liées à la circulation des personnes (OIM, 2009).

La Côte d'Ivoire est signataire du Fonds fiduciaire multi donateurs mis en place par l'Union européenne pour réadmettre les migrants. Le Fonds a également financé des systèmes d'identité biométrique pour identifier les sans-papiers en Europe afin qu'ils puissent être renvoyés dans leur pays d'origine.

Gambie

Histoire

Le plus petit pays de l'Afrique continentale, la Gambie a une population de 2,3 millions d'habitants. 35,2 pour cent de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec une grande disparité entre les zones rurales (76,6 pour cent) et urbaines (23,4 pour cent) (Bureau des Statistiques de Gambie). En 2019, le pays était classé 174ème sur 189 selon l'Indice de Développement Humain (UNDP, 2019). Avec un taux de chômage chez les jeunes (âge 13-35) de 41,5 pour cent – en partie en raison du faible niveau de compétences, de l'absence de programmes officiels de placement / de stages, de l'inadéquation des compétences avec les besoins du marché du travail et manque de centre pour l'emploi.

La Gambie a une longue tradition de migration et de commerce. Une première vague de migration de Gambiens vers le Royaume-Uni a suivi l'indépendance du pays en 1965. À la fin des années 1980, la migration interne vers les villes et l'émigration vers l'Amérique du Nord et l'UE sont devenues des « stratégies communes d'adaptation » à la situation économique du pays. Plus tard, la migration vers l'extérieur a également été une réponse au régime Jammeh.

Malgré le durcissement des politiques migratoires européennes au cours des dernières décennies, le taux de migration par habitant de la Gambie reste l'un des plus élevés d'Afrique. Les opportunités économiques viables limitées sont identifiées comme la principale cause d'émigration pour les jeunes Gambiens sans compétences professionnelles (CE). C'est aussi un pays de destination d'autres pays africains, en particulier parmi ses voisins, et un pays de transit pour les migrants subsahariens en route vers l'Europe (CE). Environ 215 000 migrants résident en Gambie (OIM, 2020e). Les mouvements transfrontaliers et le commerce étant limités à partir de mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, un certain nombre de migrants se sont bloqués en Gambie et ont eu besoin d'assistance.

La migration irrégulière des Gambiens vers l'Europe, principalement via la route de la Méditerranée centrale via la Libye, a culminé entre 2015 et 2017, avec un nombre élevé d'arrivées et de séjours en Italie (EPSC, 2017). Au cours de ces trois années, plus de 30 000 arrivées irrégulières de Gambiens ont été enregistrées (Frontex, 2020). Bien que ces chiffres aient diminué depuis (2780 en 2018 et 394 en 2019 selon Frontex) et que les risques de migration irrégulière soient généralement plus conscients des risques, il reste un certain intérêt pour la migration à destination de l'Europe. Cela a été démontré lors d'un naufrage mortel au large des côtes de la Mauritanie en décembre 2019, au cours duquel des centaines de Gambiens ont décollé dans le but de rejoindre les îles Canaries, faisant plus de 60 morts (OIM, 2019).

En outre, les envois de fonds représentent une part importante des revenus d'une grande partie de la société gambienne. Le chiffre des envois de fonds par les canaux formels pour la seule année 2019 s'élève à 318 millions USD. Cela fait de la Gambie le deuxième plus grand pays destinataire de transferts de fonds en Afrique subsaharienne en pourcentage du PIB. Le gouvernement gambien n'a historiquement pas donné la priorité au potentiel de développement des envois de fonds et n'a pas encore mis en place des installations qui tirent parti des reçus des envois de fonds. Ces dernières années, cependant, un changement de position a été observé, le gouvernement commençant à tendre la main aux communautés gambiennes à l'étranger.

Facteurs moteurs

Comme dans de nombreux pays africains, les causes profondes de la migration sont la pauvreté, le chômage et les conflits.

Guinée

Histoire

La Guinée est le seul pays de l'empire colonial français à rejeter le projet de constitution lors du référendum du 28 septembre 1958 et à proclamer son indépendance le 2 octobre 1958. La puissance coloniale, la France, se retire brusquement et assez brutalement. Du jour au lendemain, ils sont allés avec du personnel français dans la haute administration et ont emporté avec eux tout l'équipement technique qu'ils pouvaient emporter.

Dans le contexte de la migration, la Guinée est principalement un pays d'origine et de transit. La plupart des migrants arrivant en Guinée viennent de Côte d'Ivoire, du Libéria, du Mali, du Sénégal et du Sierra Leone. Les Guinéens privilégient ces cinq pays comme destinations : la Côte d'Ivoire, le Gambie, le Liberia, le Sénégal et la Sierra Leone (DESA, 2013).

Les Guinéens cherchent principalement refuge en Angola et dans les pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique, la France et l'Italie ; un certain nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile guinéens sont accueillis aux États-Unis (Bruni et al., 2017).

La principale cause de déplacement, en particulier pour les personnes du Libéria et de la Côte d'Ivoire, est les conséquences des troubles politiques et des conflits armés dans les deux pays (Bruni et al., 2017).

Facteurs moteurs

Au cours des deux premières décennies suivant l'indépendance, le facteur de migration le plus important était politique. D'autres facteurs comprennent l'insécurité alimentaire récurrente, le chômage et les catastrophes naturelles.

► Facteur politique

Le régime qui a succédé aux Français était un régime révolutionnaire et tout le monde ne pouvait pas suivre la ligne. En conséquence, de nombreux Guinéens ont fui le pays, la Côte d'Ivoire et le Sénégal étant les principales destinations. Le régime a tourné le dos à la France et à l'Occident et s'est plutôt tourné vers les pays de l'Est et d'autres pays africains orientés vers la révolution comme l'Angola.

► Autres facteurs

Aujourd'hui, d'autres facteurs de migration sont l'insécurité alimentaire récurrente et les catastrophes naturelles telles que les inondations et les incendies de forêt. Des épidémies, comme Ebola, éclatent de temps en temps, chassant certains Guinéens de leur zone de résidence et même hors du pays.

D'un point de vue historique, la Guinée peut être mieux décrite comme un État rural. Ainsi, une augmentation significative de l'exode rural est apparue et devrait se poursuivre à l'avenir (Bruni et al., 2017).

Située géographiquement en tant que pays côtier aux frontières poreuses et également frappée par la pauvreté et une infrastructure sous-développée, la Guinée fonctionne à la fois comme un pays d'origine et de transit pour les migrants irréguliers (Bruni et al., 2017). Malgré la ratification du Protocole de 2000 sur la traite des êtres humains et du Protocole de 2000 sur le trafic d'êtres humains par les Nations Unies, la Guinée est classée au bas du tableau, par le rapport sur la traite des personnes du Département d'État américain (2017).

Le rôle de la Guinée dans la migration irrégulière est partiellement illustré dans une étude menée par l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée qui stipule que la Guinée fait partie de deux grands réseaux de migration ; Plus précisément, la Guinée fonctionne principalement comme un pays d'origine pour les migrants empruntant la Route de l'Ouest et la Route centrale vers l'Europe (Bruni et al., 2017).

La réponse

La Guinée est en train de finaliser une politique nationale de migration. Le gouvernement a généralement ratifié toutes les conventions qui protègent les droits de l'homme, et les droits des migrants en particulier. En tant que membre de la CEDEAO, la Guinée est liée par les traités et conventions de cette organisation.

Le pays a signé des accords bilatéraux avec l'Espagne et la Suisse, mais pas avec la France qui est un important pays de destination.

Malgré l'existence de réglementations strictes sur la migration irrégulière, les migrants sont tolérés en Guinée et ne risquent pas d'être expulsés ou emprisonnés, en particulier s'ils sont originaires des États membres de la CEDEAO.

La Guinée n'a pas encore légiféré sur le trafic des personnes. Cependant son Code du Travail interdit toute forme de travail forcé. Il y a un effort concerté entre le gouvernement et la société civile pour sensibiliser à la migration irrégulière et au trafic et à la traite des êtres humains.

Libéria

La migration dans son ADN

Les premiers habitants du Libéria étaient les ancêtres des peuples Gola et Kissi du centre-nord de l'Afrique, arrivés dès le 12^{ème} siècle dans les vagues de migration vers le sud. Vers le X^{Ve} siècle, des personnes du groupe linguistique mandé (y compris Gbandi, Gio, Kpelle, Loma, Mano, et Mende) ont émigré dans la région.

La traite transatlantique des esclaves depuis plus de 500 ans a constitué la base ou la cause profonde de la migration vers le Libéria, au Libéria et des Libériens. Grâce à des raids sur la côte de l'Afrique, les Africains, incluant les Libériens, ont été migrés de force vers l'Europe et l'Amérique du Nord pour y être vendus comme esclaves.

En 1816, l'American Colonization Society (ACS) a été fondée aux États-Unis pour réinstaller d'anciens esclaves en Afrique et en 1820, les premiers esclaves libérés sont arrivés en Afrique de l'Ouest et ont finalement établi la colonie de Monrovia, du nom du président américain James Monroe. Aujourd'hui, les descendants d'esclaves représentent 5 pour cent de la population du Libéria.

Contrairement à la plupart des pays africains où l'exode rural est la principale tendance migratoire, la migration interurbaine est la principale forme de mouvement au Libéria. Les résultats du recensement de 2008 et l'analyse indiquent que Monrovia est la destination de ce courant dominant de migration urbaine.

Les transferts de fonds des migrants dans l'Union européenne et aux États-Unis jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie libérienne. Selon la Banque mondiale, les envois de fonds personnels représentaient environ 10 pour cent en 2018, contre environ 22 pour cent en 2011.

Une préoccupation majeure en termes de démographie spatiale du Libéria est l'augmentation de la population de Monrovia par rapport à sa superficie et à son infrastructure sociale et économique : près d'un quart des 5 millions d'habitants du pays vivent à Monrovia.

Le conflit

Pendant et après 14 ans de conflit civil qui a pris fin en 2003, le Libéria a connu d'importants flux migratoires à destination et en provenance du pays et accueille maintenant des dizaines de milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile, de Sierra Leone et plus récemment de Côte d'Ivoire à la suite de la violence post-électorale en 2010. Avec le rétablissement de la paix et de la stabilité et une économie sur le point de croître, le Libéria s'attend à une migration continue, y compris le retour des Libériens vivant dans la sous-région en réponse à l'invocation de la clause de cessation des réfugiés le 30 juin 2012 (OIMc, 2016).

Plus de 500 000 Libériens résidant en dehors de la République du Libéria, l'écrasante majorité des Libériens qui se sont réinstallés à l'étranger à la suite de conflits insolubles à la fois en 1980 et en 14 ans de guerre civile.

En 2008, 92 563 personnes documentées se sont rendant au Libéria, dont 69 321 de la région de la CEDEAO, en particulier de Côte d'Ivoire, de Guinée et de Sierra Leone. En 2013, il y a eu 225 484 migrants internationaux dans le pays, sans différences majeures entre les hommes et les femmes. La grande majorité d'entre eux viennent de Côte d'Ivoire, mais aussi du Ghana, de Guinée, du Nigéria et de Sierra Leone. Selon les données de l'ONU, les principaux pays de destination sont la Côte d'Ivoire, les États-Unis d'Amérique, la Guinée, le Nigéria et la Sierra Leone (OIM, 2016c).

L'hypermobilité des jeunes ruraux pauvres est un facteur commun à l'exode massif à travers trois États voisins (Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire) dans la région forestière de la Haute Guinée. Bien que ces jeunes ne soient pas une cause suffisante de conflit armé, leur disponibilité pour le recrutement lorsque d'autres opportunités d'emploi échouent est un facteur majeur pour alimenter l'insurrection dans les trois pays.

L'emploi

La traite des esclaves qui a créé l'une des formes les plus historiques de migration forcée a été induite par la recherche d'une main-d'œuvre bon marché et le Libéria était un point d'approvisionnement majeur.

Aujourd'hui, la migration interne au Libéria est principalement motivée par la demande de main-d'œuvre dans les mines et l'industrie du caoutchouc.

- ▶ Les plantations d'hévéas comme celles appartenant à l'entreprise américaine Firestone attirent des milliers de Libériens de toutes les régions du pays pour un travail régulier et un travail saisonnier de haut niveau. Selon les estimations, la population totale des travailleurs des plantations de caoutchouc serait de 25 000 personnes.
- ▶ La migration post-récolte est un excellent exemple de la forte mobilité des jeunes, en particulier au Libéria et dans les plantations de cacao et de café en Côte d'Ivoire ou dans les ports de pêche sur la côte ouest africaine.
- ▶ L'extraction de diamants, d'or et de minerai de fer entraîne une importante migration temporaire vers les forêts et les montagnes reculées, en particulier compte tenu de la nature très clandestine de l'activité.

Le facteur environnemental

Les Libériens, comme leurs voisins immédiats, franchissent librement les frontières nationales. L'exploitation minière artisanale dans les Highlands et les forêts devient un facteur de migration croissant alors que la boue et les glissements de terrain augmentent en fréquence.

Le littoral du Libéria, qui abrite environ 58 pour cent de la population du pays, enregistre une grave érosion côtière et la destruction consécutive des infrastructures, des terres agricoles et des ressources naturelles en raison de l'élévation du niveau de la mer.

Réponse

Le Libéria a inscrit les questions de migration dans l'agenda politique et a accueilli la première réunion du panel de haut niveau sur les migrations internationales en Afrique en janvier 2018. Le gouvernement et ses partenaires souhaitent intégrer progressivement les programmes de réfugiés dans les stratégies de développement local en garantissant que toutes les activités sont bénéfiques tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil (OMS, 2018).

La responsabilité de la gestion des réfugiés au Libéria incombe à la Commission de rapatriement et de réinstallation des réfugiés du Libéria, guidée par la constitution du Libéria, la loi sur les réfugiés du Libéria, le plan de stratégie nationale d'intégration locale et la Convention de Kampala. La fourniture d'une protection internationale et d'une assistance humanitaire à la population concernée est faite par la collaboration, la coordination et la coopération avec les partenaires humanitaires et au développement.

Nigéria

Histoire

Un Nigérian sur trois a considéré l'émigration comme une opportunité économique, mais le Nigéria est aussi traditionnellement une destination importante pour les migrants en Afrique de l'Ouest avec au moins un million de résidents étrangers. En 2015, 51 pour cent des résidents étrangers étaient des ressortissants des États membres de la CEDEAO, 16 pour cent des ressortissants d'autres États africains et 33 pour cent des non-Africains. Ce sont surtout le Bénin, le Ghana, le Mali, le Niger et le Togo qui sont les principaux d'origine (ICMPD, 2015).

En Afrique de l'Ouest et centrale, on peut soutenir que la principale destination des flux migratoires nigériens, le Cameroun, le Ghana et le Niger sont considérés comme des destinations privilégiées.

Au-delà des pays de l'OCDE, les États membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), principalement l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, seraient les principaux pays de destination, en particulier pour les personnes du nord du Nigéria. (ICMPD, 2015).

Selon la Banque mondiale, les envois de fonds vers le Nigéria représentent environ un quart du PIB du pays.

Facteurs moteurs

Plusieurs facteurs ont contribué à la migration à destination et en provenance du Nigéria, notamment économique, conflictuel et environnemental. Les mesures d'austérité du programme d'ajustement structurel du milieu des années 80 ont conduit à l'émigration de nombreux travailleurs basés au Nigéria.

Les conflits ont aussi joué un rôle important dans la migration au Nigéria. Le terrorisme international est en train de devenir le principal facteur de pression du Nigéria pour l'émigration à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Boko Haram a déplacé des millions de personnes de leurs foyers. Avec plus de 2,2 millions de personnes déplacées, le Nigéria se classe parmi les 10 premiers pays où le nombre de personnes déplacées est le plus élevé en raison des conflits et des violences à la fin de 2018 (OIM, 2019).

La pauvreté et l'injustice causées par la corruption affaiblissent tout sentiment de tolérance mutuelle, de solidarité sociale ou de coexistence, tout en ravivant la haine sociale, le radicalisme et la violence.

Les perceptions individuelles de la force de la démocratie nigériane sont le plus fortement associées au désir des Nigérians de migrer à l'étranger, en plus du faible niveau de confiance dans les institutions de sécurité locales. Les manifestations nationales d'octobre 2020 contre la corruption et la brutalité des forces de sécurité du pays en sont un exemple.

Les facteurs environnementaux ont également joué un rôle clé. La forte intensité des sécheresses dans la majeure partie du nord du Nigéria aggrave la production agricole, conduit à la seule stratégie d'adaptation, une migration forcée généralisée. L'élévation du niveau de la mer déclenche des inondations, la disparition de la vie aquatique, une salinité accrue des terres, la destruction des infrastructures et de l'habitat côtiers. En 2018, il y a eu environ 600 000 déplacements à la suite d'inondations (OIM, 2019).

Le point de rencontre :

- ▶ Le Nigéria offre un exemple unique de la façon dont le changement climatique n'est pas seulement un facteur de pression majeur pour la migration, mais comment il aggrave la situation.
- ▶ La sécheresse induite par le changement climatique dans le nord-est du Nigéria, par exemple, a créé un no man's land sur des milliers d'hectares et qui a été occupé par Boko Haram (Nwokeoma et Kingsley, 2017).

Réponse

Les autorités nigérianes ont travaillé à l'élaboration d'une politique nationale de migration globale. À ce jour, un projet de politique de migration de main-d'œuvre pour le Nigéria et un projet de politique nationale de migration ont été rédigés.

En 2017, le Nigéria a émis sa première obligation de la diaspora, levant 300 millions USD pour financer des projets d'infrastructure (OIM, 2019).

Sénégal

Histoire

Dans les années qui ont suivi l'indépendance du Sénégal en 1960, il n'y avait pas d'obligation de visa pour voyager entre le Sénégal et la France, qui était à l'époque la principale destination des migrants sénégalais. Dans le même temps, en Afrique de l'Ouest francophone, le Sénégal était le deuxième pays de destination, après la Côte d'Ivoire, pour les ressortissants des pays voisins. La plupart des migrants venaient de Mauritanie, de Guinée, du Mali, du Gabon et de Sierra Leone.

L'Espagne, les États-Unis, la France, la Gambie et l'Italie sont les principaux pays de destination. Les pays de destination traditionnels, comme la Côte d'Ivoire et le Gabon, sont devenus moins attractifs. Dans le même temps, les migrations vers les pays de l'OCDE, principalement l'Italie et l'Espagne, ont considérablement augmenté depuis les années 90 (UE, 2017b).

Bien que le Sénégal ait été un pays important de destination pour les migrants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, il a perdu petit à petit son attrait. Toutefois il reste un pays de transit pour les migrants cherchant à se rendre en Europe. Et dans une certaine mesure, il reste encore un pays d'immigration (ICMPD 2015).

L'émigration a atteint son apogée au milieu des années 2010. Les jeunes sénégalais s'embarquaient par groupes dans des bateaux de fortune et tentaient de rejoindre l'Europe, avec le cri de ralliement « Barça wala Barsakh » (« Allez à Barcelone ou mourir en essayant » en wolof).

Facteurs moteurs

Les principaux facteurs de migration sont le rêve d'une vie meilleure, le chômage et les conflits.

► Une vie meilleure

Pour de nombreux Sénégalais, l'Europe est considérée comme l'Eldorado. Dans la deuxième décennie du siècle, le club de football de Barcelone régnait en maître sur le football européen, avec quelques stars africaines dans ses rangs. En conséquence, de nombreux jeunes Sénégalais rêvaient de la gloire et de la richesse que le football pouvait apporter.

Selon la CE, près de la moitié des migrants sénégalais le font pour rejoindre leur famille à l'étranger (UE, 2017b).

► Chômage

Au début du siècle, le chômage était très élevé parmi les plus jeunes de la population active du pays, malgré les promesses de s'attaquer au problème du gouvernement nouvellement élu. En effet, les autorités ont mis en œuvre des politiques volontaires d'emploi des jeunes en créant différents types de fonds pour financer des projets de jeunesse. Cela n'a pas freiné le flux de migrants.

► Un conflit armé

En 1982, un conflit armé éclate dans la province sénégalaise méridionale de la Casamance. Un groupe de personnes a affirmé que la province devait être indépendante du Sénégal et a pris les armes pour « libérer leur pays ». Beaucoup de gens de la zone

ont fui vers les pays voisins et la France où ils ont demandé le statut de réfugié. Les réfugiés avaient en commun l'ethnie, la culture et la langue avec les populations locales. L'ouverture des communautés d'accueil, les attitudes positives, des autorités locales ainsi que la proximité géographique ont favorisé une intégration en douceur dans les pays d'accueil. Certains pays d'accueil tels que la Guinée-Bissau ont commencé un processus de naturalisation des réfugiés sénégalais.

La réponse

Le Sénégal n'a pas de politique migratoire formelle. Si la gestion de la migration ne constitue pas une priorité pour les pouvoirs publics, une grande attention a été accordée aux politiques liées à la migration. Au cours des dernières années, le Sénégal a développé un grand nombre d'initiatives, notamment dans les domaines de la protection, de la migration et du développement, et des initiatives relatives au retour et à la réintégration des migrants sénégalais. En outre, une coopération étroite a été organisée avec les États membres de l'UE dans le domaine de la gestion des frontières.

Les autorités ont réagi en mettant en place des fonds pour créer des emplois. Les organisations de la société civile ont également lancé des campagnes de sensibilisation. Au plan international, le pays a signé des accords avec l'Europe pour réadmettre les migrants de retour et un fonds fiduciaire a été créé pour aider à installer ces migrants de retour. Un groupe de travail conjoint, Frontex, a été créé pour patrouiller dans les mers à la recherche de migrants.

Sierra Leone

Atteindre le ciel

Les envois de fonds des Sierra-Léonais de la diaspora apportent chaque année une contribution importante en devises à l'économie du pays. Selon un [Rapport de l'ONU](#), le gouvernement de la Sierra Leone estime ce chiffre à entre 250 et 400 millions de dollars, soit 20 à 25 pour cent du PIB, ce qui serait parmi les plus élevés d'Afrique.

Facteurs moteurs

Il existe plusieurs facteurs déterminants pour la migration en Sierra Leone : les conflits, le travail et l'environnement.

Entre 1991 et 2002, la Sierra Leone a été confrontée à des déplacements massifs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières en raison de la guerre civile. Les estimations des organisations de secours montrent que jusqu'à deux millions de personnes ont été déplacées dans le pays, sur une population totale de six millions et environ 500 000 ont cherché refuge à l'étranger (ICMPD, 2015). Les problèmes de migration de la Sierra Leone ont été aggravés par la situation de conflit répété dans les pays voisins, en particulier au Libéria.

L'économie est également un facteur important. L'économie dépend fortement des ressources naturelles, ce qui la rend extrêmement vulnérable aux chocs naturels et externes. La migration interne, à la fois entre et au sein des environnements urbains et ruraux, constitue une tendance significative en Sierra Leone.

L'extraction de diamants, de minerai de fer, de rutile et de bauxite conduit à d'importantes migrations temporaires vers ces villages avec environ 10 000 travailleurs saisonniers tandis que les régions de l'Ouest et du Nord ont des échanges migratoires interrégionaux très dynamiques.

Environ un tiers des 7,4 millions que compte le pays ont entre 15 et 35 ans. En raison de carences structurelles inhérentes et de la faible qualité de l'éducation en Sierra Leone, environ les deux tiers des jeunes du pays sont au chômage ou sans emploi. Sans surprise, l'indice de développement humain pour 2016 a classé la Sierra Leone 179 sur 188 pays. Depuis lors, la condition générale des jeunes et des jeunes femmes en Sierra Leone est restée stagnante, voire aggravée.

Cette situation a été empirée par la guerre civile de 10 ans (1991 - 2002), l'épidémie d'Ebola de 2014-2016 et l'effondrement récent du prix des minerais d'extraction. Le déclin de l'économie, le manque d'opportunités, en particulier pour les jeunes, ont donné lieu à la migration irrégulière, au trafic de femmes (principalement vers le Moyen-Orient en tant que travailleuses du sexe et domestiques) et d'enfants (vers les pays voisins en tant que travailleurs agricoles et mendiants des rues).

La Sierra Leone est sujette à des catastrophes naturelles récurrentes, en particulier des inondations, des glissements de terrain et des glissements de terrain en raison des niveaux élevés de précipitations, sur une base annuelle. Le glissement de terrain et les inondations de 2017 ont fait 502 morts et plus de 600 disparus. Les inondations ont causé la destruction généralisée d'au moins 1 245 propriétés et plus de 300 maisons détruites. Selon les informations de l'ONS, les glissements de terrain ont entraîné le déplacement de 11 816 personnes, dont plus de 7 000 ont été hébergées dans des camps temporaires à Freetown. De plus, les moyens de subsistance des personnes touchées ont été complètement perturbés. Le Gouvernement sierra-léonais a fait de la préparation aux catastrophes et de la gestion des risques l'une de ses principales priorités.

L'épidémie d'Ébola de 2013-2016 a entraîné de nombreux mouvements internes de personnes en Sierra Leone, tandis qu'un petit nombre de réfugiés ont fui vers les pays voisins en invoquant la peur d'Ébola ou la mort de membres de leur famille comme motif de protection humanitaire.

La porte tournante unique

Les statistiques de 2015 montrent que près de 25 pour cent des habitants de la Sierra Leone ne vivent pas dans le district où ils sont nés. La migration en Sierra Leone a suscité des préoccupations nationales et internationales. Un pourcentage important de migrants en Sierra Leone vient de Guinée, suivie du Libéria, du Nigéria, du Ghana et de la Gambie. Les recherches suggèrent que la plupart de ces migrants font régulièrement des allers-retours entre la Sierra Leone et leur pays d'origine à intervalles réguliers.

La Sierra Leone a été l'un des rares pays à avoir adopté une législation anti-traite en 2005 mais n'a enregistré aucune condamnation pendant de nombreuses années. En fin de compte, deux femmes ont été reconnues coupables de traite et de blanchiment d'argent le 11 février 2020 et condamnées à 20 et huit ans dans un procès historique. Les condamnations ont été décrites comme « des victoires historiques pour les jeunes Sierra-Léonais qui ont été maltraités par des trafiquants sans scrupules », selon Sanusi Savage, chef du bureau de l'OIM en Sierra Leone (OIM, 2020c).



Activité 4a

Revisitez l'activité du module 1 qui demandait aux participants de discuter l'impact de la migration dans leur pays et dans la sous-région et identifier les défis qu'elle présente. Ensuite, allez plus loin et demandez aux participants de réfléchir à la manière dont ils couvriraient certaines de ces questions, compte tenu de ce qu'ils ont appris jusqu'à présent. [Cela aide à mettre en place pour le jour 2]. (20 minutes)

MODULE 5

Surmonter les défis liés à la couverture médiatique de la migration



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre les risques liés à la couverture médiatique de la migration et savoir comment y faire face
- ▶ Identifier les défis auxquels les journalistes peuvent être confrontés et savoir comment les surmonter



INDICATEURS

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Défis perçus abordés et / ou solutions identifiées
- ▶ Résultats du travail de groupe
- ▶ Discussion de groupe



MÉTHODOLOGIE

Guided discussion, brainstorming activity, video screening and discussion



MATÉRIEL DE FORMATION

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Flip chart et marqueurs (ou autre matériel où vous pouvez noter et conserver un « parking » des défis et des risques soulevés par les participants
- ▶ Vidéo # 1, projecteur et écran



TIMING

Le temps total alloué au module 5 est de 60 minutes :

- ▶ La session 5.1 dure 40 minutes : 20 minutes seront consacrées à la présentation du module et de l'activité 5.1 Brainstorming. 10 minutes seront consacrées à la projection et à la discussion de l'AV # 1 : le point de vue d'un journaliste. Les 10 minutes restantes seront consacrées à d'autres questions / réponses et discussions
- ▶ La session 5.2 dure 20 minutes. 10 à 15 minutes pour discuter des problèmes de sécurité et 5 à 10 minutes pour l'activité 5c

5.1 Risques et défis liés à la couverture médiatique des sur les questions de migration

Commencez cette session en demandant aux participants de réfléchir aux défis et aux risques perçus auxquels ils pensent être confrontés ou auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils couvrent des histoires liées à la migration. Notez-les au fur et à mesure que les participants les mentionnent ; vous y reviendrez à la fin de cette session et à la fin de l'atelier pour vous assurer que vous les avez tous traités et qu'il n'y a pas de problèmes en suspens. Assurez-vous de les valider au fur et à mesure que vous les notez, mais n'ayez pas non plus peur de demander des clarifications ou des exemples pour illustrer les défis et les risques perçus.



Activité 5a : Brainstorming sur les défis / risques

Demandez aux participants d'identifier et de partager certains des défis auxquels ils pensent devoir faire face lorsqu'ils couvriront la migration. Ceux-ci incluront probablement : le manque de ressources, le manque d'accès aux sources. Le facilitateur doit trouver des moyens de résoudre ces problèmes pendant le cours. Peut-être aussi une bonne idée de créer un « parking » et d'y mettre ces problèmes pour s'assurer qu'ils sont couverts.

Une fois que ces défis et risques ont été notés, projetez la vidéo # 1 : Le point de vue d'un journaliste. Cela donnera aux participants l'occasion d'entendre d'autres journalistes et leurs perspectives et idées sur la couverture de la migration.



Activité 5b : Vidéo # 1

Écran vidéo # 1 « Le point de vue d'un journaliste » et discutez. Une question à débattre peut-être : quels défis supplémentaires sont apparus dans la vidéo qui ne sont pas apparus plus tôt ?

Rappelez aux participants que travailler en tant que journaliste sur la migration n'est pas un choix insignifiant. C'est la marque d'une personne ouverte sur le monde, de curiosité et de conscience des autres. Sans doute aussi d'une volonté de confronter certains stéréotypes et clichés qui brouillent le débat sur les migrations dans nos sociétés depuis des années.

Rappelez aux participants les questions éthiques abordées dans les modules précédents et la responsabilité du journaliste d'être guidé par le professionnalisme, l'exigence des faits et le respect de l'éthique sans se livrer à la complaisance.

Les journalistes doivent également être conscients de la manière dont ils racontent leurs histoires de migration. Il existe plusieurs figures de migration, ou modes de traitement des histoires, qui sont particulièrement courants, et les journalistes doivent en être conscients. Ils incluent :

- ▶ La figure de la victime présente les migrants comme des victimes d'inégalités et / ou de discrimination et ayant besoin de soutien pour les surmonter.
- ▶ La figure de prestations met en évidence la contribution (réelle ou potentielle) des migrants à la société d'accueil.

- ▶ La figure de la menace ou du « méchant » présente les migrants et la migration comme une menace pour l'emploi et / ou la sécurité des personnes.

Rappelez aux journalistes de toujours réfléchir à la manière dont ils racontent leur histoire et pourquoi ils le font.

Assurez-vous de traiter la totalité ou la plupart des risques et des défis qui se sont posés dans la première partie de la discussion. Les problèmes susceptibles de survenir lors de la discussion sur les risques comprennent : la mise en danger des sources ; comment vous encadrez votre histoire ; dilemme éthique.

Il est probable que les participants n'ont pas mentionné les défis posés par les catastrophes ou les conflits lors de la couverture des migrations. Consacrez quelques minutes et demandez aux participants de répondre à la question : « Comment une catastrophe naturelle ou un conflit pourrait-il affecter votre couverture de la migration ? À quels défis supplémentaires pourriez-vous faire face ? » (Ils devraient dire des choses comme : ces phénomènes sont souvent à grande échelle, se produisent très rapidement avec peu ou pas de temps pour se préparer, ils peuvent perturber les schémas de migration réguliers) et pourquoi de tels événements présentent des défis particuliers en matière de couverture (ils devraient dire des choses comme : les changements se produisent rapidement, fluidité et données en constante évolution, difficulté à atteindre ces zones, problèmes de sécurité).

Comme indiqué dans le module 1, les catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations, les incendies de forêt, les tremblements de terre et les glissements de terrain, dont beaucoup sont exacerbés par le changement climatique, ont un impact considérable sur les migrations. Le déplacement en cas de catastrophe représente l'un des plus grands défis humanitaires du 21^e siècle. Entre 2008 et 2014, 184,6 millions de personnes ont été forcées de quitter leur domicile en raison d'inondations, de tremblements de terre, de tempêtes tropicales, d'éruptions volcaniques et d'autres catastrophes naturelles.

La force motrice d'une telle migration peut être décomposée en deux types de dangers naturels : les événements déclencheurs à évolution rapide et les situations à évolution lente. Alors que les événements environnementaux extrêmes (comme les tremblements de terre ou les inondations) provoquent un mouvement direct et urgent de personnes, les changements climatiques à évolution plus lente tels que la sécheresse et l'érosion deviennent plus fréquents et persistants.

Même si les catastrophes naturelles ont des effets de déplacement immédiats et peuvent perturber les schémas de migration établis, les urgences liées au climat - combinées à une multitude de facteurs socio-économiques - poussent un nombre toujours plus grand de personnes à migrer à l'intérieur et à travers les frontières. Bien que souvent liés entre eux, le changement climatique progressif pouvant accroître le risque de certaines catastrophes naturelles, leur apparition et leurs conséquences ont des implications très variables sur les migrations régionales et l'élaboration des politiques internationales.



Exemple

Les zones côtières ouest-africaines, qui ont longtemps fourni des moyens de subsistance aux pêcheurs et ont tendance à être plus densément peuplées, sont également menacées. Les écosystèmes côtiers fournissaient une gamme de services essentiels, y compris une énorme ressource halieutique. Les écosystèmes de pêche productifs (mangroves, deltas et estuaires) sont essentiels aux secteurs de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Ils sont frappés par l'élévation du niveau de la mer, qui déclenche des inondations, de l'érosion, une salinité accrue, la disparition de certaines espèces et une perturbation des schémas de migration naturelle des espèces etc.

De même, les conflits dans la sous-région ont conduit à un nombre important de migrants. Les conflits présentent également des défis spécifiques en ce qui concerne les efforts journalistiques pour couvrir la migration. Ces défis comprennent :

- ▶ Situations volatiles
- ▶ Infrastructures endommagées ou détruites
- ▶ Difficultés d'obtenir des informations précises
- ▶ Les préoccupations de sécurité
- ▶ Difficulté à se rendre dans les zones touchées
- ▶ Des personnes qui ont vécu des événements déchirants.

Ces défis ajoutent une dimension supplémentaire à la couverture de la migration. Pourtant, dans le même temps, les périodes de catastrophe ou de conflit sont souvent celles où les communautés ont le plus besoin et veulent des informations précises et opportunes.

Alors, comment pouvons-nous nous assurer que nous fournissons aux communautés les informations dont elles ont besoin en temps opportun tout en assurant notre propre sécurité ?



Points de discussion

- Les journalistes peuvent s'associer aux journalistes de la communauté affectée. Les rapports collaboratifs peuvent être très bénéfiques et utiles dans de telles circonstances.
- Assurez-vous de ne rapporter que ce qui peut être vérifié.
- Ne faites pas de mal et ne causez pas de panique, ce qui peut entraîner une instabilité ou des problèmes supplémentaires.
- Soyez informé des traumatismes. Faites savoir aux participants que cela sera discuté plus en détail dans le module 9, mais dites-leur que les journalistes doivent se rappeler que les gens peuvent avoir peur, être en état de choc ou travailler dans des conditions stressantes et dangereuses.
- Veillez à ne pas entraver les opérations de sauvetage et de secours d'urgence.
- Il n'y a probablement pas de sécurité publique ni de moyen de demander de l'aide.
- Soyez conscient que tout ce qui a causé la catastrophe peut se reproduire (par exemple, des répliques en cas de tremblement de terre).
- Ne déclarez pas le nom des personnes avant que les plus proches parents n'aient été informés.
- Les personnes qui gèrent les interventions en cas de catastrophe peuvent avoir certaines attentes des journalistes et peuvent ne pas comprendre comment les journalistes fonctionnent. De même, les journalistes doivent respecter la nécessité pour les travailleurs humanitaires de faire leur travail.
- Il y a toujours d'importantes histoires de suivi à plus long terme, y compris des leçons pour l'avenir.

5.2 Rester en sécurité lors des reportages sur la migration

Les reportages sur la migration peuvent également présenter des problèmes de sécurité - tant pour le journaliste que pour le migrant. Pour le journaliste, se rendre dans des zones touchées par des catastrophes et des conflits signifie être préparé. Quelques aspects à prendre en compte :

- ▶ Faites des recherches préalables pour savoir dans quel type d'environnement vous vous trouvez.
- ▶ Assurez-vous qu'une solide évaluation des risques est effectuée avant de partir. N'oubliez pas que rien ne se passe jamais comme prévu et ayez toujours des plans et des fournitures de sauvegarde.
- ▶ Si vous vous rendez dans une zone touchée, assurez-vous d'apporter vos propres vivres, eau, carburant et trousse de premiers soins.
- ▶ Ayez des vêtements et des équipements adaptés au climat.

- ▶ Préparez-vous émotionnellement et mentalement. Couvrir les catastrophes et les conflits peut avoir un impact considérable sur le journaliste.
- ▶ Une fois sur le terrain, restez en contact avec votre rédaction.
- ▶ Obtenez la permission des premiers intervenants pour entrer sur un site sinistré.
- ▶ Pendant que vous êtes sur le site de la catastrophe, restez alerte à propos de la situation. Les situations peuvent changer rapidement. Si elles changent, réévaluez si vous devez rester ou évacuer. En cas de doute, suivez toujours les avertissements des autorités et des spécialistes des catastrophes sur le terrain.
- ▶ Essayez de travailler en équipe.

Nous devons également garder à l'esprit la sécurité de nos sources (migrants) dans ces situations. Gardez à l'esprit les points suivants :

- ▶ Lorsque vous menez des interviews, soyez toujours conscient non seulement de vos propres limites émotionnelles, mais également de celles de vos interlocuteurs. N'inspirez pas de faux espoirs et ne faites pas de promesses que vous ne pouvez pas tenir.
- ▶ Vérifiez que l'emplacement du lieu n'est pas dangereux, comme une structure instable endommagée lors d'un tremblement de terre ou par de l'artillerie lourde en situation de conflit. Ne retardez pas l'évacuation des personnes d'une zone.
- ▶ Assurez-vous de porter des vêtements d'identification ou un badge, comme « presse », pour ne pas vous confondre avec un autre acteur de la situation et vous identifier clairement auprès de la personne interviewée.
- ▶ N'identifiez pas vos sources si cela peut les mettre en danger.



Aller de l'avant

- Ne faites pas de mal
- Soulignez les difficultés auxquelles les migrants sont confrontés et non leur traumatisme
- Pratiquez les techniques d'investigation et le travail d'équipe sur la migration
- Protéger l'identité et la dignité des victimes
- Évitez de révéler l'identité, le lieu de résidence ou la nationalité des personnes
- Informer la personne interviewée de ses droits (le droit de ne pas répondre, de modifier ses réponses, d'être informée de la manière dont l'entretien sera utilisé)
- Attention à ne pas victimiser les femmes, avec à l'esprit leur autonomisation
- Respectez l'éthique journalistique professionnelle et les bonnes pratiques
- Soyez responsable

- Déconstruisez les mythes et combattez les clichés et les stéréotypes
- Laissez les migrants parler d'eux-mêmes
- Soyez un champion des faits, du travail préparatoire et de l'analyse rigoureuse



Mais ne pas

- Traiter la victime comme un objet
- Utiliser uniquement le mot « victime »
- Oublier d'utiliser les images avec précaution
- Oublier de respecter la dignité de la personne interviewée surtout en cas d'exploitation sexuelle
- Utiliser un style tabloïd ou un titre accrocheur
- Participer à un procès par les médias
- Évitez le sensationnalisme
- Être complaisant



Activité 5c

Pour conclure au cours des 5 à 10 dernières minutes, revenez au « parking » des risques et défis identifiés et parcourez chacun d'eux pour vous assurer qu'ils ont tous été traités de manière adéquate. Demandez également aux participants s'ils ont autre chose à dire.



Activité 5d

Terminez la journée en demandant aux participants de noter ou de dire à haute voix une chose qu'ils ont apprise et / ou une chose qui n'est claire. Cela peut préparer le jour 2.

MODULE 6

Une narration efficace : idées, mots et visuels



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre et utiliser la terminologie appropriée
- ▶ Trouver des idées d'histoires liées à la migration
- ▶ Accéder à des sources d'informations précises
- ▶ Couvrir la migration de manière éthique et professionnelle



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Échanges
- ▶ Travail de développement de sujets



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée, activités de groupe, activités individuelles, projection de AV et discussion



MATÉRIEL DE FORMATION

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Vidéo #3



TIMING

Le temps total alloué au module 6 est de 180 minutes :

- ▶ La session 6.1 dure 30 minutes
- ▶ La session 6.2 dure 30 minutes
- ▶ La session 6.3 dure au total 50 minutes : 30 minutes de discussion ciblée et 20 minutes d'activité
- ▶ La session 6.4 dure au total 30 minutes : 20 minutes de discussion ciblée et 10 minutes d'activité
- ▶ La session 6.5 dure au total 40 minutes : 20 minutes pour une discussion ciblée et 20 minutes pour une projection et une discussion du vidéo # 3

6.1 Les mots justes

Cette session sera, en partie, un examen de la terminologie introduite dans le module 1.

Les médias, sous toutes leurs formes, jouent un rôle important dans la formulation du discours politique qui affecte la façon dont les gens agissent, ce que les gens pensent, la façon dont les décideurs politiques priorisent les programmes et la façon dont les migrants prennent des décisions. Il est clair que les professionnels des médias ont un rôle important à jouer dans la formation des perceptions, mais aussi dans la sensibilisation aux risques ou aux situations de violations des droits humains auxquelles sont confrontés les migrants. S'attaquer à un sujet aussi complexe et divers que la migration peut être difficile. Notre objectif avec ce module est de fournir des mesures pratiques que les journalistes peuvent prendre en adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme pour rendre compte des questions liées à la migration.

Devant la montée des discours xénophobes et anti-migrants, comme l'a déclaré l'OIM dans [Migration Initiatives 2019 - Gouvernance des migrations : des engagements aux actions](#), les professionnels des médias et les journalistes ont un rôle important à jouer dans la formation des perceptions. Les journalistes jouent un rôle important dans la lutte contre les attitudes et les comportements négatifs à l'égard des migrants en sensibilisant aux risques, aux réalités et aux situations de violations des droits de l'homme auxquelles sont confrontés les migrants. Le journaliste peut également plaider pour l'arrêt des violations en portant ces situations à l'attention des responsables (OIM, 2018).

Les journalistes emploient souvent des termes inexacts tels que « étrangers » « illégaux » ou ne font pas la distinction entre les demandeurs d'asile, les migrants, les réfugiés et les droits et la protection auxquels ils ont droit en vertu du droit international. Examinez la terminologie que vous utilisez, consultez le [Glossaire de l'OIM sur la migration](#) ou voir l'annexe à la fin du guide.

L'utilisation d'un mot sur un autre peut avoir un impact direct sur la vie des hommes et des femmes. Elle peut également avoir une influence extraordinaire sur les politiques et les décideurs. Par exemple, au lieu d'écrire « crise des migrants ou des réfugiés », ce qui fait des personnes un problème, alors qu'il s'agit en fait d'une « crise de la politique des migrants ».

Un autre exemple dont nous avons parlé dans le module 1 est la terminologie. Cela signifie quelque chose de spécifique lorsque vous qualifiez quelqu'un de « réfugié » - ou pas. Les réfugiés ont droit à une protection et ont un statut spécifique en vertu de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et des instruments juridiques régionaux relatifs aux réfugiés.

De même, le mot « illégal » a une connotation juridique qui ne permet pas au migrant de plaider sa cause. Il est généralement considéré comme inapproprié de traiter les personnes qui commettent des actes répréhensibles comme des criminels jusqu'à ce qu'elles soient reconnues coupables. Là encore, dans le contexte de la migration, les personnalités publiques et les médias utilisent le mot « illégal » tous les jours. Les entrées, séjours et activités professionnelles irréguliers ne devraient pas être - et ne le sont pas dans de nombreux pays - des délits, mais plutôt des infractions administratives. Ne pas faire de distinction entre les deux termes renforce les stéréotypes négatifs sur les migrants irréguliers en tant que criminels. Un meilleur terme est : « migrant irrégulier ».

Faire référence à un assaut de migrants sur les hautes clôtures de barbelés de Ceuta et Melilla, comme à une avalanche sans précédent (vague sans précédent) de migrants (ABC, 2014), ou au

péril noir (MarocHebdo, 2012), stigmatise les migrants comme des criminels. C'est un véritable défi pour toutes les équipes éditoriales d'utiliser la bonne terminologie. La discussion sur le poids des mots soulève des questions éthiques, politiques et juridiques.

Lorsque les participants commencent à travailler sur leur histoire, demandez-leur de se demander comment ils décrivent les histoires de migration. Les journalistes doivent être guidés par une prise de décision éthique à chaque étape et doivent se poser les questions suivantes :

- ▶ Quelle est ma motivation ?
- ▶ Pourquoi est-ce que j'utilise ces mots et pas d'autres ?
- ▶ Est-ce que je perpétue des stéréotypes ?

Respecter la dignité des migrants. Évitez d'utiliser un langage et des métaphores déshumanisants qui présentent la migration comme une forme de catastrophe naturelle (souvent une inondation), ou les migrants comme des animaux, en particulier des insectes (« essais »).

Dénoncer le discours de haine. Évitez les expressions stéréotypées et négatives faisant référence à l'origine ethnique des suspects, par exemple, la couverture de crime mettant l'accent sur le statut de séjour légal d'une personne.

Le Ethical Journalism Network (EJN) a développé un outil utile et rappelle aux journalistes que ce n'est pas parce que quelqu'un a dit quelque chose de scandaleux que cela est digne d'intérêt.

La couverture médiatique de la migration pose des défis, notamment en s'assurant que toute l'équipe éditoriale utilise la bonne terminologie. Les journalistes ne doivent pas oublier que la discussion sur le poids des mots soulève des questions éthiques, politiques et juridiques.

6.2 Trouver des idées de sujets

Les journalistes ont souvent du mal à trouver des idées de sujets et, par conséquent, ils ont tendance à se fier excessivement aux communiqués de presse et à la couverture d'événements. Les journalistes ont souvent du mal à trouver des idées de sujets et, par conséquent, ils ont tendance à se fier excessivement aux communiqués de presse et à la couverture d'événements plutôt qu'au journalisme d'investigation. De même, si le sujet est nouveau pour un journaliste, il ne saura pas où aller pour obtenir des informations - quelles personnes devraient-ils interviewer ? Où pourraient-ils trouver des données ? Cette section vise à résoudre ce problème.

L'un des défis auxquels les journalistes peuvent être confrontés est de trouver un équilibre entre les reportages d'intérêt humain, qui servent à humaniser les réfugiés, et les reportages analytiques plus larges, qui examinent les causes, les conséquences et les politiques de la migration. «Les spécialistes du journalisme sur la migration ont fait valoir que la migration est difficile à couvrir parce que c'est une histoire qui suinte, plutôt que de se rompre - donc la nouvelle d'un navire de contrebande qui coule est plus facile à traiter que les énormes défis sociopolitiques, démographiques et économiques de l'ensemble du phénomène ,» a écrit Giovanna Dell'Orto, professeur de journalisme à l'Université du Minnesota (Dell'Orto, 2017).

Certains journalistes agissent plus comme des « touristes de catastrophes que comme des correspondants de la migration », a déclaré Anna Masera, rédactrice en chef du quotidien italien La Stampa, dans un article de 2016 (Albeanu 2016). Ils créent « une narration émouvante sans

vraiment expliquer la politique, en donnant les faits ou en contextualisant les faits », a-t-elle dit, ajoutant que la simple publication de photographies haute résolution de la crise ne suffit pas (Albeau, 2016).

La réalité est qu'il y a des histoires liées à la migration partout. Prenez, par exemple, la couverture de la **migration à différents niveaux** : national, régional, international. Chaque niveau offre un angle et une perspective différents et probablement une histoire complètement différente.

Prenez aussi les histoires qui se concentrent sur **différents types de migrants** tels que les rapatriés, les PDI, les réfugiés. Regardez également les communautés d'accueil et comment elles s'adaptent et travaillent avec les migrants.

Pensez aux différentes **phases de migration** et quelles phases affectent particulièrement votre pays comme l'intégration et la réintégration.

Laissez les migrants raconter leurs histoires. Ceux-ci peuvent prendre différents angles et peuvent également se concentrer sur la phase de migration :

- ▶ Profils de migrants qui se préparent à leur voyage, de manière régulière ou irrégulière : quelles sont leurs motivations ? Quelles connaissances ont-ils et comment obtiennent-ils des informations ? Quels risques encourent-ils / ont-ils encourus ? Comment planifient-ils le voyage ? Quelles sont leurs craintes et leurs vulnérabilités ? Quels problèmes juridiques, le cas échéant, ont-ils rencontrés ?
- ▶ Profils des migrants en route : à quels risques et vulnérabilités sont-ils confrontés ? Quel soutien ont-ils ? Quels mauvais traitements, le cas échéant, ont-ils subis ? Quelles ont été leurs conditions de voyage ?
- ▶ Profils des migrants qui se trouvent dans un centre d'accueil ou de transit : quelles sont les conditions ? Quels doutes et questions ont-ils ? Quel soutien reçoivent-ils ?
- ▶ Profils des migrants dans un pays d'accueil : quelles opportunités économiques, éducatives et autres ont-ils eu ? Qu'est-ce qui leur manque, le cas échéant, chez eux ? Qu'ont-ils à dire sur leurs contributions à leur pays d'accueil, les contributions à leur pays d'origine, l'intégration, le racisme, l'exclusion, le fait de vivre loin, la pression familiale ?
- ▶ Profils des rapatriés : quelles ont été leurs expériences en matière de réintégration ? À quelles pressions sociales, le cas échéant, ont-ils été confrontés ? Pourquoi sont-ils revenus ?

N'oubliez pas les **familles de migrants** car ils ont également des histoires importantes à partager. Leurs histoires peuvent inclure des sujets tels que :

- ▶ Soutien des membres de la famille qui ont émigré : contributions culturelles et économiques à la famille et à la communauté.
- ▶ Difficultés liées à l'absence : préoccupations et vulnérabilités, manque de ressources dans la famille.
- ▶ Pression sociale et familiale.
- ▶ Changement de la cellule familiale : séparation, distance, dynamique structurelle, changement des liens affectifs, indépendance des migrants, impact de la technologie.



Idées

Il existe de nombreuses autres idées d'histoires possibles, notamment :

- Importance de la diaspora, soutien et liens avec les pays d'origine et d'accueil.
- La contribution des migrants dans les pays d'accueil, ou de retour dans les pays d'origine.
- Migration induite par le changement climatique et la dégradation de l'environnement.
- Aspects historiques / géographiques / ethnologiques de la migration.
- Migrer pour des raisons de sécurité : migrants contraints de fuir un conflit ou un contexte menaçant, migration perçue comme source d'instabilité et de nouveaux conflits.
- Migration légale (traités internationaux / régionaux).
- Migrer pour le « confort », ceux qui ont le choix de choisir où ils veulent vivre.
- Migrer pour le regroupement familial.
- Migrer pour « découvrir le monde », pour les voyages, la diversité et les rencontres.
- Migrer pour étudier.
- Migration et arts : comment la migration est-elle perçue dans les arts ? L'art comme moyen d'ouverture à l'autre, moyen de mixité, de diversité, d'intégration, de partage et d'éducation.
- Migration et sports.
- Migrations et communautés d'accueil et rôle (s) des migrants dans les communautés d'accueil.
- Migration et fuite des cerveaux.
- Migration et exode rural.
- Migration et COVID-19.

Les journalistes devraient également réfléchir à la manière la plus efficace de raconter leur histoire. Lequel des nombreux formats serait le plus approprié ?

- ▶ Couverture d'actualité à chaud
- ▶ Profils
- ▶ Émissions interactives / talk-shows
- ▶ Documentaires et magazines (court, moyen et long)
- ▶ Éditoriaux / opinions
- ▶ Graphique
- ▶ Features

6.3 Recherche de sources

Une fois qu'une idée d'histoire a été pensée, l'étape suivante consiste à trouver des données et une documentation fiable. Mais où les journalistes peuvent-ils trouver des sources appropriées ?

Recherche de sources : personnes

Connectez-vous avec les migrants. Incluez une variété de sources, établissez le contact avec les migrants, les groupes de réfugiés, les militants et les organisations non gouvernementales (ONG) qui peuvent fournir des informations vitales. Il est important de faire entendre la voix des migrants et de refléter l'aspect humain de la migration, de défendre et de couvrir la crise humanitaire et / ou la violation des droits de l'homme.

- ▶ Communautés (familles, diaspora, migrants)
- ▶ Autorités et institutions locales, nationales et microlocales
- ▶ Agences des Nations Unies telles que l'OIM
- ▶ Organisations internationales / ONG
- ▶ Organisations nationales et organisations de la société civile
- ▶ Agences de coopération internationale
- ▶ Institutions / commissions internationales et régionales
- ▶ Universités, think tanks et centres de recherche
- ▶ Médias
- ▶ Réseaux sociaux et sites Web pertinents
- ▶ Médias sociaux

Une fois qu'un journaliste a identifié les sources qui prendront la parole, le journaliste doit s'assurer de les protéger, en particulier celles qui peuvent être vulnérables, telles que les personnes victimes de la traite. Cela sera discuté plus en détail dans le module 8, mais il est bon de le noter ici.

Comme indiqué dans le module 2, en raison de la vulnérabilité des migrants, les journalistes doivent s'assurer **d'obtenir leur consentement avant** toute interview.

Les journalistes doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour **s'assurer que leur source se sent en sécurité** et est en mesure de se détendre pendant l'entretien, ce qui inclut de trouver un endroit sûr où mener l'interview. Interviewer une personne a le potentiel de rehausser son profil et de la mettre sous pression ou de la soumettre à la jalousie, à la suspicion ou à la stigmatisation.

Rappelez également aux participants que si une source demande à rester anonyme, ils ne doivent pas partager d'informations qui pourraient conduire à son identification. Les personnes vulnérables courent un risque accru lorsque des informations telles que leur vrai nom ou des détails personnels sont partagées. Changez de nom ou utilisez des initiales, prenez des photos anonymisées, donnez le nom d'une région plutôt que d'une ville etc., indiquez clairement au public que l'identité a été modifiée afin de protéger la source.

Recherche de sources : données

La collecte de données et leur inclusion dans vos histoires est un élément essentiel pour la plupart des histoires. Nous connaissons peut-être la situation dans son ensemble, mais nous n'obtiendrons pas une image précise des détails sans données. En fonction de ce que vous recherchez, il existe une variété d'endroits où vous vous rendez. Voici quelques organisations auxquelles vous pouvez vous adresser (en personne ou en ligne) pour trouver toutes sortes de données et d'informations.



Source de données

- Base de données du droit de la migration
<https://imldb.iom.int/layouts/15/IML.Portal/AppPages/Home.aspx>
- Base de données des traités relatifs aux migrations :
<https://treaties.un.org/Pages/ParticipationStatus.aspx?clang=fr>
- Statistiques et données opérationnelles du HCR :
<https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>
- Centre de surveillance des déplacements internes :
<http://www.internal-displacement.org>
- Votre département ou ministère national d'immigration est susceptible d'avoir des données.



Activité 6a : Cœur du sujet

Développez une idée de sujet et commencez à réfléchir à qui, quoi pourquoi (20 minutes) L'objectif doit être une brève maquette de 60 secondes ou une phrase forte qui servira de base aux activités de développement de l'histoire dans les modules suivants. Cela comprendra les éléments suivants :

- Quelqu'un (migrant, rapatrié, membre de la famille, décideur)
- Fait quelque chose (met en place un espace de rencontre pour les rapatriés)
- Parce que (parce que l'on a pensé au partage de leurs histoires pour les aider à se réintégrer)

Sélectionnez quelques participants pour présenter leurs énoncés au reste du groupe pour susciter des commentaires.

6.4 Genre et migration

Sensibilité au genre et inclusion du genre dans la couverture de la migration

La migration est fortement sexuée. Les expériences de sortie, d'entrée, de voyage et autres

sont sexuées et ont des implications différentes pour les femmes et les hommes. La migration des femmes vers des pays étrangers visait initialement à rejoindre leur mari. Cependant, une nouvelle tendance des flux migratoires mondiaux d'aujourd'hui est le taux croissant de femmes migrantes ayant des intérêts économiques indépendants, cherchant à améliorer leurs conditions sociales et économiques (CEDEAO).

Augmentation des femmes migrantes dans l'emploi formel et informel

La participation des femmes migrantes à l'emploi formel et informel augmente en tant que stratégie de survie pour accroître les faibles revenus des ménages. Les travailleuses migrantes représentaient 3,6 millions de travailleurs en Afrique subsaharienne, soit près de 30 pour cent des travailleurs migrants, et ont un taux d'activité de 47,3 pour cent (OIT, 2018). En Afrique de l'Ouest, près de la moitié des migrants sont des femmes qui se déplacent à l'intérieur de la sous-région ou dans d'autres régions du monde. La majorité sont des jeunes femmes peu qualifiées, bien que la région ait également des migrations féminines semi et hautement qualifiées. Les femmes migrantes constituent 46,7 pour cent des migrants en Afrique de l'Ouest (Mo Ibrahim Foundation, 2019).

Vulnérabilité des femmes migrantes

À chaque étape du processus de migration, les travailleuses migrantes, en particulier celles en situation irrégulière, sont exposées au harcèlement, à l'intimidation ou aux menaces pour elles-mêmes et leurs familles, à l'exploitation économique et sexuelle, à la discrimination raciale et à la xénophobie, à de mauvaises conditions de travail, à des risques accrus pour la santé, à la traite, au travail forcé et autres formes d'abus, servitude pour dettes, servitude involontaire et situations de captivité.

Stigmatisation des femmes rapatriées

Très souvent, le retour des femmes est plus difficile en raison de la stigmatisation et de la honte qu'elles ressentent à cause de leurs expériences telles que les abus sexuels. L'accompagnement psychosocial qu'elles reçoivent est une étape essentielle qui leur permet de se reconstruire et de rétablir des liens avec leurs proches. Pour les femmes dont le voyage ne s'est pas terminé comme elles le souhaitaient, la réintégration offre des opportunités d'égalité entre les sexes et une seconde chance de réaliser des rêves perdus.

Obstacles à l'information

Des obstacles tels que la réduction des taux d'alphabétisation chez les femmes peuvent les empêcher de recevoir des informations partagées via la presse écrite. Les obstacles liés à la mobilité, ainsi qu'à l'accès à Internet, à la télévision et à la radio doivent également être pris en compte lors de la planification d'un événement ou du partage d'informations en ligne, à la télévision ou à la radio.

Les femmes ont 10 pour cent moins de chances que les hommes de posséder un téléphone portable et les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein du ménage indiquent que les femmes peuvent avoir uniquement un accès contrôlé ou restreint aux téléphones ou autres appareils.

Quelques points spécifiques à garder à l'esprit :

- ▶ **Langage** - Utilisez un langage sensible au genre.
- ▶ **Représentation** - Utilisez diverses sources et images dans vos histoires.
- ▶ **Protection des données, sécurité et consentement éclairé** - Les femmes sont souvent particulièrement vulnérables. Assurez-vous d'avoir un consentement éclairé et adoptez une approche « ne pas nuire ».
- ▶ **Dénoncez les préjugés et les hypothèses** - Évitez les hypothèses de genre basées sur l'apparence d'une personne ou le son de sa voix.
- ▶ **Interview** - Demandez aux interviewés quels sont leurs noms et termes préférés.
- ▶ **Obstacles à la participation des femmes et des filles** - Soyez conscient des obstacles à l'accessibilité, à la langue, à l'alphabétisation et à la mobilité.

Les journalistes doivent être **conscients des stéréotypes**, par exemple, ne dépeindre les femmes que comme dépourvues de pouvoir ou comme des victimes. Pensez également à la manière dont les hommes pourraient être victimes et à la manière dont le contexte pourrait contribuer à la vulnérabilité des hommes. Les stéréotypes communiquent rarement des informations précises sur les gens. Les généralisations fondées sur les normes et les rôles de genre peuvent être nuisibles car elles peuvent cacher des informations importantes sur les personnes en les dissuadant d'exprimer librement leurs besoins, capacités, priorités et expériences. En faisant certaines hypothèses sur les personnes, les stéréotypes de genre peuvent également contribuer à la discrimination fondée sur le sexe. Dans les cas extrêmes, les stéréotypes de genre peuvent même encourager la violence sexiste. Il est essentiel de montrer la diversité des genres dans toutes les communications. N'oubliez pas que la représentation des sexes n'est pas seulement un rapport et une quantité, mais qu'elle dépend également de la diversité des rôles représentés.

Enfin, nous devons également considérer les politiques de genre et de migration. Une **approche sensible au genre dans la politique de migration de main-d'œuvre** n'est pas largement appliquée. Presque tous les États membres de la CEDEAO ont élaboré ou prévoient de développer une politique nationale de migration ou ont mis en place un cadre stratégique similaire. L'inclusion d'une approche sensible au genre tiendrait compte des besoins, des contraintes et des opportunités des hommes et des femmes, ainsi que des éventuels effets et impacts différentiels des mesures de migration sur les hommes et les femmes.

La reconnaissance du rôle croissant des femmes dans la migration de main-d'œuvre et la promotion de l'égalité des chances et de traitement sont limitées. Il est nécessaire de se concentrer sur des dimensions spécifiques pertinentes pour les femmes migrantes, telles que l'accès aux soins de santé, la santé sexuelle et reproductive, le congé de maternité et la protection contre la violence et le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel. Les progrès juridiques et politiques contribueront à promouvoir les droits des travailleuses migrantes et l'égalité des chances dans le contexte du processus de migration.



Activité 6b

Comment assurerez-vous l'inclusion du genre dans votre histoire / objectif proposé ?

6.5 L'impact des images

Nous connaissons tous le pouvoir des images et le dicton « une image vaut mille mots. » Dans de nombreux cas, nous avons vu à quel point cela est vrai lorsque nous couvrons des sujets liés à la migration.

Il est important de souligner l'importance de décrire la migration dans toute sa complexité. D'autres représentations, d'autres figures du migrant existent à côté de celle de la tragique victime du naufrage. Elles peuvent jeter un autre éclairage sur la réalité des migrants. Expliquez comment les médias peuvent utiliser des images de migration, délibérément ou involontairement, de manière à renforcer les mythes et à justifier certains points de vue.

Demandez aux participants comment ils ont décrit les histoires de migration, puis passez à la projection de la vidéo.



Activité 6d

Projection et discussion sur Vidéo # 3 : Retour à la maison / aigre-doux

N'oublions pas que l'utilisation d'images de migration, délibérément ou involontairement, peut renforcer les stéréotypes et les perceptions négatives. Réfléchissez à deux fois avant de prendre des photos et des vidéos des personnes en détresse. Il y a de sérieuses questions éthiques à prendre en considération dans de tels cas. Demandez-vous : pourquoi est-ce que j'utilise cette image et pas une autre ? Quelle est ma motivation ? Pensez aux effets de votre contenu visuel devenant viral via les médias sociaux et sur diverses plateformes numériques - est-ce votre intention ? Sinon, reconsidérez votre choix de visuel.

Les journalistes devraient toujours demander aux migrants et aux réfugiés s'ils peuvent prendre leurs photos. Certains peuvent être réticents ou dire non. Protégez toujours vos sources : assurez-vous d'avoir un consentement éclairé et que les images ne comportent pas de personnes identifiables, en particulier si cela peut les compromettre de quelque manière que ce soit.



N'oubliez pas : ne faites pas de mal

Gardez toujours le contexte à l'esprit : votre photo est figée dans le temps, ou votre vidéo est utilisée sur plusieurs cycles d'actualités puis archivée. L'histoire des migrants et des réfugiés ne s'arrête pas là.

Quelles photos ? Pensez à l'impact potentiel, aux dommages, au contexte, à la motivation.

La photo des téléphones portables est une représentation fidèle de l'importance des téléphones portables dans la vie quotidienne des migrants qui, loin d'être isolés, sont en contact permanent, via les réseaux sociaux (Facebook) et les applications de messagerie et d'appel mobiles (Facebook Messenger, WhatsApp, Viber) avec leurs familles et amis. Sur la route de la migration, il est essentiel d'avoir un téléphone mobile, qui peut être utilisé pour faire une multitude de choses - recevoir de

l'argent, changer d'itinéraire, rester en contact avec la famille et les amis. Il est important de noter que les migrants peuvent également obtenir de l'aide, mais uniquement si les numéros des lignes d'assistance leur sont connus. Ceci est un exemple de la façon dont les journalistes peuvent aider - en veillant à ce que des informations critiques concernant les services soient disponibles pour les migrants.



Photo 1. Marché des téléphones portables. Licencié sous CC0 1.0.



Produire des vidéos où les réfugiés parlent et expliquent leur situation, donner une voix aux communautés locales



Activité 6e

Montrez aux participants deux photos différentes qui représentent les migrants d'une manière ou d'une autre. Demandez-leur de discuter de celle qu'ils utiliseraient et pourquoi. Voici un exemple de quelques photos. Les sujets qui peuvent surgir sont que l'un montre des visages tandis qu'un autre montre des migrants comme s'ils attendent d'être pris en charge et pourrait suggérer que la migration est facile.

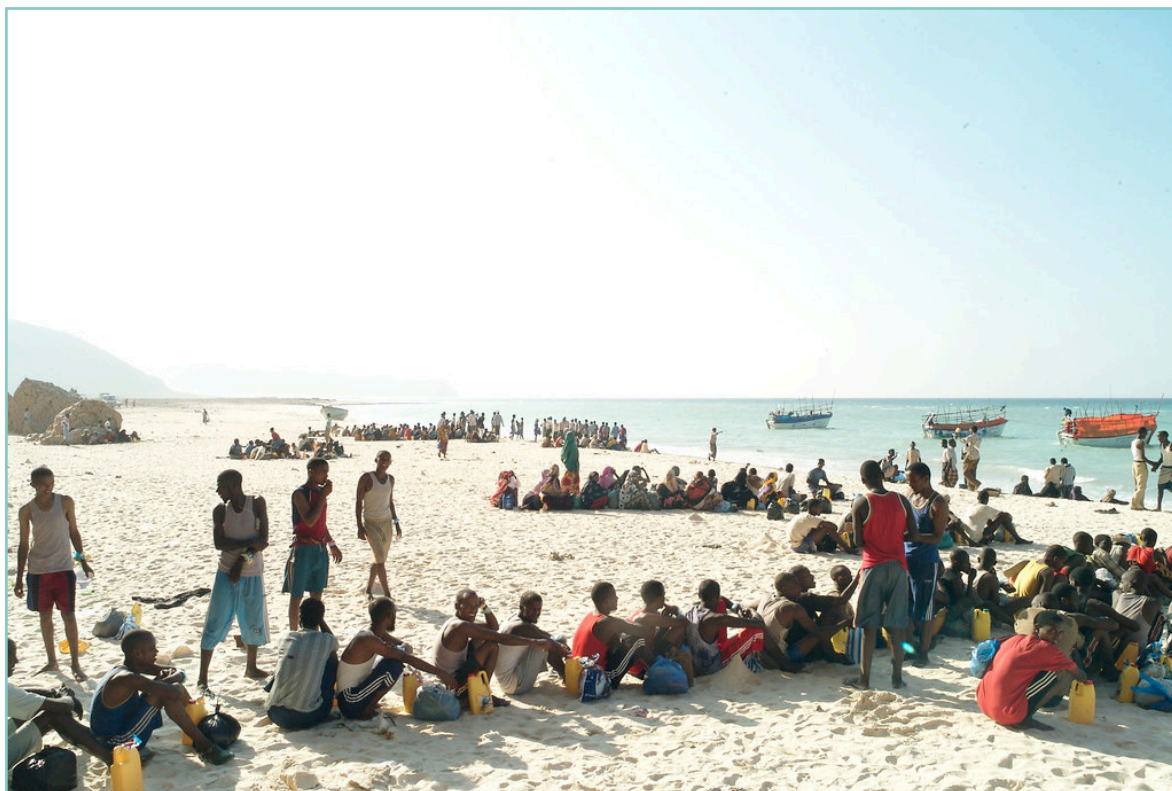


Photo 2. Migrants sur la plage. Source: UNHCR. Licencié sous CC BY-NC 2.0.



Photo 3. Migrants en route. Source: UNHCR. Licencié sous CC BY-NC 2.0.

MODULE 7

Médias sociaux, technologie et migration



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre le rôle que jouent la technologie et les médias sociaux dans la migration
- ▶ Utiliser efficacement les médias sociaux pour aider à raconter leur histoire
- ▶ Avoir une conscience accrue des avantages et des pièges des médias sociaux en ce qui concerne la couverture de la migration
- ▶ Savoir quels outils peuvent être utilisés pour la vérification des informations



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Discussions
- ▶ Résultats du travail de groupe



METHODOLOGY

Activité et discussion ciblée



MATÉRIEL D'ENTRAÎNEMENT

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Un flip chart ou post-it peuvent être utilisés pour documenter les différentes technologies qui se présentent.
- ▶ Article de fond utile : Comment les migrants ouest-africains interagissent avec les informations sur la migration



TIMING

Le temps total alloué à ce module est de 60 minutes :

- ▶ La session 7.1 dure 40 minutes : Les 15 premières minutes seront l'activité 7a. Après l'activité, le facilitateur discutera du contenu comme indiqué ci-dessous pour 20-25 minutes
- ▶ La session 7.2 dure 20 minutes. Passez les 10 premières minutes à parler de la vérification des faits et de la raison pour laquelle elle est vitale pour la profession de journaliste, en particulier à l'ère de la désinformation. L'activité devrait durer environ 5 minutes et le reste du temps peut être une session de questions-réponses sur les questions de la désinformation / mésinformation

7.1 Migration et technologie : une introduction

Les médias sociaux et la technologie jouent tous deux un rôle de plus en plus important dans la migration, ainsi que dans la couverture des questions de migration. Ce module vise à faire la lumière sur la manière dont les journalistes peuvent utiliser efficacement les médias sociaux pour aider à raconter leur histoire ainsi que sur la façon d'éviter les pièges courants des médias sociaux.

Cette section commencera par l'activité 7a.



Activité 7a

Commencez ce module par une activité de brainstorming. Demandez aux participants de travailler en groupes de 5 à 6. La moitié des groupes discuteront de ce qui suit : **Quelle technologie** (y compris les médias sociaux) les migrants, migrants ou rapatriés potentiels pourraient-ils utiliser ? **Pourquoi ces technologies** et comment les utiliseraient-elles ?

Les autres groupes discuteront de ce qui suit : Quelle technologie, le cas échéant, (y compris les médias sociaux) les journalistes pourraient-ils utiliser lorsqu'ils travaillent sur des histoires liées à la migration ? Pourquoi ces technologies et comment les utiliseraient-elles ?

Après l'activité, animez une discussion ciblée sur le rôle de la technologie. La responsabilité des médias de fournir un compte rendu objectif et équilibré de la migration dans le monde n'a jamais été aussi importante. Non seulement l'importance politique de la migration est grande et fréquemment fébrile, mais la capacité de diffuser rapidement la désinformation pour influencer le discours public s'est élargie. Et jamais auparavant le rôle de la technologie n'a été aussi important à la fois dans l'acte de migration mais aussi dans la couverture médiatique de celle-ci.

La technologie des télécommunications est l'un des **facteurs habilitants** les plus importants qui contribuent à faciliter la migration. D'un côté vous avez des **applications** sur la migration mais de l'autre vous avez la **perturbation et la désinformation** qui sont de plus en plus déployées dans le cadre de la poursuite tactique du pouvoir, avec des impacts négatifs sur le discours public, politique et des médias sociaux, sur les valeurs sociétales et sur des questions de politique publique telles que la migration, les déplacements et les migrants (y compris les réfugiés).

Les médias sociaux peuvent être utiles pour les migrants. Il existe de nombreuses applications mobiles que les migrants utilisent pour leur faciliter la vie. La technologie des migrants a la capacité de soutenir les migrants tout au long du cycle de migration, y compris en tant que moyen de soutenir une migration sûre, régulière et ordonnée.

L'utilisation d'applications pour partager des informations en temps réel, y compris pour soutenir les passages clandestins des frontières, ainsi que la consolidation des plateformes de médias sociaux pour connecter des groupes géographiquement dispersés ayant des intérêts communs, a soulevé des questions valides concernant la mesure dans laquelle la technologie a été utilisée pour soutenir la migration irrégulière et permettre aux migrants d'éviter les passeurs de migrants abusifs et exploités.

Le revers de la médaille est que l'utilisation des médias sociaux dans le trafic de migrants a connu une croissance exponentielle ces dernières années. Les passeurs utilisent les médias sociaux

pour : faire la publicité des services de contrebande ; fournir des informations sur les itinéraires de migration ; ainsi que pour faciliter la communication. Les migrants utilisent également de plus en plus les médias sociaux, à la fois au stade avant le départ (par exemple pour entrer en contact avec des passeurs) et pendant les voyages (par exemple pour communiquer et recevoir des informations sur les itinéraires de migration). L'utilisation des médias sociaux par les migrants diffère selon la nationalité, l'appartenance ethnique et la région d'origine, ainsi que selon la disponibilité d'Internet ainsi que le niveau d'éducation du migrant.

Alors, quel est **le lien entre la migration et la technologie et comment les journalistes peuvent-ils utiliser la technologie** et les médias sociaux dans leur couverture de la migration ?

En répondant à la première question, il est important de noter que la migration est étroitement liée à la technologie et à l'innovation. La technologie est de plus en plus critique tout au long du processus de migration, en particulier les nouvelles formes de technologie. Ces dernières années, par exemple, nous avons été témoins de l'utilisation des TIC par les migrants pour recueillir des informations et des conseils en temps réel pendant les voyages de migration ; une question qui suscite de l'intérêt et, parfois, des inquiétudes.

L'utilisation des TIC, telles que les applications pour partager les dernières informations, y compris pour soutenir les passages clandestins des frontières, ainsi que la consolidation des plateformes de médias sociaux pour connecter des groupes géographiquement dispersés ayant des intérêts communs, a soulevé des questions valides concernant la mesure dans laquelle la technologie a été utilisée pour soutenir la migration irrégulière, ainsi que pour permettre aux migrants d'éviter les passeurs de migrants abusifs et exploités et les trafiquants d'êtres humains.

En raison de l'accès toujours croissant aux technologies émergentes à faible coût, les migrants ont également développé des applications pour favoriser une meilleure intégration dans les pays d'accueil, tout en maintenant des liens sociaux et un soutien financier avec leurs familles et leurs sociétés dans leur pays d'origine, notamment grâce à la prévalence croissante des applications de mobile money (OIM, 2020).

Les discussions récentes se sont également tournées vers la **technologie blockchain** et ses conséquences pour la migration, en particulier pour les transferts de fonds, mais aussi pour les identités numériques et la mobilité mondiale. La technologie des médias sociaux a également un impact de plus en plus grand sur la politique migratoire, avec une vague d'activisme d'extrême droite sur les plateformes de médias sociaux cherchant à influencer les débats politiques et, en fin de compte, les décisions politiques.

Comment les migrants utilisent-ils la technologie ? De nombreux migrants comptent sur les smartphones pour trouver un passage sûr. Les cartes et le GPS aident à tracer le meilleur parcours. Les applications de messagerie offrent une bouée de sauvetage à vos proches. Les applications de tous types aident à trouver un endroit où dormir, à traduire des langues étrangères, à offrir des conseils sur ce qu'il faut emballer et à gérer son argent. Tant de besoins sont satisfaits avec le mobile.

Selon un récent rapport de la Commission européenne (CE), Facebook, WhatsApp et Viber sont plus couramment utilisés comme canaux de communication que comme plates-formes pour recueillir des informations sur la migration. En comparaison, Twitter et Skype sont rarement utilisés pour communiquer ou obtenir des informations sur la migration. Le rôle principal des médias sociaux dans la migration est de faciliter la communication privée entre les migrants, les

migrants potentiels et leurs réseaux. Cependant, ce rôle à d'importantes fonctions secondaires et tertiaires :

- ▶ Mettre en relation les migrants avec les passeurs.
- ▶ Élargir les réseaux de la diaspora des migrants - les migrants en route et en Europe ont utilisé les médias sociaux, principalement Facebook, pour se connecter avec d'autres membres de la diaspora. Les migrants ont ensuite utilisé ces contacts comme source d'informations pour le voyage (CE, 2016).

Les médias sociaux ne sont pas le principal outil par lequel les migrants reçoivent des informations sur la migration. Cependant, les médias sociaux tels que Facebook et WhatsApp étaient des canaux de communication couramment cités avec la diaspora en Europe utilisés par les migrants en transit. Par conséquent, les médias sociaux sont importants pour connecter les migrants à d'autres personnes, plutôt que comme source d'informations sur la migration (CE, 2016).

Mais tous n'ont pas accès à cette technologie. Il n'est pas surprenant que les migrants porteurs de smartphones soient ceux qui pouvaient se les offrir chez eux. Et s'accrocher à l'appareil lors de voyages difficiles n'est pas une mince affaire. [Les gardes-frontières confisquent souvent les téléphones portables](#) aux points de contrôle du gouvernement. Et même ceux qui ont des téléphones n'ont pas toujours accès à Internet ou aux applications et services qui pourraient les aider (Ram, 2015).

Internet et les médias sociaux jouent également un rôle croissant dans le recrutement et la distribution de matériel d'exploitation parmi les [trafiquants](#). En utilisant ces plates-formes, les groupes organisés, quelle que soit leur taille numérique, sont de plus en plus en mesure d'utiliser une publication ouverte en temps réel (non organisée) pour déformer les récits afin de tenter de réaliser des changements dans les décisions politiques. Dans l'ensemble, la manière dont nous - en tant que pays, en tant que communautés, et de plus en plus en tant que groupes transnationaux fondés sur des valeurs - décrivons et discutons de la migration est façonnée par les changements massifs du paysage médiatique.

Des recherches récentes sur ces changements ont été entreprises en utilisant une analyse de données massives sur Twitter, par exemple, constatant que certains groupes se livrent à un « enchevêtrement » de messages afin de présenter les réfugiés et autres migrants comme négatifs, quels que soient les faits (OIM, 2020).

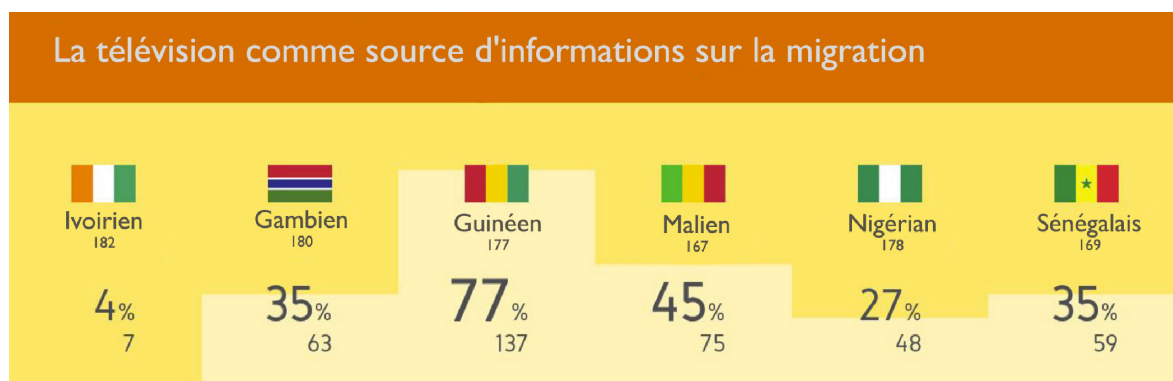


Figure 5. La télévision comme source d'information sur la migration. Source: Commission Européenne (2017).

Le graphique suggère que la télévision est une source importante d'informations sur la migration pour les Guinéens, mais l'évaluation des besoins a raconté une autre histoire.

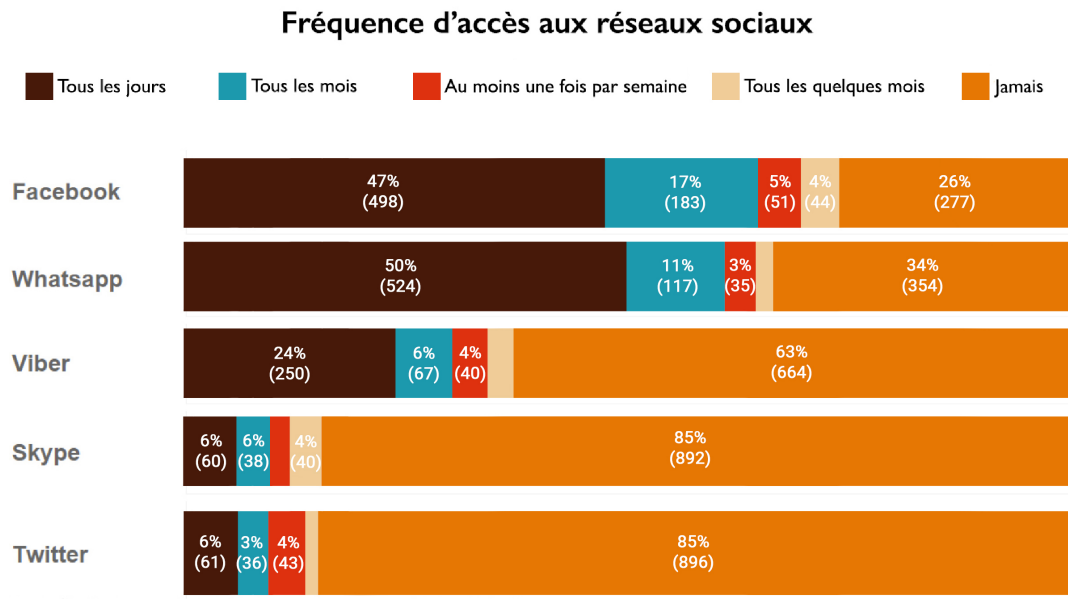


Figure 6. Fréquence de l'accès des migrants aux médias sociaux. Source: Commission européenne (2017).

Alors, que peuvent faire les journalistes ? Des discussions publiques équilibrées exigent un examen plus approfondi du « faux » contenu des médias sociaux, notamment en favorisant une meilleure compréhension des responsabilités qui vont de pair avec la liberté d'expression. Il s'agit actuellement d'un problème « brûlant » dans de nombreuses régions du monde, des régimes réglementaires plus stricts étant activement envisagés ou ayant été mis en place. C'est là que les journalistes entrent en jeu.

De nombreux journalistes en Afrique de l'Ouest comptent sur les réseaux sociaux pour recueillir et partager des informations et pour trouver des sources d'informations. Mais les médias sociaux regorgent également d'informations erronées ou non, y compris celles liées à la migration.

Lorsque les journalistes utilisent les médias sociaux, ils doivent appliquer les bonnes pratiques journalistiques. Celles-ci incluent :

► **Ne cédez pas à l'immédiateté**

Le « flux » et l'immédiateté qui caractérisent les réseaux sociaux peuvent être un « piège » pour les journalistes, tentés de céder à la « course à l'information » au détriment de la vérification de l'information. Avez-vous demandé la confirmation d'experts ?

► **Vérifiez vos faits. Identifiez et vérifiez l'auteur du message et des informations avant de l'utiliser ou de la partager**

Qui est l'auteur des informations ? Recherchez la source principale des informations (pas seulement l'identité de l'utilisateur qui a redistribué les informations). Si l'auteur est inconnu, vous devez faire attention ! Fiez-vous plutôt aux médias officiels et aux sources connues. Lorsque vous avez des informations dont la source n'est pas vérifiée et / ou vérifiable, adoptez une approche de précaution.

► **Vérifiez la date des informations (et l'auteur)**

Méfiez-vous des anciennes publications qui « reviennent » lorsqu'elles sont largement partagées. Le risque est de les considérer comme récentes.

- **Soyez prudent avec la popularité des « posts »**
Le nombre d'engagements n'est pas une garantie de fiabilité et de vérité. Il est très facile d'acheter des « likes » sur les réseaux sociaux.
- **Ne cédez pas au sensationnalisme et aux images trop puissantes ou « chargées »**
Comme tout journaliste professionnel, ne laissez pas vos émotions vous guider. Même si le thème parle à ses instincts et réflexes humains, le journaliste doit garder « la distance » de la réflexion et suivre les principes de la profession.

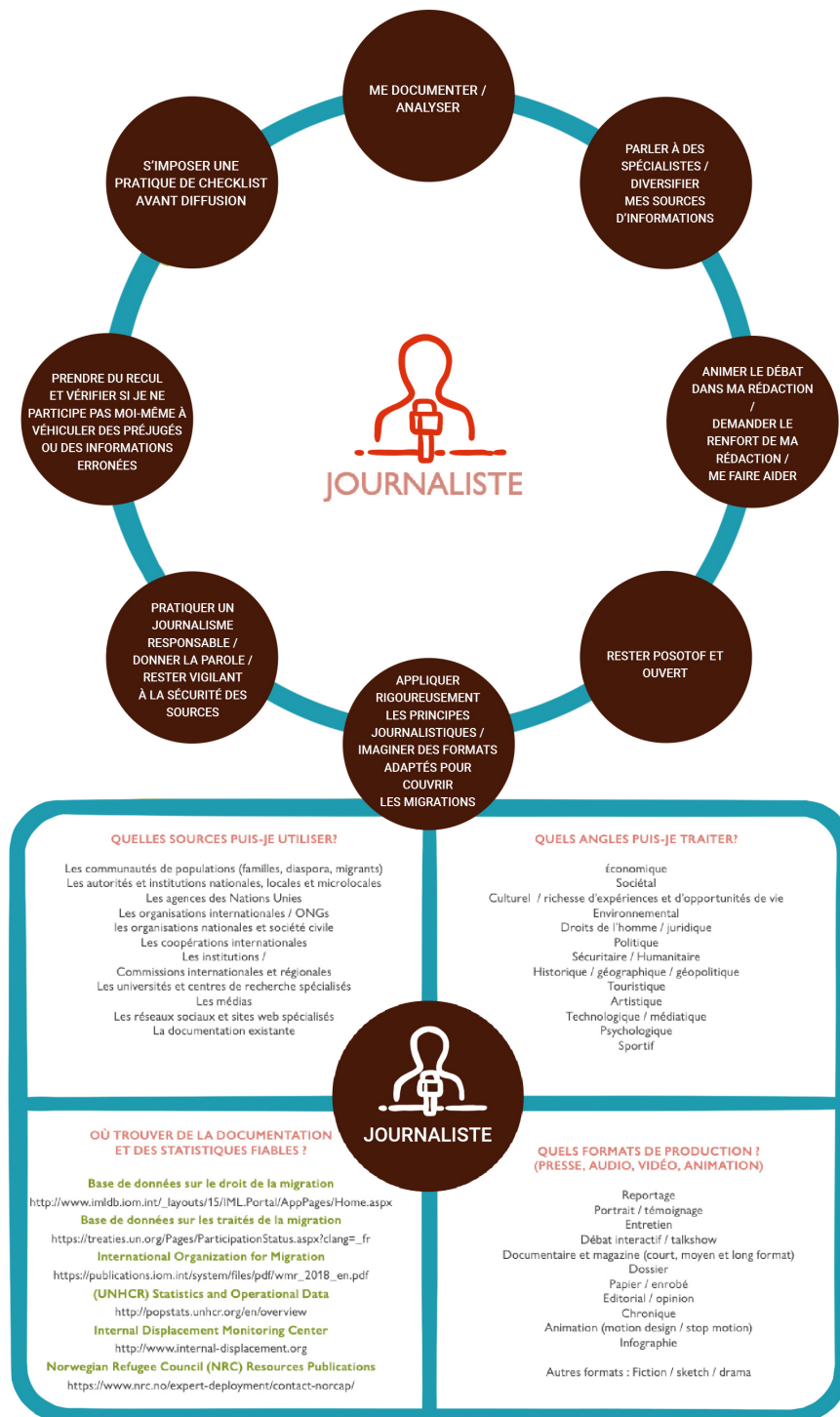


Figure 7. Media Coverage on Migration: A practical guide for journalists. Source: IOM (2018c)

- ▶ **Citez et créditez votre source si vous réutilisez ou redistribuez des informations**
Soyez transparent sur vos sources, SAUF pour des raisons de sécurité. Planifiez des mesures techniques pour garder les sources anonymes si nécessaire.
- ▶ **Soyez prudent avec les données numériques personnelles que vous laissez derrière vous**
Le Web se souvient de tout et vous pouvez être identifié grâce à votre historique de navigation. N'oubliez pas que les informations relayées sur les réseaux sociaux peuvent se répandre dans le monde entier et provoquer des cascades de réactions, sans que nous puissions y remédier facilement. La publication d'informations inexacts ou incomplètes peut facilement être ratée et avoir des conséquences désastreuses. Vous pouvez être tenu responsable d'une erreur que vous avez commise pendant des années. Pensez à votre fiabilité et à celle de votre organe de presse.
- ▶ **Soyez conscient de votre parcours numérique**
Tout comme le Web se souvient de tout, sachez que l'utilisation de la technologie (téléphone portable, ordinateur) peut laisser une trace numérique qui peut alerter les autorités ou d'autres acteurs de votre localisation et ainsi vous mettre en danger.

Cela mènera ensuite à la section suivante sur la manière dont les journalistes peuvent utiliser la technologie. Dans ce cas, nous examinerons la vérification des faits.

7.2 Vérification des faits : identification d'éventuelles erreurs et désinformations

Il existe un ensemble de données et de preuves en constante augmentation et en amélioration qui peuvent nous aider à mieux comprendre les caractéristiques de base de la migration et leur évolution, ainsi qu'à comprendre comment le contexte dans lequel la migration se produit évolue. Cela est de plus en plus important car les débats publics, jonchés de désinformation et de contre-vérités, sont de plus en plus en mesure d'utiliser l'expansion continue des plateformes de médias sociaux pour déformer et donner une mauvaise image de la migration et des migrants.

Le rôle du journaliste est de vérifier tout ce qu'il ou elle fait et ce n'est pas différent lorsqu'il s'agit d'histoires liées à la migration. En fait, en raison du volume considérable de mésinformation et de désinformation liées à la migration dans la sous-région, le rôle de vérification des faits est essentiel.

Alors, comment les journalistes peuvent-ils vérifier les informations ? Une option consiste à se rappeler les discussions du module 6 sur la recherche de sources et de données. Ce sera inestimable pour la vérification des faits.

Deuxièmement, il existe de nombreuses organisations de vérification des faits. Le réseau international de vérification des faits de l'Institut Poynter comprend Africa Check (<https://africacheck.org>) et a des sites en anglais et en français. Ce site comprend un « outil de recherche d'informations » sur des sujets tels que la migration et fournit des informations par sujet. Il a également des tutoriels sur la façon de vérifier les faits.

Suivez les étapes de la vérification des faits (adapté de Africacheck.org) :

1. **Où sont les preuves ?** Les journalistes doivent demander des preuves et si elles ne sont pas fournies, il y a probablement un problème avec la réclamation.

2. **Les preuves sont-elles vérifiables ?** Pouvez-vous tester l'exactitude des preuves fournies ? Encore une fois, si cela ne peut pas être fourni, il y a probablement un problème.

3. **Les preuves sont-elles solides ?** En d'autres termes, posez-vous ces questions :

- ▶ La source pourrait-elle savoir ce qu'elle prétend savoir ?
- ▶ S'il y a des données, quand ont-elles été recueillies ?
- ▶ L'échantillon était-il suffisamment grand ? Était-ce complet ?
- ▶ Comment les données ont-elles été collectées ?
- ▶ Regardez l'image plus large

4. **Sources de données, experts et foule.** Les données, les experts et le crowdsourcing peuvent aider à vérifier une réclamation si la source ne fournit pas la preuve.

5. **Repérer les faux.** Les photos et les vidéos sont souvent utilisées et il est souvent difficile de savoir si elles sont réelles ou fausses. Des outils comme TinEye, Google Reverse Image et Yandex peuvent tous vous aider à savoir si une image ou une vidéo a été utilisée en ligne ailleurs ou quelle est l'origine de l'image.

6. **Soyez persévérant.** La vérification des faits et le fact checking peuvent être frustrantes et chronophages, mais c'est un aspect critique du journalisme. La persévérance est essentielle.

7. **Soyez ouvert.** Tout le monde n'aimera pas ce que vous rapportez, mais si vous pouvez soutenir votre traitement du sujet et votre vérification des faits et expliquer votre méthodologie, vous pourriez gagner quelques convertis en cours de route et vous protéger contre d'éventuelles poursuites judiciaires.



Activité 7b

Donnez aux participants une (fausse) information et demandez-leur de se connecter en ligne pour vérifier les faits. La première personne capable de vérifier correctement les faits remporte un prix.



Note d'activité

Si les participants ne possèdent pas de smartphone, l'OIM pourra peut-être utiliser les kits de smartphone Migrants comme Messagers.

MODULE 8

Voix des migrants : interviewer les migrants et leurs familles



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Appliquer une approche sensible aux traumatismes lors des interviews avec des personnes touchées par la migration irrégulière
- ▶ Interviewer efficacement un migrant ou un membre de sa famille
- ▶ Protéger l'identité des personnes interviewées



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Discussion de groupe
- ▶ Résultats du jeu de rôle



MÉTHODOLOGIE

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Discussion interactive
- ▶ Jeu de rôle - idéalement, cela peut être fait avec un migrant bénévole messenger



TIMING

Le temps alloué pour le module 8 est de 60 minutes :

- ▶ La session 8.1 ne devrait pas durer plus de 10 minutes de discussion
- ▶ La session 8.2 durera environ 25 minutes : 10 minutes pour la discussion et 15 minutes pour l'activité de jeu de rôle
- ▶ La session 8.3 devrait durer 25 minutes (15 minutes pour discuter des traumatismes et autres sensibilités et 10 minutes pour projeter et discuter de la vidéo). Il se peut que le jeu de rôle ait provoqué plus de discussions que la vidéo, auquel cas le facilitateur devrait revenir et terminer de discuter des questions soulevées par le jeu de rôle

8.1 Identification et protection

L'interview est peut-être l'aptitude la plus importante dans la pratique du journalisme, mais c'est celle que de nombreux journalistes tiennent le plus pour acquise et à laquelle ils se préparent le moins. Les entretiens avec les migrants sont souvent plus délicats et les journalistes doivent prendre des mesures supplémentaires pour appliquer une approche sensible aux traumatismes lorsqu'ils interrogent des personnes affectées par la migration.

Comme mentionné précédemment, assurez-vous que les participants comprennent que les migrants et les rapatriés sont souvent vulnérables et peuvent ne pas vouloir parler aux membres des médias. La première chose que les journalistes devraient faire est de collecter des [informations générales et des recherches](#) afin de mieux comprendre et évaluer les types de situations que les personnes interrogées ont vécues.

Les journalistes devraient faire savoir à leurs sources que l'histoire sera accessible à tous. Certains peuvent être d'accord avec cela, tandis que d'autres peuvent craindre que leur nom attire l'attention des autorités et ne veulent pas que leur nom soit accessible au public. Les journalistes ont l'obligation de les avertir des conséquences potentielles de la couverture médiatique, y compris l'attention non désirée des forces de l'ordre et les ramifications de la diffusion mondiale sur Internet. Mais si un sujet sait tout cela et choisit d'aller de l'avant, les journalistes doivent respecter et honorer ce choix.

Interviewer des migrants, des réfugiés, des survivants de la traite des êtres humains et des mineurs est différent de demander à un fonctionnaire de fournir des statistiques ou une opinion sur la migration. Les journalistes doivent faire preuve de sensibilité, comprendre si la personne interviewée hésite à répondre, a été exposée à des événements potentiellement traumatisants, a peur des autorités, craint de mettre en danger la vie d'êtres chers laissés ailleurs, craint un retour forcé ou souhaite protéger sa vie privée.

La situation est encore plus délicate avec les mineurs, surtout s'ils ne sont pas accompagnés, ont perdu leurs proches et n'ont nulle part où aller. Les journalistes doivent tenir compte de qui a les droits sur les photos et vidéos qu'ils tournent. Si ces droits sont uniquement ceux du journaliste ou de l'agence de presse, cela doit être expliqué à la personne interviewée (Abu-Fadil). Le [Dart Center for Journalism and Trauma](#) fournit des directives sur l'interview des enfants et constitue un bon point de départ.

Les journalistes doivent également être conscients de leur propre sécurité lorsqu'ils couvrent des sujets liés à la migration.

À ce stade, demandez aux participants s'ils peuvent penser à d'autres problèmes liés à l'identification et à la protection.

8.2 Poser les bonnes questions

Discutez de l'interview comme un outil journalistique et rappelez aux participants certains aspects importants. Rappelez aux participants qu'au cours de l'interview, ils doivent :

- ▶ Utiliser un langage et une terminologie appropriés.
- ▶ Ne pas forcer la source à parler.

- ▶ Ne susciter aucune attente.
- ▶ Utiliser un interprète si nécessaire.
- ▶ Se méfier de la possibilité de re-traumatisation.
- ▶ Ne pas payer les sources pour les interviews.

Dans les couvertures médiatiques, on entend souvent les migrants raconter leurs histoires et parler d'événements souvent traumatisants. Ce qu'ils disent n'est pas très politique, et pourtant ils ont évidemment plus à dire que simplement le récit d'une victime. Pourtant, les médias ont rarement l'occasion d'analyser ou de réfléchir à leur situation.

Les migrants ont des choses intéressantes à dire sur les pays qu'ils traversent et les sociétés dans lesquelles ils s'installent. Les migrants sont interviewés dans des situations critiques, mais moins souvent invités à parler de leur réinstallation, de leurs expériences, de leur intégration dans la société du pays d'arrivée. Il est important de permettre aux migrants de s'exprimer, notamment parce que cela renforce la crédibilité de l'histoire (OIM, 2019).

Les interviews sont un élément clé des histoires de migrants et de réfugiés et doivent être gérés de manière professionnelle.

Il est conseillé aux journalistes d'apprendre le plus possible sur le sujet et la personne qu'ils envisagent d'interviewer avant même de demander un rendez-vous pour rencontrer un fonctionnaire, un universitaire ou un expert. Pour des interviews efficaces, les journalistes posent des questions ouvertes non directives, qui incitent les sources à parler librement. Les journalistes notent ce qui est dit, comment cela est dit et ce qui n'est pas dit. Ils devraient écouter et regarder attentivement.



Rappelez aux participants les aspects importants suivants du processus d'interview

Avant :

- Identifiez-vous avant ou au début de l'entretien.
- Brisez la glace et faites une bonne première impression. Faites-en sorte que votre interlocuteur se sente détendu.
- Obtenez l'orthographe et la prononciation du nom de votre interlocuteur. C'est une bonne façon de commencer une interview et de vous assurer que votre équipement fonctionne. Vous pouvez également vérifier les niveaux audios de cette façon.
- Expliquez comment le matériel sera utilisé.
- Dites à la source combien de temps l'interview est susceptible de prendre.
- Soyez prêt. Assurez-vous d'avoir fait des recherches sur le sujet, préparé vos questions et connaissez la personne que vous interviewez.
- Sachez ce que vous voulez tirer de l'interview. Quel est votre plan ? Quel est votre objectif ?
- Votre interlocuteur doit savoir quel est le sujet de l'interview, mais vous ne devez jamais poser vos questions à l'avance, sauf en cas de circonstances extraordinaires.
- Ne payez jamais pour une interview.

Pendant :

- Utilisez un interprète, mais rappelez-lui de poser les questions directement, de traduire précisément et de ne pas faire d'hypothèses sur ce que dit votre source.
- Assurez-vous que les attentes sont comprises et gérées.
- Utilisez des questions de relance pour avoir une vue d'ensemble.
- Donnez à la source suffisamment de temps pour répondre, mais ne les laissez pas dérapier ou dévier de leur cap.
- Demandez à la source de clarifier les réponses complexes ou vagues.
- Relisez les réponses si demandées ou en cas de doute sur la formulation d'un élément crucial.
- Écoutez, écoutez, écoutez. Ne soyez pas esclave de vos questions. L'écoute mènera à des questions complémentaires.
- Soyez persévérant mais courtois. Demandez, demandez et demandez à nouveau.
- Demandez des clarifications. Demandez des exemples.
- Ne soyez pas intimidé.
- Surveillez le langage corporel de votre interlocuteur.
- Prenez des notes pendant l'interview. Notez les détails de l'emplacement, ce que la personne porte, tout ce qui ajoutera de la couleur à votre histoire. N'oubliez pas que l'un de vos rôles est celui d'observateur.
- Si votre source demande à parler de manière confidentielle ou « officieusement », soyez prêt à répondre de manière appropriée.
- Ne forcez jamais votre interlocuteur à parler et méfiez-vous de la possibilité d'un nouveau traumatisme.
- À la fin de l'entretien, demandez si la personne interrogée a quelque chose à ajouter ou si elle vous recommande d'autres personnes à qui vous devriez parler et si vous pouvez rappeler plus tard avec des questions.
- Utilisez toujours un langage et une terminologie appropriés.
- Ne posez pas deux questions en même temps.

Discutez des différents types d'interviews :

- ▶ L'interview **portrait** : un interview qui fait le portrait d'une personne, dans ce cas, il s'agira probablement d'un migrant, d'un membre de la famille ou d'une personne qui travaille avec des migrants.
- ▶ L'interview **témoignage** : une interview avec un témoin oculaire ou une personne ayant participé à un événement ou affectée par un événement.
- ▶ L'interview **déclaration** : une interview avec une personne qui a une déclaration à faire ou une position à clarifier ; généralement des politiciens ou des fonctionnaires.
- ▶ L'interview **explication** : une interview avec une personne qui explique un événement ou un phénomène ; généralement des scientifiques, des experts, des universitaires.

Discutez de la nécessité de sélectionner la bonne personne à interviewer et de la ligne de questions qui en découle.



Activité 8a : Jeu de rôle

Divisez les participants en quatre groupes et demandez à chaque groupe de faire l'un des 4 types d'interviews différents devant le reste du groupe. Discutez du déroulement des interviews. Donnez votre avis sur les interviews dans le sens discuté.

8.3 Traumatisme et autres sensibilités

Rappelez aux journalistes que les personnes qu'ils peuvent interviewer pourraient subir des flashbacks ou des pensées intrusives les amenant à revivre l'événement. Une partie de notre travail lors de ces entretiens est de ne pas nuire. Il existe un certain nombre d'actions que les journalistes peuvent entreprendre pour minimiser les risques d'un tel résultat négatif. Celles-ci incluent :

- ▶ Assurez-vous que l'espace est sûr, accessible et confortable.
- ▶ Ayez quelqu'un d'autre avec vous.
- ▶ Assurez-vous que vous êtes à une distance raisonnable d'eux - pas trop près.
- ▶ Limitez les contacts physiques.
- ▶ Assurez-vous que les rôles, les procédures et les objectifs sont clairement expliqués et compris.
- ▶ Demandez-leur s'ils se sentent à l'aise d'être filmés, photographiés et / ou enregistrés et dites-leur comment vous allez utiliser tout cela.
- ▶ Conduisez l'interview dans un espace sûr et privé : interviewer quelqu'un peut rehausser son profil et le mettre sous pression ou peut créer des soupçons ou l'exposer à la stigmatisation. En fin de compte, cependant, la source doit décider où mener l'interview.
- ▶ Soyez respectueux et faites preuve d'empathie, pas de pitié.
- ▶ Familiarisez-vous avec les techniques de base au cas où l'individu commencerait à montrer des signes de stress excessif, de sorte que vous puissiez réorienter l'individu vers la réalité.
- ▶ Écoutez tout ce dont la personne interviewée pourrait vouloir vous parler, même si cela n'est pas pertinent pour votre interview.
- ▶ Soyez respectueux et faites preuve d'empathie, pas de pitié.
- ▶ Rappelez à la personne qu'elle peut interrompre l'interview à tout moment. N'insistez pas si la personne est anxieuse ou mal à l'aise avec une question particulière.
- ▶ Proposez de partager le reportage final.

Lors de l'interview des victimes d'événements traumatisants (adapté de GJN) :

- ▶ Demandez le consentement tout au long du processus.
- ▶ S'ils retirent plus tard leur consentement, n'utilisez pas l'interview (même si au début, ils l'ont donné).
- ▶ Ils décident où vous les interviewez.

- ▶ Ils peuvent s'arrêter à tout moment.
- ▶ Demandez-leur si vous pouvez faire des vidéos / photos ; ne supposez pas (faites-leur également savoir avant l'entrevue que vous voudrez peut-être des vidéos ou des photos, et demandez à nouveau au moment où vous les prenez).
- ▶ Expliquez votre processus, pourquoi vous faites ce que vous faites et les conséquences potentielles de votre travail.
- ▶ Demandez à quels termes la personne interviewée s'identifie (victime / survivante / traite domestique, enfant exploité sexuellement à des fins commerciales, trafic de main-d'œuvre) et utilisez ce terme dans l'histoire.
- ▶ Ne poussez pas.
- ▶ Dans la mesure du possible, évitez de contester directement le récit de la victime (danger de re-traumatisation), mais validez les informations fournies par la victime avec des sources extérieures.



Après l'entretien, assurez-vous d'effectuer un contrôle de sécurité approfondi.
Cela signifie :

- Dites à la personne interrogée que des souvenirs pénibles peuvent être plus présents pour elle après l'interview.
- Vérifiez si elle a accès à un système de soutien.
- Demandez-lui comment elle se sent maintenant qu'elle a divulgué l'expérience.
- Orientez-la vers les services appropriés si nécessaire.



Activité 8b

Projection et discussion de vidéo # 4 : COVID-19

MODULE 9

Travailler avec vos rédacteurs en chef



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre et être conscient des défis auxquels les rédacteurs en chef sont confrontés
- ▶ Présenter efficacement les sujets de migration



INDICATEURS D'APPRENTISSAGE

Évaluez l'apprentissage des participants à l'aide de ces indicateurs :

- ▶ Discussion
- ▶ Produit de l'activité 9b



MÉTHODOLOGIE

Discussion ciblée, projection vidéo et discussion, activités



MATÉRIEL DE FORMATION

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Vidéo # 5 : Le point de vue d'un rédacteur en chef
- ▶ Grandes notes autocollantes (ou papier et ruban adhésif)
- ▶ Marqueurs



TIMING

Le temps alloué pour le module 9 est de 60 minutes :

- ▶ Commencez la session par une activité de brainstorming rapide de 10 minutes demandant aux participants d'écrire sur une grande note autocollante leur défi le plus important lorsqu'ils travaillent avec des supérieurs, puis placez-les sur le flip chart ou dans un autre endroit accessible / visible. Vous voudrez y revenir après la projection vidéo ou à la fin du module pour vous assurer que vous avez correctement relevé tous leurs défis.
- ▶ Ceci est suivi d'une projection et d'une brève discussion du vidéo # 5 pendant 15 minutes. La deuxième session discutera de l'art de convaincre son rédacteur en chef pendant 15 minutes et laissera 20 minutes pour l'activité 9c.

9.1 Rôle des gardiens

Commencez la session en reconnaissant que l'un des défis les plus importants dans la salle de rédaction est d'amener les rédacteurs en chef à accepter des idées de sujets. Habituellement, le problème n'est pas l'idée de l'histoire mais plutôt les contraintes du rédacteur en chef et / ou la façon dont l'histoire est présentée. Cette session vise à améliorer la compréhension des participants du rôle d'un rédacteur en chef.

Vous introduirez ensuite une activité de brainstorming rapide de 10 minutes en demandant aux participants d'écrire sur une grande note autocollante leur défi le plus important lorsqu'ils travaillent avec des rédacteurs en chef. Ils les placeront ensuite sur le flip chart ou dans un autre endroit accessible / visible. Vous voudrez y revenir après la projection vidéo ou à la fin du module pour vous assurer que vous avez correctement relevé tous leurs défis.

Reconnaissez-les brièvement puis visionnez la vidéo # 5 : Le point de vue d'un rédacteur en chef.



Activité 9a : Projection et discussion de la vidéo # 5

Le point de vue d'un rédacteur en chef (Que recherche un rédacteur en chef dans une histoire de migration ? Que veut-il et de quoi a-t-il besoin ?)

Après la vidéo, demandez aux participants si le rédacteur en chef a mis en lumière tout ce qui pourrait les aider à relever leur défi le plus important.

Continuez ensuite à discuter du rôle du rédacteur en chef. La plupart des participants sauront quels sont ces rôles, mais il est utile de les revoir.

- ▶ Supervise le travail de tout le personnel de la rédaction
- ▶ Attribue des sujets aux journalistes, assure la liaison avec les chefs de desks
- ▶ Décide quelles histoires seront publiées / diffusées / en ligne et être en mesure d'expliquer pourquoi
- ▶ Alloue de l'espace et du temps dans les différentes publications / émissions
- ▶ Vérifie les problèmes juridiques et éthiques dans les sujets traités
- ▶ Responsable de la ligne éditoriale du journal
- ▶ Tient le journaliste responsable

À ce stade, il est également utile de reconnaître les défis auxquels les rédacteurs sont confrontés afin que les participants sachent à quoi ils sont confrontés.

- ▶ Contraintes de temps et d'espace
- ▶ Pressions commerciales / financières
- ▶ Les modifications prennent souvent plus de temps que prévu (donc plus le journaliste peut garantir la qualité et l'exactitude du contenu, mieux c'est)
- ▶ A souvent à produire du contenu multimédia et / ou multiplateformes



Les rédacteurs en chef doivent comprendre leurs publics

Quel est notre public ? Que veut-il ? Où nous trouve-t-il ? Nous pouvons désormais mesurer et comprendre notre (nos) public (s) avec un degré de spécificité à la fois passionnant et terrifiant. Encouragez les journalistes à penser à une personne, à un foyer, à une famille ou à un couple susceptible d'entendre, de lire ou de regarder l'article et de construire ce personnage dans leur esprit : homme / femme, âge, profession, intérêts, lieu, habillement et écrire à cette personne. Cela différera selon le média et le public.



Les rédacteurs en chef doivent comprendre les supports de diffusion

Si nos histoires peuvent désormais exister sur des applications mobiles, des plateformes sociales, des sites Web, des podcasts, les rédacteurs en chef ne peuvent pas se permettre de ne saisir qu'un seul de ces supports. Ils doivent développer une capacité à basculer cognitivement entre les formats.

La réalité est que la plupart des rédacteurs en chef n'ont jamais reçu de formation spécialisée pour faire leur travail, ils ont simplement gravi les échelons ! **Alors, comment les journalistes peuvent-ils aider leurs rédacteurs en chef ?** Les journalistes peuvent s'efforcer de faire ce qui suit pour répondre aux besoins et aux attentes de leur rédacteur en chef :

- ▶ Emplacements dignes d'intérêt
- ▶ Emplacements clairement ciblés
- ▶ Emplacements opportuns
- ▶ Des arguments d'audience forts (ce qui signifie que vous devez avoir une bonne idée de qui est votre public)
- ▶ Présentations courtes et directes

Parlons de la façon de renforcer vos présentations.

9.2 Présenter votre reportage

De nombreux journalistes attendent simplement que leur rédacteur en chef ou leur responsable de mission leur remette un article, généralement sous la forme d'un communiqué de presse. Nous devons encourager les journalistes à être proactifs, à trouver des histoires par eux-mêmes (voir le module 6) et à réussir leurs présentations.

Rappelez aux participants l'importance des techniques d'investigation et recherchez des histoires solides liées à la migration - il y en a beaucoup, comme indiqué dans le module 6.

Rappelez également aux participants que tout comme eux, leurs rédacteurs en chef sont des gens occupés et n'ont souvent pas le temps de connaître toutes les subtilités de l'histoire que le journaliste traite. Le travail du journaliste est de présenter un bref discours de **60 secondes** ou **une**

phrase mémorable à votre rédacteur en chef avec les éléments suivants :

- ▶ Quelqu'un (migrant, rapatrié, membre de la famille, décideur)
- ▶ Fait quelque chose (met en place un espace de rencontre pour les rapatriés)
- ▶ Parce que (parce que l'on a pensé au partage de leurs histoires pour les aider à se réintégrer)

Les journalistes doivent également être prêts à répondre au rédacteur en chef lorsqu'il demande : **Pourquoi devrais-je m'en soucier ?**

De plus, dans ce monde du multimédia, il est probable que les rédacteurs en chef voudront savoir comment établir le mieux le contact avec le public avec cette histoire particulière. Comment le journaliste se connectera-t-il initialement avec le public ? Et une fois que c'est fait, comment pourrait-il utiliser des éléments tels que les accroches, les tags, les groupes de médias sociaux et les événements en direct pour toucher le public en dehors de l'« événement principal », qui ne sera pas forcément lié à votre narration.

De plus, si les journalistes doivent présenter l'histoire sur différentes plates-formes, ils doivent être prêts à expliquer comment ils le feront également. Savoir où leur projet apparaîtra les aidera à planifier et à allouer les ressources en conséquence. Encouragez les journalistes à réfléchir à toutes les formes que leur récit pourrait prendre, comme un site Web, un journal, une radio, des médias sociaux, un podcast. Ils devraient prendre en compte : audio, vidéo, données, social, illustrations, photographies, marques / logos de marque.

S'il y a des rédacteurs dans le groupe, rappelez-leur (ainsi qu'à tous les participants) les éléments suivants qu'ils voudront peut-être considérer :

- ▶ Le journalisme est un sport d'équipe. Soyez ouvert et honnête avec votre personnel et créez un espace d'échange et de discussion.
- ▶ Assurez-vous que vous et votre équipe savez où obtenir des informations. La migration est un sujet complexe avec une myriade d'acteurs. Profitez des formations lorsqu'elles sont proposées et pensez à créer un desk sur la migration où vous avez un ou deux journalistes spécialisés dans les questions liées à la migration.
- ▶ Anticipez l'impact de l'histoire sur les médias, les sources du journaliste et le public.
- ▶ Assurez-vous que chacun respecte les bonnes pratiques éthiques et journalistiques.

Pour tous les membres de l'équipe :

- ▶ Ne vous concentrez pas uniquement sur les aspects négatifs. Il existe de nombreuses histoires positives axées sur les solutions et liées à la migration.
- ▶ Ne cédez pas au sensationnalisme, au scoop et à la concurrence, surtout lorsque vous utilisez des images et des réseaux sociaux. Promouvoir un travail de qualité. Les lecteurs / auditeurs, le public apprécieront votre travail.
- ▶ Envisagez des projets de collaboration avec d'autres médias locaux, nationaux ou régionaux.

S'assurer que les journalistes ont traité tous (ou la plupart de) ces éléments clés AVANT de présenter le rédacteur en chef est plus susceptible de garantir un argumentaire réussi ET une histoire réussie.



Techniques pour présenter votre histoire

- Connaissez votre salle de rédaction ou votre organisation médiatique
- Soyez concentré sur l'histoire
- Indiquez les sources clés
- Fournissez des détails techniques et logistiques
- Donnez une date limite
- Emballez proprement



Activité 9b : Trouvez une présentation efficace qui inclut les sources potentielles et le son ou les éléments visuels

Cette activité s'appuie sur l'énoncé de réflexion développé dans le module 6. Il est maintenant temps de mettre les participants au travail. Pendant les dix prochaines minutes, ils travailleront individuellement sur une idée d'histoire sur un problème lié à la migration. L'idée de l'histoire doit avoir un objectif ou un angle solide et des sources, des sons et / ou des éléments visuels suggérés réalistes. De plus, les participants doivent également être prêts à répondre au rédacteur en chef lorsqu'il demande : Pourquoi devrais-je m'en soucier ?

Après 10 minutes, vous disposerez de dix minutes supplémentaires pour que plusieurs participants présentent leur argumentaire. Rappelez-vous la règle des 60 secondes ! C'est tout ce qu'ils ont pour vous convaincre. Encouragez tous les participants à apporter leurs idées de sujets dans leurs rédactions avec eux. Cet exercice devrait leur fournir un plan solide pour une histoire future liée à la migration.

MODULE 10

Conclusion



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce module, les participants seront capables de :

- ▶ Avoir des réponses aux questions en suspens
- ▶ Évaluer leur apprentissage de la couverture médiatique de la migration



MATÉRIEL DE FORMATION

Pour ce module, vous aurez besoin des éléments suivants :

- ▶ Quiz
- ▶ Auto-évaluation
- ▶ Test pré / post
- ▶ Formulaire d'évaluation de l'atelier
- ▶ Certificats



TIMING

Le temps alloué pour le module 10 est de 45 minutes :

- ▶ La section 10.1 dure 15 minutes
- ▶ La section 10.2 dure 20 minutes
- ▶ La section 10.3 dure 10 minutes

10.1 Conclusion

Demandez aux participants s'il y a des questions non résolues. S'il y en a, discutez-en. Ceci sera suivi d'un rapide quiz de 10 questions qui est le test pré / post (voir Annexe II).

10.2 Formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de l'atelier

Cette section demandera aux participants de répondre à une brève auto-évaluation. Cela se trouve à l'annexe III. Le formulaire d'évaluation de l'atelier se trouve à l'annexe IV.

10.3 Certificats et fermeture d'atelier

Distribuez les certificats et clôturez l'atelier en remerciant les participants, les donateurs, les sponsors etc.

Glossaire

DEMANDEUR D'ASILE

Une personne qui demande une protection internationale. Dans les pays avec des procédures individualisées, un demandeur d'asile est une personne dont la demande n'a pas encore été définitivement tranchée par le pays dans lequel il ou elle l'a soumise. Tous les demandeurs d'asile ne seront finalement pas reconnus comme réfugiés, mais chaque réfugié reconnu est au départ un demandeur d'asile.

LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Un droit de l'homme comprenant trois éléments fondamentaux: la liberté de mouvement sur le territoire d'un pays (Art. 13 (1), Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948: « Toute personne a droit à la liberté de circulation et de résidence à l'intérieur des frontières de chaque État . »), Le droit de quitter tout pays et le droit de retourner dans son propre pays (art. 13 (2), Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948: « Chacun a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de retourner dans son pays »).

MIGRANT

L'OIM définit un migrant comme toute personne qui se déplace ou a traversé une frontière internationale ou à l'intérieur d'un État loin de son lieu de résidence habituel, quel que soit (1) le statut juridique de la personne ; (2) si le mouvement est volontaire ou involontaire ; (3) quelles sont les causes du mouvement ; ou (4) quelle est la durée du séjour. L'OIM se préoccupe des migrants et des questions liées à la migration et, en accord avec les États concernés, des migrants qui ont besoin de services de migration internationale.

MIGRATION

Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des réfugiés, des personnes déplacées, des migrants économiques ou des personnes se déplaçant pour d'autres raisons, y compris le regroupement familial.

MIGRATION FACILITÉE

Migration régulière qui a été encouragée ou soutenue par les politiques et pratiques de l'État ou par l'assistance directe d'organisations internationales pour rendre l'acte de migration et de résidence plus facile, plus transparent et plus pratique.

MIGRATION IRRÉGULIÈRE

Migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination. Il n'y a pas de définition universellement acceptée de la migration irrégulière. Dans la perspective du pays de destination, il s'agit de l'entrée, du séjour et du travail illégal dans le pays, impliquant que le migrant n'a pas les autorisations nécessaires ou les documents requis selon la loi d'immigration pour entrer, résider et travailler dans le pays en question. Dans la perspective du pays d'origine, l'irrégularité s'avère par exemple lorsqu'une personne franchit une frontière internationale sans un passeport ou document de voyage valide, ou ne remplit pas les exigences administratives pour quitter le pays. Il y a cependant une tendance à restreindre l'usage de terme « migration illégale » aux cas de traite des personnes et au trafic illicite de migrants.

MIGRATION DE RETOUR

Dans le contexte des migrations internationales, le mouvement des personnes rentrant dans leur pays d'origine après avoir quitté leur lieu de résidence habituelle et traversé une frontière internationale. Dans le cadre de la migration interne, le mouvement des personnes retournant vers leur lieu de résidence habituelle après en avoir déménagé.

PERSONNES DÉPLACÉES À L'INTÉRIEUR DE LEUR PAYS

Personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

RAPATRIEMENT

Le droit personnel d'un prisonnier de guerre, d'un détenu civil, d'un réfugié ou d'un civil de retourner dans son pays de nationalité dans des conditions spécifiques énoncées dans divers instruments internationaux

RÉFUGIÉ

Personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (Convention relative au statut des réfugiés, 1951 modifié par le Protocole de 1967, art. 1er a, § 2).

RÉIMPLANTATION

Dans le contexte des urgences humanitaires, les délocalisations doivent être considérées comme des évacuations humanitaires internes et sont comprises comme des mouvements à grande échelle de civils, qui font face à une menace immédiate de mort dans un contexte de conflit, vers des endroits du même pays où ils peuvent être plus efficacement protégés.

RÉINSTALLATION

La réinstallation et l'intégration de personnes (réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur du pays, etc.) dans une autre zone géographique et dans un autre environnement, généralement dans un pays tiers. Dans le contexte des réfugiés, le transfert des réfugiés du pays dans lequel ils ont cherché refuge vers un autre État qui a accepté de les accueillir.

RÉINTÉGRATION DURABLE

La réintégration peut être considérée comme durable lorsque les migrants ont atteint un niveau d'autonomie économique, de stabilité sociale au sein de leurs communautés et de bien-être psychosocial leur permettant de faire face aux défis inhérents au retour. Seule une réintégration durable permet des décisions éclairées en matière de migration.

RETOUR VOLONTAIRE ASSISTÉ

Soutien administratif, logistique, financier et à la réintégration des demandeurs d'asile déboutés, des victimes de la traite des êtres humains, des migrants bloqués, des ressortissants qualifiés et des autres migrants incapables ou non désireux de rester dans le pays d'accueil qui se portent volontaires pour retourner dans leur pays d'origine.

TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS

Terme désignant « le fait d'assurer, afin d'en tirer directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet État » (Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art. 3 a). À la différence de la traite des personnes, la caractérisation de l'infraction de trafic illicite de migrants ne nécessite pas l'utilisation de moyens coercitifs, l'intention d'exploiter l'intéressé ou, plus généralement, une violation des droits de la personne.

TRAITE DES PERSONNES

Terme désignant « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation » (Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000, art. 3 a).

VULNÉRABILITÉ

L'OIM définit la vulnérabilité dans un contexte migratoire comme « la capacité réduite d'un individu ou d'un groupe à résister ou à se remettre de la violence, de l'exploitation, des abus et des violations de leurs droits. Il est déterminé par la présence, l'absence et un mélange de facteurs et de circonstances qui (a) augmentent le risque et l'exposition à, ou (b) protègent contre la violence, l'exploitation, les abus et les violations des droits ».

Annexes

Annexe I - Test pré / post

1. Quelle est la forme la plus courante de migration interne ?
 - a. Urbaine à rurale
 - b. Rurale à urbaine

2. Quelles sont les principaux facteurs qui motivent la migration en Afrique ?
 - a. Changements environnementaux
 - b. Problèmes économiques
 - c. Persécution religieuse
 - d. Toutes les raisons précédentes
 - e. Aucune de ces réponses

3. Pourquoi le consentement éclairé est-il important ?
 - a. Les migrants vulnérables pourraient être utilisés comme boucs émissaires
 - b. Les entretiens pourraient involontairement exposer les sources
 - c. Parfois, les sources ne réalisent pas les conséquences de la publication de leur histoire
 - d. Aucune de ces réponses
 - e. Toutes les raisons précédentes

4. Environ combien de migrants internes y a-t-il dans le monde ?
 - a. 244 millions
 - b. Un milliard
 - c. 763 millions
 - d. 20 millions
 - e. 60 millions

5. Comment pouvez-vous protéger vos sources, en particulier les plus vulnérables comme les migrants ?
 - a. En obtenant un consentement éclairé
 - b. En conduisant les entretiens dans un endroit discret et sécurisé
 - c. En prenant soin de ne pas donner de détails spécifiques à leur sujet, tels que leur nom ou leur origine
 - d. Aucune de ces réponses
 - e. Toutes les raisons précédentes

6. Où pouvez-vous trouver des informations liées à la migration ?
 - a. Après d'ONG locales
 - b. Au près des agences des Nations Unies telles que l'OIM
 - c. Sur les médias sociaux
 - d. Après d'ONG locales et des agences des Nations Unies telles que l'OIM
 - e. **Après d'ONG locales, sur les médias sociaux et auprès des agences des Nations Unies telles que l'OIM**

7. Est-il acceptable d'interviewer des mineurs (de moins de 18 ans) ?
 - a. Non, il ne faut jamais interviewer des mineurs car ils sont vulnérables
 - b. Non, les mineurs n'ont rien à dire sur une histoire migratoire
 - c. Oui, les mineurs peuvent être interviewés à tout moment
 - d. **Oui, mais uniquement s'ils ont le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal**

8. Pourquoi est-il important d'utiliser une terminologie correcte dans la couverture de sujets sur la migration ?
 - a. L'utilisation d'une terminologie incorrecte peut créer de la confusion
 - b. L'utilisation d'une terminologie ou de mots incorrects peut mettre des personnes en danger
 - c. L'utilisation d'une terminologie correcte peut avoir une influence extraordinaire sur les décideurs
 - d. Aucune de ces réponses
 - e. **Toutes les raisons précédentes**

9. Les réfugiés ont droit à une protection en vertu de l'État de droit.
Vrai
Faux

10. Internet et les médias sociaux jouent un rôle croissant dans le recrutement et la distribution de matériel d'exploitation parmi les trafiquants.
Vrai
Faux

Annexe II - Exemple d'ordre du jour

Emploi du temps d'une formation de deux jours. Voir page suivante.

JOUR UN : LE CONTEXTE

09:00 – 09:30	Module 0 Introduction au cours
09:30 – 11:00	Module 1 Migration en Afrique de l'Ouest 1.1 Qu'est-ce que la migration et qui est un migrant ? 1.2 Quels sont les différents types de migration et pourquoi les gens migrent-ils ?
11:00 – 11:15	Pause thé
11:15 – 12:45	Module 2 Droits de l'homme, migration et médias 2.1 Droits de l'homme et migration 2.2 Le rôle et la responsabilité des médias dans la couverture des questions de migration 2.3 Pourquoi rendre compte des problèmes de migration en Afrique de l'Ouest ?
12:45 – 13:30	Heure du déjeuner
13:30 – 15:00	Module 3 Questions juridiques et éthiques liées à la migration 3.1 Problèmes juridiques liés à la migration en Afrique de l'Ouest 3.2 Questions éthiques liées à la migration et à la couverture de la migration
15:00 – 15:45	Module 4 Migration dans votre pays
15:45 – 16:45	Module 5 Les défis de la couverture médiatique de la migration et comment les surmonter 5.1 Risques liés à la couverture des questions de migration 5.2 Rester en sécurité lors des reportages sur la migration

JOUR DEUX : LE REPORTING

09:00 – 09:15	Récapitulatif du premier jour
09:15 – 12:00	Module 6 Une narration efficace : idées, mots et visuels 6.1 Les mots justes 6.2 Catégories d'histoires et recherche d'idées de sujets 6.3 Recherche de sources 6.4 Genre et migration 6.5 L'impact des images
12:00 – 12:45	Heure du déjeuner
12:45 – 13:45	Module 7 Médias sociaux, technologie et migration 7.1 Migration et technologie : une introduction 7.2 Vérification des faits : identification d'éventuelles erreurs et désinformations
13:45 – 14:45	Module 8 Voix des migrants : interviewer les migrants et leurs familles 8.1 Identification et protection 8.2 Poser les bonnes questions 8.3 Traumatisme et autres sensibilités
14:45 – 15:00	Pause thé
15:00 – 16:00	Module 9 Travailler avec vos éditeurs 9.1 Rôle des gardiens 9.2 Présenter votre histoire
16:00 – 16:45	Module 10 Emballer 10.1 Conclusion 10.2 Auto-évaluation et pré / post 10.3 Évaluation et clôture de l'atelier

Annexe III - Auto-évaluation

Auto-évaluation

(À utiliser au début et à la fin de la formation pour mesurer l'impact de la formation)

Nom :

APTITUDES D'AUTO-ÉVALUATION	Très con- fiant	Assez confiant	Pas très confiant	Pas du tout confiant
1. Je suis capable de définir avec précision différents types de migrants et de migrations.				
2. Je suis capable d'expliquer les complexités de la migration en Afrique de l'Ouest.				
3. Je comprends les principes fondamentaux des droits de l'homme concernant la migration.				
4. Je suis en mesure d'appliquer des considérations éthiques lors de la couverture de la migration.				
5. Je comprends les risques liés à la couverture de la migration et comment y faire face.				
6. Je sais où trouver des idées et des sources d'histoires liées à la migration.				
7. Je peux effectivement interviewer un migrant ou un membre de la famille d'un migrant.				
8. Je peux efficacement présenter des histoires de migration à mon rédacteur en chef.				

Annexe IV - Formulaire d'évaluation de l'atelier

Afin d'améliorer l'efficacité de nos programmes et d'aider à en concevoir de nouveaux, nous comptons sur des participants comme vous pour fournir des commentaires francs et des critiques constructives. Veuillez prendre quelques instants pour répondre aux questions suivantes. Merci !

1. Comment évalueriez-vous chacun des modules suivants et leurs composants ?

MODULE	Excel- lent	Bien	Assez bien	Pas bien	N'était pas présent
Introduction à l'atelier					
Module 1 Migration en Afrique de l'Ouest					
Module 2 Droits de l'homme, migration et mé-dias					
Module 3 Questions juridiques et éthiques liées à la migration					
Module 4 Migration dans votre pays					
Module 5 Surmonter les défis liés à l'établissement de rapports sur la migration					
Module 6 Une narration efficace : idées, mots et visuels					
Module 7 Médias sociaux, technologie et migra-tion					
Module 8 Voix des migrants : interviewer les migrants et leurs familles					
Module 9 Travailler avec les rédacteurs en chef					
Module 10 Conclusion					

Commentaires:

2. À la suite de cet atelier, combien diriez-vous que vous avez appris sur ce qui suit ?

DOMAINES D'APPRENTISSAGE	J'ai beaucoup appris	J'ai appris	Je n'ai pas beaucoup	Je n'ai rien appris
Le processus de migration				
Différents types de migrants et migration				
Questions juridiques et éthiques liées à la couverture de la migration				
Droits de l'homme et migration				
Surmonter les défis liés à la couverture de la migration				
Une narration efficace				
Médias sociaux, technologie et migration				
Interviewer les migrants				
Travailler avec les rédacteurs en chef				

Commentaires : _____

3. Quelles sont les trois choses que vous retiendrez de cette formation ?

4. Comment évalueriez-vous...

CONTENU	Excellent	Bien	Assez bien	Pas bien
La quantité de matériel didactique (documents, présentations PowerPoint, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité du matériel didactique (documents, présentations, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : _____

5. Comment évalueriez-vous la durée de ce programme ?

Trop court Bonne Trop long

Commentaires : _____

6. What about the logistics for the program? How would you rate the following?

LOGISTIQUES	Excellent	Bien	Juste	Pauvre
Soutien du personnel avant et pendant le programme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salles de réunion et autres installations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planification et gestion globale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : _____

Ressources supplémentaires

MODULE 1 - MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Awumbila, M. et al.

- 2014 *Across Artificial Borders: An Assessment of Labour Migration in the ECOWAS Region, ACP Observatory on Migration, Research Report.* Disponible à :
https://publications.iom.int/system/files/pdf/ecowas_region.pdf

Commission Européen

- 2017 *How West African migrants engage with migration information en-route to Europe.*

Heimann, L.

- 2015 *Climate Change and Natural Disasters Displace Millions, Affect Migration Flows.* Migration Policy Institute. Disponible à :
<https://www.migrationpolicy.org/article/climate-change-and-natural-disasters-displace-millions-affect-migration-flows#>

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2017 *Global estimates of modern slavery: Forced labour and forced marriage.* Geneva. Disponible à :
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_575479.pdf

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2020 *West and Central Africa: COVID-19 Impact on Mobility Report, April 2020.* Disponible à :
<https://dtm.iom.int/reports/west-and-central-africa---covid-19---impact-mobility-report-april-2020>
- 2015 *World Migration Report 2015*

- 2007 IOM Council 94th Session Discussion Note: Migration and the Environment, MC/INF/288. Disponible à :
https://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/about_iom/en/council/94/MC_INF_288.pdf
- 2014 IOM Outlook on Migration, Environment and Climate Change. IOM, Geneva. Disponible à :
https://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_outlook.pdf
- 2020b Migration and Agroecology in Africa. Disponible à :
<https://publications.iom.int/books/migration-and-agroecology-west-africa>
- 2020a Environmental Migration, Disaster Displacement and Planned Relocation. Disponible à :
<https://environmentalmigration.iom.int/projects/implementing-global-policies-environmental-migration-and-disaster-displacement-west-africa>
- 2019a World Migration Report 2020 - Chapter 9 Human Mobility and Adaptation to Environmental Change. IOM, Geneva. Disponible à :
<https://environmentalmigration.iom.int/world-migration-report-2020-chapter-9-human-mobility-and-adaptation-environmental-change>
- 2018a Mapping Human Mobility (Migration, Displacement and Planned Relocation) and Climate Change in International Processes, Policies and Legal Frameworks. IOM, Geneva. Disponible à :
<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/WIM%20TFD%20II.2%20Output.pdf>
- 2018b Mapping Human Mobility and Climate Change in Relevant National Policies and Institutional Frameworks. IOM, Geneva. Disponible à :
<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/20180917%20WIM%20TFD%20I.1%20Output%20final.pdf>
- 2017 Migration in the 2030 Agenda. IOM, Geneva. Disponible à :
https://publications.iom.int/system/files/pdf/migration_in_the_2030_agenda.pdf
- Frameworks. IOM, Geneva. Disponible à :
<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/20180917%20WIM%20TFD%20I.1%20Output%20final.pdf>
- Online Library. Disponible à :
https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf
- Organisation internationale pour les migrations (OIM) et les Nations Unies Convention sur la lutte contre la désertification (UNCCD)
- 2019 Addressing the Land Degradation – Migration Nexus: The Role of the United Nations Convention to Combat Desertification. IOM, Geneva. Disponible à :
https://www.weadapt.org/sites/weadapt.org/files/iom_unccd_desertification_2019_c.pdf

Organisation internationale pour les migrations (OIM) et les Nations Unies Bureau de la Haute Représentant pour les pays moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement (UN-OHRLLS)

- 2019 *Climate Change and Migration in Vulnerable Countries - A Snapshot in Least Developed Countries (LDCs), Landlocked Developing Countries (LLDCs) and Small Island Developing States (SIDS)*. IOM, Geneva. Disponible à : https://publications.iom.int/system/files/pdf/climate_change_and_migration_in_vulnerable_countries.pdf

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC)

- 2020 *Global Report on Internal Displacement 2020*. Geneva, Switzerland. Disponible à : <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020-IDMC-GRID.pdf>

Ionesco, D., D. Mokhnacheva and F. Gemenne

- 2017 *The Atlas of Environmental Migration*. Routledge, Abingdon. Disponible à : <https://environmentalmigration.iom.int/atlas-environmental-migration>

Mbaye, A.

- 2019 *Africa's climate crisis, conflict, and migration challenges*. Brookings Institution.

Migration Data Portal

Sustainable development goals. Disponible à : <https://migrationdataportal.org/themes/sustainable-development-goals-sdgs-0>

Pronczuk, M.

- 2020 *How the 'Venice of Africa' is losing its battle against the rising ocean*. 28 January 2020, The Guardian. Disponible à : <https://www.theguardian.com/environment/2020/jan/28/how-the-venice-of-africa-is-losing-its-battle-against-the-rising-ocean>

Ratha, Dilip, S. De et.al.

- 2019 *Data release: Remittances to low- and middle-income countries on track to reach \$551 billion in 2019 and \$597 billion by 2021*. World Bank. Disponible à : <https://blogs.worldbank.org/peoplemove/data-release-remittances-low-and-middle-income-countries-track-reach-551-billion-2019>

Rigaud, K., A. de Sherbinin, B. Jones, J. Bergmann, V. Clement, K. Ober, J. Schewe, S. Adamo, B. McCusker, S. Heuser and A. Midgley.

- 2018 *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. World Bank, Washington. Disponible à : <https://www.worldbank.org/climate>

Nations Unies (ONU)

- 2020 *Migration flows across West and Central Africa nearly halved by COVID-19*. Disponible à :
<https://www.un.org/africarenewal/news/coronavirus/migration-flows-across-west-and-central-africa-nearly-halved-covid-19-mobile-populations>

United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (UNDESA)

- 2019 *International Migrant Stock 2019*. Disponible à :
<https://www.un.org/development/desa/en/news/population/international-migrant-stock-2019.html>
- 2017 *International Migration Report 2017: Highlights*. New York: United Nations. Disponible à :
https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017_Highlights.pdf

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

- 2019 *Global Trends: Forced Displacement in 2018*. Disponible à :
<https://www.unhcr.org/5d08d7ee7.pdf>

La Banque Mondiale (BM)

- 2020 *World Bank Predicts Sharpest Decline of Remittances in Recent History*. 22 April. Disponible à :
<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/04/22/world-bank-predicts-sharpest-decline-of-remittances-in-recent-history#>

MODULE 2 - DROITS DE L'HOMME, MIGRATION ET MÉDIAS

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2017 *Global estimates of modern slavery, 2017*. Disponible à :
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_575479.pdf

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2020 *World Migration Report 2020*

Nations Unies (ONU)

- 2018 *Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration – Intergovernmentally Negotiated and Agreed Outcome*, 13 July 2018.

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

- 2014 *The Economic, Social and Cultural Rights of Migrants in an Irregular Situation*. New York and Geneva. Disponible à :
https://www.ohchr.org/Documents/Publications/HR-PUB-14-1_en.pdf

MODULE 3 - CONSIDÉRATIONS JURIDIQUES ET ÉTHIQUES ENTOURANT LA MIGRATION

Union Africaine (UA)

- 2018 *Protocol to the Treaty Establishing the African Economic Community Relating to the Free Movement of Persons, Right of Residence and Right of Establishment*. Disponible à : <https://au.int/en/treaties/protocol-treaty-establishing-african-economic-community-relating-free-movement-persons>

Article 19

- 2009 *The Camden Principles on Freedom of Expression and Equality*. Disponible à : <https://www.article19.org/data/files/pdfs/standards/the-camden-principles-on-freedom-of-expression-and-equality.pdf>

Charter of Rome

- 2018 *Reporting on migrants and refugees*. Disponible à : <https://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/mars/source/resources/references/others/01%20-%20Roma%20Charter%20on%20Journalism,%20Asylum%20Seekers,%20etc.pdf>

Dart Center for Journalism and Trauma

- 2016 *Reporting on Refugees: Tips on covering the crisis*. Disponible à : <https://dartcenter.org/resources/reporting-refugees-tips-covering-crisis>

Ethical Journalism Institute

<https://ethicaljournalismnetwork.org/what-we-do/media-and-migration>

European Federation of Journalists

- 2015 *Ethical reporting on migration and refugee crisis*. Disponible à : <https://europeanjournalists.org/blog/2015/12/14/ethical-reporting-on-migration-and-refugee-crisis/>

International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)

- 2017 *Media and Trafficking in Human Beings – Guidelines*. Disponible à : https://www.icmpd.org/fileadmin/user_upload/Media_and_THB_Guidelines_EN_WEB.pdf

Organisation internationale du travail (OIT)

- 2020 *Women migrant workers' labour market situation in West Africa*. Disponible à : https://www.ilo.org/global/topics/labour-migration/publications/WCMS_751538/lang--en/index.htm

Inter-Parliamentary Union

- 2015 *Migration, human rights and governance: Handbook for Parliamentarians No. 24.*
Disponible à :
https://www.ilo.org/pardev/partnerships/civil-society/parliamentarians/WCMS_415618/lang--en/index.htm

Riegert, Bernd

- 2020 *Opinion: EU migration pact has already failed.* Disponible à :
<https://www.dw.com/en/opinion-eu-migration-pact-has-already-failed/a-55059684>

Nations Unies (ONU)

Traités de l'ONU. Disponible à :
<https://treaties.un.org>

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)

- 2018 *Economic Development in Africa Report 2018: Migration for Structural Transformation.*
Disponible à :
https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2018_en.pdf

United Nations General Assembly (UNGA)

- 2015 *Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development, 21 October 2015. A/RES/70/1.* Disponible à :
<https://www.refworld.org/docid/57b6e3e44.html>

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

West Africa as a Migration and Protection Area. Disponible à :
<https://www.unhcr.org/49e479c311.pdf>

MODULE 4 - MIGRATION DANS VOTRE PAYS

Bruni, V., K. Koch, et.al.

- 2017 *Study on Migration Routes in West and Central Africa.* Maastricht University.

Union Européen (UE)

- 2019 *Migration Profile: Côte d'Ivoire.*
- 2019 *Migration Profile: The Gambia.*
- 2019 *Migration Profile: Guinea.*
- 2019 *Migration Profile: Nigeria.*

2017b *Migration Profile: Senegal.*

2017a *Migration Profile: Sierra Leone.*

Gouvernement de la Sierra Leone

2013 *Remittances Strategy Framework for Sustainable Development in Sierra Leone.* Disponible à : <https://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/poverty/RemittancesStrategyFramework.html>

Organisation internationale des migrations (OIM)

2020c *IOM hails historic first human trafficking convictions in Sierra Leone.* Disponible à : <https://www.un.org/africarenewal/news/iom-hails-historic-first-human-trafficking-convictions-sierra-leone>

2017 *Migration in The Gambia: A country profile.*

2016c *Baseline Assessment Summary: Republic of Liberia/Bureau of Immigration and Naturalization.*

2014 *Migration in Nigeria: A country profile.*

2018e *Rapport de profilage des migrants ivoiriens.* Disponible à : <https://www.iom.int/sites/default/files/country/docs/cote-divoire/Cote-d%27ivoire-Rapport-Profilage-2017.pdf>

2017b *Guinée: Evaluation sur les mouvements migratoires.*

2018 *Migration au Sénégal : Profil national 2018.*

2009 *Migration en Cote d'Ivoire: Profil national 2009.*

United Nations Department of Economic and Social Affairs, Population Division (UNDESA)

2014 *Côte d'Ivoire: Migration Profile.* Disponible à : <https://esa.un.org/migmgprofiles/indicators/files/Cotelvoire.pdf>

2013 *Trends in International Migrant Stock: The 2013 Revision.*

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

2020 *Côte d'Ivoire adopts Africa's first legal process to identify and protect stateless people.* Disponible à : <https://www.unhcr.org/en-us/news/press/2020/9/5f51f33b4/cote-divoire-adopts-africas-first-legal-process-identify-protect-stateless.html>

2020b *Ivoriens flee to neighbouring countries fearing post-election violence*. Disponible à :
<https://www.unhcr.org/en-us/news/briefing/2020/11/5fa118a44/ivorians-flee-neighbouring-countries-fearing-post-electoral-violence.html>

Organisation mondiale de la santé (OMS)

2018 *Health of refugees and migrants: Practices in addressing the health needs of refugees and migrants*.

MODULE 6 - UNE NARRATION EFFICACE : IDÉES, MOTS ET VISUELS

Albeanu, Catalina

2016 *Journalists should not act like 'disaster tourists' when covering the refugee crisis*. Disponible à :
<https://www.journalism.co.uk/news/journalists-should-not-act-like-disaster-tourists-when-covering-the-refugee-crisis/s2/a630816/>

Dell'Orto, Giovanna

2017 *The Visible and Invisible Borders of Migration: Journalism Challenged*. Disponible à :
<https://univienamedialab.wordpress.com/2017/01/11/the-visible-invisible-borders-of-migration-journalism-challenged/>

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Gender and Migration Framework and Plan of Action 2015-2020

Ethical Journalism Network (EJN)

2017 *Media and Trafficking in Human Beings: Guidelines*. Disponible à :
<https://ethicaljournalismnetwork.org/resources/publications/media-trafficking-guidelines/good-practice/photo-journalism>

2014 *Hate Speech*. Disponible à :
<https://ethicaljournalismnetwork.org/resources/infographics/5-point-test-for-hate-speech-english>

European Federation of Journalists (EFJ)

2016 *8 tips for migration coverage*. Disponible à :
<https://europeanjournalists.org/blog/2016/11/28/8-practical-tips-for-migration-coverage/>

Global Investigative Journalists' Network

2019 *Migration Reporting: Guidelines and Assessment*. Disponible à :
<https://gijn.org/migration-reporting-guidelines-assessment/>

2018 *Global Estimates on International Migrant Workers*.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2018a *How to cover migration: 7 recommendations for journalists*. Disponible à :
<https://rosanjose.iom.int/SITE/en/blog/how-cover-migration-media-7-recommendations-journalists>
- 2018b *Migration Initiatives 2019: Migration governance: From commitments to actions*.
Disponible à :
<https://publications.iom.int/books/migration-initiatives-2019-migration-governance-commitments-actions>
- 2018c *Media Coverage on Migration: A practical guide for journalists*. Available at:
<https://www.iom.int/gender-and-migration>
- 2011 *International Migration Law: Glossary on Migration*. Disponible à :
https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml25_1.pdf

Mo Ibrahim Foundation

- 2019 *Ibrahim Forum Report, Africa's Youth: Jobs or Migration?* Disponible à :
<http://s.mo.ibrahim.foundation/u/2019/03/15121250/2019-Forum-Report.pdf?ga=2.1944433.1506893149.1563190130-109894382.1560922523>

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

- UNHCR Statistics and Operational Data*. Disponible à :
<http://popstats.unhcr.org/en/overview>

MODULE 7 - MÉDIAS SOCIAUX, TECHNOLOGIE ET MIGRATION

Africacheck.org

Benton, M.

- 2019 *Digital Litter: The downside of using technology to help refugees*. Migration Policy Institute. Disponible à :
<https://www.migrationpolicy.org/article/digital-litter-downside-using-technology-help-refugees>

Brunwasser, M.

- 2015 *A 21st-Century Migrant's Essentials: Food, shelter, smartphone*. New York Times. 25 August 2015. Disponible à :
<https://www.nytimes.com/2015/08/26/world/europe/a-21st-century-migrants-checklist-water-shelter-smartphone.html>

Culbertson, S., J. Dimarogonas et. al.

2019 *Crossing the Digital Divide: Applying Technology to the Global Refugee Crisis*. Santa Monica, CA: RAND Corporation, 2019. Disponible à :
https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR4322.html

Commission Européen (CE)

2017 *How West African migrants engage with migration information en-route to Europe*. Brussels.

2016 *The Use of Social Media in the Fight Against Migrant Smuggling*. Disponible à :
https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/european_migration_network/reports/docs/emn-informs/emn-informs-00_emn_inform_on_social_media_in_migrant_smuggling.pdf

Ram, A.

2015 *Smartphones Bring Solace and Aid to Desperate Refugees*. Disponible à :
<https://www.wired.com/2015/12/smartphone-syrian-refugee-crisis/>

MODULE 8 - VOIX DES MIGRANTS : INTERVIEWER LES MIGRANTS ET LEURS FAMILLES

Abu-Fadil, M.

2019 *Migration and Media: A Journalist's Handbook*. Disponible à :
<https://openmediahub.com/wp-content/uploads/2019/06/Migration-and-Media-A-Journalists-Handbook.pdf>

Chin, A.

2013 *Interviewing Children: Guidelines for Journalists*. Disponible à :
<https://dartcenter.org/content/interviewing-children-guide-for-journalists>

Global Investigative Journalism Network (GIJN)

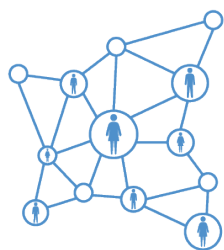
Human Trafficking Resources: Best Practices in Reporting. Available at
<https://gijn.org/human-trafficking-resources-best-practices-in-reporting/>

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2019 *Media Coverage of Migration Based on International Law and Evidence*.

Ethical Journalism Network

2017 *Media and Trafficking in Human Beings: Guidelines*. Disponible à :
<https://ethicaljournalismnetwork.org/resources/publications/media-trafficking-guidelines/good-practice/interviewing-guidelines>



MIGRANTS AS MESSENGERS